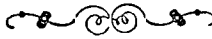


LE

SEMINAIRE DE NICOLET.



. Montreal :
IMPRIMERIE DE "LA MINERVE," RUE ST. VINCENT, 16.

1867



From a drawing by Hector Saxony.

Roberts & Renbald Lith. Place d'Armes, Mt.

SÉMINAIRE DE NICOLET.

FONDÉ EN 1804.

téressant de consigner une fois de plus leurs titres à la reconnaissance de la postérité, et de faire connaître en même temps, ceux qui, sans occuper le premier rang dans ce travail de progrès par excellence, ont mis au service de cette sainte cause, le zèle le plus ardent que puissent inspirer les plus nobles sentiments.

Le Séminaire de Nicolet a été le fruit d'une succession de ces beaux dévouements, servis par des intelligences d'élite. A cet établissement se rattachent des noms célèbres, et d'autres qui, pour jouir d'une moins grande renommée, ont un très-grand mérite.

Le Séminaire de Nicolet fut le premier établissement d'éducation fondé après la conquête. Il ouvrait la voie, et il aplaissait les obstacles pour ceux qui devaient l'imiter. Les obstacles qu'il eut à surmonter, les difficultés contre lesquelles il eut à lutter, furent plus terribles pour lui que pour ceux qui le suivirent. Les résultats étaient aussi plus incertains, puisqu'on faisait un essai dans des circonstances qui ne permettaient pas de s'appuyer de l'expérience des deux maisons d'éducation qui existaient alors dans la Province.

Le succès a dépassé toutes les prévisions. Nous nous en réjouissons avec une légitime fierté. Le peuple n'a pas été indifférent à ce grand travail, qui a fait notre conservation dans le passé, et qui fera notre force dans l'avenir.

HISTOIRE

DU

SEMINAIRE DE NICOLET.

I.

1801--1805

L'histoire du Séminaire de Nicolet ne commence, à proprement parler, qu'en 1805, car c'est à cet époque seulement que l'école qui lui a donné naissance fut érigée en petit Séminaire par l'évêque de Québec. Mais comme les évènements antérieurs sont, en général, diversement appréciés, parce qu'ils sont peu connus, il a paru nécessaire de les publier aujourd'hui en détail, afin de les mettre dans leur vrai jour. C'est pourquoi la présente histoire remonte à l'année 1801, date de l'ouverture de l'école fondée par M. Brassard.

M. Louis-Marie Brassard, qui descendait d'une des plus anciennes familles du pays, était né à Québec, le 18 Décembre 1726. Après avoir fait ses études au Séminaire de cette ville, il fut ordonné prêtre le 21 Décembre 1749, et envoyé vicaire à Charlesbourg. Le 1er Octobre de l'année suivante, on lui donna la cure de Nicolet, avec la desserte de St. Antoine de la Baie du Febvre où il fit bâtir une église et un presbytère. C'est lui aussi qui choisit l'emplacement actuel de l'église de Nicolet qui était d'abord située dans une île de la rivière, un peu en haut de l'île Moras.

Frappé de la beauté du site qu'embellissaient, d'un côté, les pins gigantesques qu'on admire encore aujourd'hui, et, de l'autre, un bois de chênes, il résolut d'y faire bâtir l'église paroissiale et d'y fonder une école. Il acheta lui-même le

Le document officiel qui suit, rend compte d'une manière solennelle; des procédés de la journée :

OUVERTURE DE L'ECOLE DE NICOLET.

L'an mil huit cent un, le dixième jour du mois de Mars, à onze heures du matin, après la célébration d'une messe solennelle, chantée par Messire le Grand-Vicaire Noisieux, en présence de l'honorable Pierre Louis Deschenaux, Ecuyer, Juge de la Cour du Banc du Roi et Juge Provincial, Exécuteur du Testament et Codicile de feu Messire Louis Marie Brassard en son vivant curé de cette paroisse, de Messire Alexis Durocher, Prêtre, curé de cette paroisse, de Pierre Michel Cressé, Seigneur de Nicolet, de Messire Bédard, curé de la Baie St. Antoine, de Messire Dorval, curé de St. Pierre, de Messire Courtin, curé de Gentilly, de Messire Urbain Ofroy, Prêtre, curé de la Pointe du Lac, des Capitaines de cette paroisse et d'un concours de personnes de cette paroisse et des paroisses circonvoisines, notamment des pères et mères des enfants, a été procédé à l'ouverture de l'école instituée par le dit feu Messire Brassard, par son dit Testament, reçu par M. Badeaux, Notaire et témoins, le dix-sept Janvier mil-sept cent quatre-vingt-dix-sept, pour le soutien de laquelle dite Ecole, le dit Messire Brassard a légué sa maison et sa terre sur laquelle elle est construite, et le revenu de ses biens mobiliers, après ses dettes et legs payés et remplis, et la dite Ecole étant sous les auspices particuliers de Monseigneur l'Evêque du diocèse de Québec, au désir du dit testament, et les dits Sieurs Deschenaux, Exécuteur Testamentaire, et Durocher, curé de cette paroisse, ayant déclaré que Monseigneur Pierre Denaut, Evêque de Québec, a approuvé la personne de Sieur Joseph Crevier Bellerive pour maître de de la dite Ecole, le dit Sieur Bellerive a procédé à l'ouverture de la dite Ecole par l'appel des enfants approuvés par M. le Curé, les Capitaines de milice et le marguillier en charge.

SUIT LA LISTE DES ENFANTS.

L'appel fait, M. Bellerive a fait lire un écolier ou deux, et à la prière des spectateurs, congé a été donné aux enfants.

Fait et dressé en la maison de l'Ecole, à Nicolet, les jour et an susdits. Signé: F. Noiseux, L. Deschenaux, J. Crevier Bellerive, P. Cressé. Alexis Durocher, Prêtre, curé de Nicolet, L. Bédard, Prêtre, J. Dorval, Ptre, Courtin, Ptre, J. Vorlier, Antoine Pinard, Basile René, Louis Pinard, Thomas Durocher,

sa
Joseph Durocher, x Capitaine de milice.
marque.

L'Honorable P. L. Deschenaux mourut en 1802. Alors M. Alexis Durocher, curé de Nicolet, fut appelé à la gestion des affaires de l'école, avec le marguillier en charge et le capitaine de milice de la paroisse, sous la direction de Mgr. Pierre Denaut. Celui-ci ayant été averti qu'il était illégal de tester en faveur d'une main-morte, et le testament de M. Brassard se trouvant nul parcequ'il avait été fait en faveur de l'Evêque de Québec qui n'était pas encore reconnu légalement pour cette fin, les biens retournèrent de plein droit à Sieur Pierre Brassard, frère du testateur.

Aimant mieux faire la bonne œuvre que son frère s'était proposée, que de jouir lui-même des biens que la loi lui donnait, il en fit une donation pure et simple à Mgr. Denaut personnellement, sans aucune charge ni condition. Cet acte est du 21 Novembre 1803. En reconnaissance de ce don, l'Evêque de Québec s'engagea, en Janvier 1804, à donner, dans l'école qu'il venait de fonder, une pension gratuite aux enfants des filles de Sieur P. Brassard et aux enfants et petits-enfants de ses garçons. Le 20 Août 1803, une procuration avait déjà été donnée par Sieur Pierre Brassard, à Messire Durocher, pour faire un don de ces biens à Mgr. Denaut, qui résolut alors de changer cette école en une maison de haute éducation. C'est dans cette intention, qu'il y envoya, au mois d'Octobre,

M. Jean Baptiste Roupe, Sous-diacre du Séminaire de Montréal, pour commencer aussitôt un cours latin. Les premiers élèves de ce cours étaient au nombre de vingt neuf, dont voici les noms :

Joseph Norbert Provancher, Nicolet,
 Thomas Cooke, Pointe du Lac,
 Jean-Louis Beaubien, La Baie,
 Joseph Giguères, Rivière du Loup,
 Joseph Deshayes St. Cyr, Nicolet,
 Michel Trudel, Nicolet,
 Michel Bourke, St. Grégoire,
 Joseph Etienne Cécil, Nicolet,
 Jean Baptiste Leclair, Nicolet,
 Thomas Durocher, Laprairie,
 Michel Hyacinthe Bellerose, Nicolet,
 Jean Desfossés, Nicolet,
 Pierre Desfossés, Nicolet,
 Joseph Daniel, Nicolet,
 Jean-Baptiste Désilets, Nicolet,
 Jean-Baptiste Proulx, Nicolet,
 Jean-Baptiste Béliveau, St. Grégoire,
 Joseph Beaubien, Nicolet,
 Nicolas Trudel, St. Grégoire,
 Joseph Trudel, St. Grégoire,
 Michel Lamothe, St. Grégoire,
 Dupuis, Nicolet,
 Pierre-Joseph Cressé, Trois-Rivières,
 Jean Cressé, Trois-Rivières,
 Raphaël Proulx, Nicolet,
 Pierre Proulx, Nicolet,
 Simon Forest, St. Grégoire,
 Jacques Pellerin, St. Grégoire.

Tel fut le commencement du Séminaire de Nicolet : une trentaine d'étudiants, sous la direction d'un jeune ecclésiasti-

que qui, bien que d'une faible santé, se dévouait néanmoins avec ardeur à leur éducation. Le petit nombre d'élèves, l'exiguïté du local, le manque de moyens nécessaires à toute nouvelle institution, ne pouvaient pas faire présager un avenir bien prospère pour cet établissement naissant. Mais la Providence veillait sur son œuvre : ce qui avait été commencé pour la gloire de Dieu et de son église, n'était pas destiné à périr sitôt.

II.

1805-1825.

En 1805, le nombre des élèves s'élevait déjà à cinquante ; ce qui engagea Mgr. Denaut à y envoyer de nouveaux professeurs et à ériger l'école en Petit Séminaire. Il nomma M. le curé Durocher, Supérieur, et M. Roupe, Prêtre, Directeur. Les choses étant alors régulièrement organisées, on pouvait concevoir quelques espérances pour la nouvelle maison de Nicolet, lorsqu'un évènement inattendu vint la mettre à deux doigts de sa ruine.

Le 17 Janvier 1806, Mgr. Denaut mourut subitement à Longueuil, laissant, par son testament du 3 Mai 1803, sa nièce, Demoiselle Marguerite Amable Denaut, légataire universelle de tous ses biens. Comme ce testament était antérieur de quelques mois à la donation de Sieur Pierre Brassard, il n'y était fait aucune mention des biens du Séminaire, de sorte qu'ils passèrent, avec ceux déjà légués par l'Evêque défunt, aux mains de sa seule héritière. Maintenant, l'école fondée par M. Brassard et le Séminaire érigé par Mgr. Denaut allaient être détruits, lorsque Dieu inspira au successeur de ce dernier, l'idée de continuer son œuvre. C'est pourquoi Mgr. Joseph Octave Plessis racheta de l'exécuteur testamentaire, le 18 Mars 1806, la terre et l'île, pour la somme de cinq mille francs.

Lorsque ce digne évêque se vit en possession du Séminaire,

il résolut de faire tout en son pouvoir pour le rendre digne du but que s'était proposé Mgr. Denaut, c'est-à-dire, d'en faire une maison d'éducation supérieure, qui put fournir à la société des sujets distingués, et surtout, former des prêtres dont le pays avait alors tant de besoin. Et comme il savait que, pour faire sortir cette maison de l'obscurité et la faire prospérer, il fallait lui donner pour supérieur un homme remarquable par ses talents et sa science, son premier soin, pour ainsi dire, fut de chercher, parmi ses prêtres, celui qui remplirait ce poste le plus avantageusement. Son choix tomba sur Messire Jean Raimbault, curé de la Pointe-aux-Trembles.

Il était difficile de trouver un homme plus instruit, plus digne et plus universellement respecté. Voici, d'ailleurs, ce que le judicieux évêque en pensait lui-même. Dans la lettre de nomination qu'il lui envoie, le 11 Septembre 1806, il dit :
 “ Monsieur et cher Raimbault, Vous serez surpris de l’antienne que je viens vous porter ; cependant j’y suis engagé,
 “ non seulement par mon opinion particulière, mais encore
 “ par celle de plusieurs curés vos amis qui me l’ont suggérée
 “ à l’envi les uns des autres. Il s’agirait de quitter la Pointe-
 “ aux-Trembles pour aller à Nicolet. Je vous établis Supérieur
 “ du Séminaire naissant de cette paroisse, qui a besoin, pour
 “ l’accrediter, d’un homme de votre réputation, qui soit aussi
 “ un homme de lettres et de goût.

“ L’aspect du charmant Nicolet, de son église, de son presbytère, de son Séminaire, de ses bons habitants, va vous
 “ faire bientôt perdre de vue tout ce que les cures de l’Anges-
 “ Gardien et de l’Enfant-Jésus vous ont offert de plus
 “ attrayant.”

11 Septembre, 1806.

M. Raimbault fut nommé Supérieur du Séminaire et curé de Nicolet, au mois d’Octobre 1806.

Le Séminaire de Nicolet avait trouvé dans Mgr. Plessis un puissant protecteur qui n’épargnait rien pour une maison qu’il

affectionnait beaucoup, et sur laquelle il fondait de grandes espérances. Avec ce coup d'œil sûr qui le distinguait toujours il avait deviné dans cette pauvre fondation, un instrument dont Dieu se servirait un jour pour l'avantage de la religion et de la société. Placée à distance égale des Séminaires de Montréal et de Québec, elle pouvait, par sa position, rendre, dans la suite, des services importants à l'éducation de cette partie de la campagne, éloignée des deux villes. C'est ce que l'illustre évêque exprimait dans une lettre de 1807 :
 “ Je n'ai rien plus à cœur, disait-il, que de voir ces différentes
 “ maisons préparer les moyens de propager le règne de Dieu
 “ dans cette partie du monde, et il est possible que l'école
 “ naissante de Nicolet soit, dans les vues impénétrables de la
 “ Providence, une ressource ménagée pour suppléer un jour
 “ aux deux autres, qui, étant plus connues et plus importantes,
 “ sont par là même plus propres à exciter l'envie des ennemis
 “ de la Religion.”

Après avoir nommé M. Rimbault Supérieur, Mgr. Plessis fit ajouter, l'été suivant, une aile en pierre, à la maison de M. Brassard, qui était devenue trop étroite pour loger les élèves dont le nombre augmentait de plus en plus. Cette aile qui, jointe à la maison déjà bâtie, formait un édifice de 120 pieds sur 38, fut construite en grande partie aux frais de l'évêque qui en donna le plan et les divisions. Il achetait lui-même les matériaux qu'il pouvait se procurer à Québec, les faisait charger sur des *frégates* et les expédiait au *havre* de Nicolet, comme il aimait à s'exprimer dans ses lettres au Supérieur.

Le 1er Octobre de la même année, M. Jean Charles Bédard succéda à M. Roupe comme Directeur. Celui-ci fut chargé de la mission de St. Régis qu'il desservit jusqu'en 1814, époque à laquelle il entra au Séminaire de St. Sulpice. Ayant été nommé missionnaire au Lac des Deux-Montagnes, il y demeura seize ans, après quoi il revint à Montréal, sa ville natale, où il continua d'exercer le Saint Ministère jusqu'à sa

mort, le 4 Septembre 1854. Il avait alors 73 ans, étant né le 9 Janvier 1782, et il allait compléter sa cinquantième année de prêtrise.

M. Roupe, comme premier Directeur du Séminaire de Nicolet, mérite à juste titre d'être mentionné, d'une manière particulière, dans cette histoire de la maison qu'il a vu naître, et qu'il a dirigée avec sagesse dans les sentiers difficiles qu'elle a eu à traverser dans sa première enfance. Comme une tendre mère, il a veillé autour de son berceau, sans que la pauvreté et les autres circonstances difficiles où se trouvait cet enfant de la Providence aient pour un seul instant diminué sa sollicitude ou amoindri son affection. Quoique d'une constitution délicate, il trouva néanmoins, dans son courage et sa piété, assez de force pour remplir les nombreux devoirs qui lui étaient imposés. Il lui fallait être à la fois Directeur, Préfet des Etudes, Econome, Professeur, Maître d'étude et de salle : ce qui l'occupait non seulement tout le jour, mais encore une partie de la nuit. Au milieu de ses occupations multipliées et de ses fatigues sans nombre, il était remarquable par sa confiance en Dieu et sa piété qu'il savait communiquer aux jeunes gens confiés à sa direction. Aussi ses élèves ont-ils toujours conservé de lui les plus beaux souvenirs. Il eut lui-même la consolation de voir plus tard deux d'entre eux élevés à la dignité épiscopale : Mgr. J. N. Provencher, évêque de la Rivière-Rouge, et Mgr. T. Cooke, évêque des Trois-Rivières. C'est une récompense que Dieu voulut lui accorder avant de l'appeler à lui, et qui dut le dédommager amplement, pour la vie présente, des quatre années d'abnégation, de dévouement et de sacrifices qu'il avait passées à Nicolet.

M. Bédard ne fut Directeur que six mois. Ayant un jour conduit les élèves sur la glace de la rivière, pour s'y amuser, tout-à-coup la glace céda sous ses pieds, et peu s'en fallut qu'il ne fut submergé. Il en résulta une pleurésie qui le retint

longtemps à sa chambre, et qui finit par prendre une tournure alarmante. Au mois de Mars 1808, il quitta le Séminaire pour descendre à Québec, où il mourut le 29 Juin suivant.

Aussitôt après son départ, il fut remplacé par M. Antoine Parant, plus tard Supérieur du Séminaire de Québec, et le 1^{er} Octobre, celui-ci céda sa place à M. Jean-Baptiste Paquin qui venait d'être nommé Directeur.

Cette année et la suivante, Mgr. Plessis fit faire beaucoup de réparations à la maison. Il était encouragé en cela par le nombre des étudiants qui augmentait au-delà de toute attente. Dès 1807, il s'élevait à 70 pensionnaires, c'est-à-dire que l'édifice qu'on venait de construire était déjà rempli. M. Rimbault eut même à refuser l'admission de plusieurs élèves, et les parents qui tenaient à envoyer leurs enfants à Nicolet, étaient obligés de retenir leurs places quelque temps d'avance. Un pareil résultat était bien propre à faire naître l'espérance dans ceux qui avaient à cœur l'avancement du nouveau Séminaire. Aussi son illustre protecteur écrivait-il au Supérieur en Octobre 1808 : « On a beau dire, « Dieu bénit vos soins et les miens pour le Séminaire de « Nicolet. »

De 1807 à 1810, Nicolet s'honore d'avoir eu au nombre de ses régents M. Rémi Gaulin, qui devint dans la suite évêque de Kingston. Il y fut successivement professeur d'Eléments, Méthode et Belles-Lettres. Les vertus et les talents qui lui ont plus tard mérité la mitre, se faisaient déjà remarquer en lui, lorsqu'il n'était que simple acolyte. Après de longues années d'absence, il visita de nouveau le Séminaire qui avait changé et grandi, mais dont la tradition conservait encore son souvenir.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de donner ici la liste du Supérieur, du Directeur et des Professeurs qui se trouvaient à Nicolet en 1810. On verra, après leurs noms, les dignités qui les ont distingués dans la suite :

MM. Jean Rimbault, Supérieur, Archiprêtre.

Jean-Baptiste Paquin, Directeur.

Louis Marie Cadieux, Vicaire-Général.

Rémi Gaulin, Evêque de Kingston.

Joseph Norbert Provencher, Evêque de la Rivière Rouge.

Paul Archambault, Vicaire-Général.

Joseph Onésime Léprohon, Directeur.

Pierre Marie Mignault, Vicaire-Général de Burlington.

Pendant que les élèves devenaient plus nombreux et que les choses prenaient un aspect plus rassurant, Mgr. Plessis n'était point oisif. Il s'occupait activement de tout ce qui pouvait être avantageux à son cher Nicolet, comme il l'appelait souvent. Non content de l'avoir acheté de ses propres deniers, d'y avoir ajouté une aile de 120 pieds, il voulait l'asseoir sur des bases solides, en faisant l'acquisition de biens-fonds qui seraient, en tout temps, une garantie contre les éventualités auxquelles une maison de ce genre est ordinairement exposée.

Comme il ne pouvait se rendre à Nicolet que deux ou trois fois l'année, et qu'il lui était impossible de surveiller de près les travaux ou transactions qui s'y faisaient, il avait nommé Mr. Rimbault son procureur pour transiger les affaires en son absence. Il lui écrivait d'ailleurs plusieurs fois le mois, ainsi qu'au Directeur et à l'Econome, donnant à chacun ses ordres, et dirigeant tout, depuis le règlement de la communauté et le cours d'études jusqu'aux plus petits détails de l'économie. Il faut avoir le loisir de parcourir cette volumineuse correspondance pour pouvoir réellement apprécier tout l'intérêt qu'il portait au Séminaire, et les peines sans nombre qu'il se donnait pour le faire prospérer.

C'est un devoir de reconnaissance de signaler ici les services importants rendus à la maison de Nicolet, par le vénérable curé de Chambly, le Rev. Pierre Marie Mignault. Il remplit pendant l'espace de cinq ans, de 1807 à 1812, la charge d'Eco-

nome, qui était alors une des plus laborieuses. Il suffira de dire qu'il y fit preuve des mêmes talents, et du même dévouement qui n'ont cessé de le distinguer depuis plus d'un demi-siècle ; et la magnifique rangée d'ormes, qu'on admire à l'est des pins, proclamera longtemps que la main qui l'a plantée, il y a cinquante sept ans, travaillait, non seulement à soutenir l'établissement dont les intérêts matériels lui étaient confiés, mais encore à l'embellir.

Mr. Paquin, après avoir été Directeur deux ans, fut remplacé par M. Louis Marie Cadieux, le 1er Octobre 1810. A la charge de Directeur, il joignit, pendant quelque temps, la desserte de la Baie-du-Febvre, après la mort du curé du lieu. M. Paquin était un homme pieux, actif, et qui exerçait une grande vigilance sur les jeunes gens qu'il dirigeait : témoignage que Mgr. Plessis lui rendit en plusieurs circonstances. En laissant Nicolet, il alla desservir St. François de la Beauce et demeura dans le ministère jusqu'à sa mort qui arriva le 19 Février 1832.

Au mois d'Octobre 1811, Sir George Prevost honora de sa visite le Séminaire, dont la renommée avait déjà attiré son attention. La beauté du site, et l'ordre qui semblait régner dans tout l'établissement, frappèrent son Excellence qui en exprima son entière satisfaction à Mgr. Plessis au retour de son voyage. Voici la lettre de Mgr. Plessis à M. Raimbault qui rend compte de ses impressions :

“ Sir George, avant que j'eusse reçu votre dernière, m'avait déjà témoigné sa satisfaction de l'aperçu pris de la maison de Nicolet. Il a été flatté qu'on y enseignât l'anglais et m'a parlé avec éloge des maîtres et de M. Cadieux en particulier. L'endroit lui a paru sain, agréable et calculé pour une maison d'éducation. En général, le brave chevalier annonce des dispositions favorables pour le clergé catholique.”

Octobre, 1811.

En souvenir de sa visite, de même qu'en reconnaissance

MM. Jean Rimbault, Supérieur, Archiprêtre.

Jean-Baptiste Paquin, Directeur.

Louis Marie Cadieux, Vicaire-Général.

Rémi Gaulin, Evêque de Kingston.

Joseph Norbert Provencher, Evêque de la Rivière Rouge.

Paul Archambault, Vicaire-Général.

Joseph Onésime Léprohon, Directeur.

Pierre Marie Mignault, Vicaire-Général de Burlington.

Pendant que les élèves devenaient plus nombreux et que les choses prenaient un aspect plus rassurant, Mgr. Plessis n'était point oisif. Il s'occupait activement de tout ce qui pouvait être avantageux à son cher Nicolet, comme il l'appelait souvent. Non content de l'avoir acheté de ses propres deniers, d'y avoir ajouté une aile de 120 pieds, il voulait l'asseoir sur des bases solides, en faisant l'acquisition de biens-fonds qui seraient, en tout temps, une garantie contre les éventualités auxquelles une maison de ce genre est ordinairement exposée.

Comme il ne pouvait se rendre à Nicolet que deux ou trois fois l'année, et qu'il lui était impossible de surveiller de près les travaux ou transactions qui s'y faisaient, il avait nommé Mr. Rimbault son procureur pour transiger les affaires en son absence. Il lui écrivait d'ailleurs plusieurs fois le mois, ainsi qu'au Directeur et à l'Econome, donnant à chacun ses ordres, et dirigeant tout, depuis le règlement de la communauté et le cours d'études jusqu'aux plus petits détails de l'économie. Il faut avoir le loisir de parcourir cette volumineuse correspondance pour pouvoir réellement apprécier tout l'intérêt qu'il portait au Séminaire, et les peines sans nombre qu'il se donnait pour le faire prospérer.

C'est un devoir de reconnaissance de signaler ici les services importants rendus à la maison de Nicolet, par le vénérable curé de Chambly, le Rev. Pierre Marie Mignault. Il remplit pendant l'espace de cinq ans, de 1807 à 1812, la charge d'Eco-

nome, qui était alors une des plus laborieuses. Il suffira de dire qu'il y fit preuve des mêmes talents, et du même dévouement qui n'ont cessé de le distinguer depuis plus d'un demi-siècle ; et la magnifique rangée d'ormes, qu'on admire à l'est des pins, proclamera longtemps que la main qui l'a plantée, il y a cinquante sept ans, travaillait, non seulement à soutenir l'établissement dont les intérêts matériels lui étaient confiés, mais encore à l'embellir.

Mr. Paquin, après avoir été Directeur deux ans, fut remplacé par M. Louis Mune Cadieux, le 1er Octobre 1810. A la charge de Directeur, il joignit, pendant quelque temps, la desserte de la Baie-du-Febvre, après la mort du curé du lieu. M. Paquin était un homme pieux, actif, et qui exerçait une grande vigilance sur les jeunes gens qu'il dirigeait : témoignage que Mgr. Plessis lui rendit en plusieurs circonstances. En laissant Nicolet, il alla desservir St. François de la Beauce et demeura dans le ministère jusqu'à sa mort qui arriva le 19 Février 1832.

Au mois d'Octobre 1811, Sir George Prevost honora de sa visite le Séminaire, dont la renommée avait déjà attiré son attention. La beauté du site, et l'ordre qui semblait régner dans tout l'établissement, frappèrent son Excellence qui en exprima son entière satisfaction à Mgr. Plessis au retour de son voyage. Voici la lettre de Mgr. Plessis à M. Raimbault qui rend compte de ses impressions :

“ Sir George, avant que j'eusse reçu votre dernière, m'avait déjà témoigné sa satisfaction de l'aperçu pris de la maison de Nicolet. Il a été flatté qu'on y enseignât l'anglais et m'a parlé avec éloge des maîtres et de M. Cadieux en particulier. L'endroit lui a paru sain, agréable et calculé pour une maison d'éducation. En général, le brave chevalier annonce des dispositions favorables pour le clergé catholique.”

Octobre, 1811.

En souvenir de sa visite, de même qu'en reconnaissance

pour la gracieuse réception qu'on lui avait faite, Sir George fit don à la maison d'un billard de cinquante guinées, qui sert encore aujourd'hui à amuser les amateurs.

En 1812, Mgr. Plessis commença à parler sérieusement de bâtir une grande aile pour les classes qui étaient trop petites et en trop petit nombre pour le chiffre toujours croissant des écoliers. L'année suivante, il exécuta son projet avec l'activité qu'il apportait à toutes ses actions. Cette aile, longue de 147 pieds et large de 21, fut encore bâtie à ses frais, si l'on excepte pourtant l'allocation faite par la caisse ecclésiastique de St. Michel qui contribua généreusement, pendant plusieurs années, pour une somme assez considérable, au soutien du nouveau Séminaire. La pension très-modique des élèves étant bien loin de suffire aux dépenses annuelles, il semblait téméraire de songer à une construction aussi dispendieuse, mais l'Evêque de Québec, ne comptant que sur sa générosité et sur celle de quelques prêtres qui le secondaient noblement, mit sa confiance en Dieu et commença son œuvre. " Dieu connaît mes vues dans cette entreprise, écrivait-il à M. Rimbault, sa Providence sera pour nous."

Dans l'automne de 1813, M. Cadieux fut remplacé comme Directeur par M. Paul Archambault. Nommé plus tard curé des Trois-Rivières, il ne cessa de porter le plus grand intérêt à tout ce qui pouvait faire du bien à l'établissement qu'il avait autrefois dirigé avec sagesse, et auquel il était demeuré sincèrement attaché. En sa qualité de Grand-Vicaire du District, il faisait partie de la corporation formée par Mgr. Plessis : ce qui lui fournissait l'occasion de continuer, quoique d'une manière différente, l'œuvre qui avait occupé ses premières années de sacerdoce. Il mourut à la Rivière-Ouelle le 13 Juin 1838, après avoir laissé au Séminaire, comme un dernier gage de son affection, plusieurs objets précieux qu'on y conserve religieusement.

Lorsque l'aile qu'on venait de bâtir fut terminée, on y trans-

porta les classes et quelques dortoirs, de sorte que le grand corps de la maison demeura à peu près partagé en salle d'étude, salle de récréation, bibliothèque et parloir. Maintenant le Supérieur put admettre plus d'élèves que par le passé, et il devint plus facile de faire observer une règle uniforme, à cause des grands appartements récemment préparés pour les pensionnaires.

Ces pensionnaires venaient de toutes les parties du pays. Plusieurs officiers de la garnison de Québec y envoyaient leurs enfants à cause de la salubrité du climat, et en même temps pour les forcer d'apprendre la langue française qu'il leur fallait nécessairement étudier, entourés comme ils étaient de Canadiens-Français. Les Provinces du Golfe fournirent aussi leur contingent, ainsi que le Haut-Canada. Aujourd'hui ces détails paraîtraient inutiles ; mais si l'on songe à la difficulté des communications il y a cinquante ans, à la grande distance que ces élèves avaient à parcourir, sans parler du peu de garanties que devait nécessairement offrir une institution qui venait de naître, il sera impossible de ne pas remarquer cette circonstance singulière. Ne serait-ce pas là la main de Dieu qui travaille à une œuvre de prédilection, et qui fait venir des secours d'où les hommes n'en attendent pas ?

Le 1er Octobre 1816, M. Archambault quitta le Séminaire où il avait exercé les fonctions de Directeur pendant trois ans. Il signala son administration par la fermeté et la vigilance qu'il déploya avec la jeunesse dont il était chargé. Craignant que l'homme ennemi ne vint jeter, pendant la nuit, de mauvaises semences dans le champ du père de famille, il veillait sans relâche à ce que la discipline et les bonnes mœurs de sa communauté ne perdissent rien de leur vigueur et de leur pureté. Mgr. Piessis qui savait apprécier son monde, lui reconnaissait beaucoup d'habileté pour la Direction, comme l'attestent encore plusieurs de ses lettres à M. Rimbault.

M. Archambault mourut curé de Vaudreuil, le 20 Février

1858, après avoir mérité le titre de Chanoine-Honoraire de la Cathédrale et celui de Grand-Vicaire du Diocèse de Montréal. Il fut remplacé à Nicolet par M. Joseph Onésime Léprohon qui avait déjà rempli en 1813 la charge de Vice-Directeur, et qui devait faire briller pendant longtemps ces vertus admirables qui l'ont rangé à juste titre au nombre des gloires du Séminaire de Nicolet.

C'est aussi vers cette époque que cette âme tendre et poétique, M. Pierre Laviolette, trouvait dans les accords naissants de sa lyre, des inspirations dignes de nos meilleurs poètes. Pendant qu'il professait la Rhétorique, il composa plusieurs pièces de poésie dans lesquelles il célébrait avec enthousiasme les beautés de la nature qu'il avait sans cesse sous les yeux. Quel Nicolétain n'a pas chanté avec lui :

O Nicolet, qu'embellit la nature,
Avec transport toujours je te revois.
Sous les frimas, comme sous la verdure,
Tu plais autant que la première fois !

Comme on peut le remarquer, l'arbre, planté dans l'obscurité il y a quelques années, commençait déjà à donner des fruits. Les sacrifices incroyables que s'était imposés Mgr. Plessis pour lui faire prendre racine et le protéger contre la tempête, ainsi que les soins assidus des hommes dévoués qui l'avaient arrosé de leurs sueurs, allaient bientôt être récompensés. L'Eglise avait eu, comme de droit, les prémices de la première génération sortie du Séminaire, et elle a toujours continué depuis à avoir la plus large part. M. Jean-Louis Beaubien, ancien curé de St. Thomas de Montmagny, fut le premier anneau de cette longue et brillante chaîne de prêtres qui ont porté, dans tous les Diocèses du Bas-Canada, la parole de Dieu et l'exemple des vertus sacerdotales.

C'est ici le lieu de parler de l'origine de la mission de la Rivière-Rouge, qui est redevable à des élèves de Nicolet du bonheur qu'elle a d'être catholique. MM. Provencher et

Dumoulin, remplis de toute l'ardeur et la force de la jeunesse, et brûlant du désir de sauver des âmes à Jésus-Christ, partent en 1818 pour ces contrées lointaines, dont la misère et la dégradation avaient touché leurs cœurs généreux. L'Evêque de Québec s'estimait heureux d'avoir trouvé parmi les prêtres, formés par son séminaire, ces missionnaires héroïques. Dans une lettre du mois d'Avril 1818, il dit à M. Rimbault :

“ Voilà votre Séminaire, M. le Supérieur, qui donne deux
 “ braves missionnaires à la Rivière Rouge, à huit ou neuf
 “ cents lieues de Québec, savoir MM. Provencher et Dumoulin
 “ Quand il n'aurait procuré que ce service à la religion, ce
 “ serait assez pour nous dédommager, vous et moi, de la soli-
 “ tude qu'il nous donne depuis douze ans.”

Il ne pouvait surtout se lasser d'admirer le courage et la piété de Mgr. Provencher, qui paraissait être l'homme de la Providence pour ces pays éloignés. Lorsque ce dernier partit de nouveau en 1822 pour ses missions, Mgr. Plessis écrivait :
 “ Mgr. de Juliopolis a laissé Montréal le 1er du courant. Ce brave homme sera béni de Dieu, je l'espère. Sa vertu me fait envie, et je m'estimerai heureux d'être digne de mon poste comme il l'est du sien.”

L'exemple de Mgr. Provencher et de M. Dumoulin trouva plus tard des imitateurs parmi les prêtres de Nicolet. Leur œuvre fut continuée pendant plusieurs années par M. le Grand-Vicaire Lafleche, M. G. A. Belcourt, M. F. Boucher et M. A. Mayrand, le premier desquels eut la triste consolation de fermer les yeux au Saint Evêque, le 7 Juin 1853.

De 1818 à 1823, le Séminaire de Nicolet compta parmi ses professeurs M. Ignace Bourget et M. John Holmes, deux hommes remarquables par leurs vertus et leur science, et qui ont acquis plus tard une place distinguée parmi nos gloires nationales. Quoiqu'ils ne soient pas du nombre des élèves sortis de cette institution, ils n'en ont pas moins contribué a

augmenter l'éclat de sa renommée, et méritent par conséquent toute sa reconnaissance.

En 1819, Mgr. Plessis passa en Europe pour faire approuver la division de son immense diocèse, maintenir, contre les prétentions du gouvernement, les droits du Séminaire de Montréal, et obtenir une charte pour celui de Nicolet. Depuis deux ans, il avait formé le projet de créer une corporation qui serait autorisée par le gouvernement à administrer les biens du Séminaire, et à laquelle il céderait tous les droits de propriété sur ces mêmes biens qu'il avait acquis depuis 1806. Plusieurs raisons l'avaient engagé à en venir à cette détermination ; entre autres, la crainte de voir le fruit de ses travaux passer en des mains étrangères après sa mort. L'exemple de son prédécesseur, Mgr. Denaut, était un avertissement dont il devait tenir compte. S'il voulait conserver à son pays une maison qui lui avait coûté tant de sacrifices, il lui fallait obtenir du gouvernement des garanties solides et une protection spéciale ; car les luttes qui venaient de s'engager entre le clergé et l'état, ainsi que l'attitude hostile des Ministres à l'égard du Séminaire de Montréal, lui laissaient assez entrevoir quel avenir était réservé aux maisons d'éducation du Bas-Canada, en outre qu'elles lui prédisaient bien peu de succès pour le plan qu'il avait en vue. En 1817, le Secrétaire des Colonies n'avait pas daigné répondre à une semblable requête de Mgr. Plessis. Mais Dieu sut, en son temps, tirer des ennemis de son Eglise les secours nécessaires pour assurer l'avenir d'une œuvre qu'il avait singulièrement protégée jusqu'alors. L'Evêque de Québec négocia avec tant d'habileté et de droiture qu'il obtint bientôt ce qu'il désirait de tout cœur. Le 10 Décembre 1821, Son Excellence le Gouverneur Dalhousie fit émaner au nom de Sa Majesté, des lettres patentes qui reconnaissaient au Séminaire une existence légale, et en confiaient l'administration à une Corporation Ecclésiastique com-

posée de l'Evêque de Québec, de son Coadjuteur, du Grand Vicaire du District des Trois Rivières, du Curé de la paroisse de Nicolet, et du doyen des curés du même district, avec pouvoir d'acquérir des fonds suffisants pour constituer un revenu annuel de deux mille cinq cents louis, et de recevoir les meubles et immeubles qui pourraient être légués, par actes entre-vifs ou par dispositions testamentaires, à cette Corporation.

Mgr. Plessis avait, le 4 du mois de Mai précédent, cédé par acte notarié, son Séminaire, ses terres de Nicolet et quelques autres propriétés, à la nouvelle Corporation qui devait le remplacer dans l'administration de tous ces biens. Il couronnait ainsi, par un acte de générosité vraiment royale, les sacrifices nombreux qu'il s'était imposés depuis quinze ans pour fonder une institution qui allait maintenant marcher d'un pas ferme vers le but marqué par Mgr. Denaut.

Dans un mandement du 5 Décembre 1822, Mgr. Plessis annonce au clergé de son Diocèse le succès de ses négociations à la cour de Rome et à celle de Londres.

“ Avant tout, dit-il, nous avons à vous apprendre qu'un des motifs de notre passage en Angleterre, était de procurer de la stabilité à un Petit-Séminaire naissant que nous avons trouvé dans la paroisse de St. Jean de Nicolet, et qui, dès le commencement de notre épiscopat, était devenu pour nous l'objet d'une sollicitude toute particulière. Une requête, transmise à ce sujet au gouvernement en Angleterre, dans l'automne de 1817, était demeurée sans réponse. Rendu sur les lieux, nous renouvelâmes nos instances auprès des Ministres de Sa Majesté, et c'est en conséquence de leurs ordres que Son Excellence le Gouverneur-en-chef a fait expédier, au nom du Roi et sous le grand Sceau de la Province, des Lettres Patentes d'amortissement, en date du 10 Décembre 1821, conçues dans les termes les plus amples et les plus satisfaisants, qui donnent à ce Séminaire une existence légale, et en confient l'administration à une Corporation Ecclésiastique telle que nous l'avions nous-

même désignée. Un établissement de ce genre, ajouté à ceux qui existent déjà dans ce pays, n'est point du tout une chose indifférente aux yeux de la Religion. Il n'est donc aucun de vous, Nos Très Chers Frères, qui ne doive bénir Dieu du succès d'une entreprise qui nous a causé, à la vérité, beaucoup de soins et de peines, mais qui enfin a complètement rempli nos espérances. Au moyen de ces Lettres Patentes, les personnes zélées pour l'éducation ecclésiastique peuvent hardiment donner et léguer meubles et immeubles au Séminaire de Nicolet, sans crainte d'être frustrées dans leurs intentions, avantage qu'elles n'avaient pas auparavant ; d'où il a résulté que, depuis 1806, cet établissement ne s'est soutenu et agrandi que par des aumônes, par nos épargnes et par les libéralités d'une partie de notre clergé, que nous prions d'en recevoir ici nos remerciements les plus sincères."

Lorsqu'il eut reçu les Lettres Patentes attendues depuis si longtemps, il se hâta d'écrire à M. Rimbault pour faire chanter un *Te Deum* dans l'église paroissiale, afin de remercier Dieu de l'insigne faveur qu'il venait d'accorder à son Séminaire.

Le 12 Mars 1823, Mgr. Plessis accorda, par un décret, la permission d'ériger, dans le Petit Séminaire de Nicolet, une congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie. Comme cette permission avait été longtemps sollicitée, elle causa une grande joie aux écoliers. Leur pieux Directeur, M. Léprohon, surtout, « jubilaît » suivant l'expression de l'évêque. Le 20 Avril suivant, jour de la Ste. Famille, quarante-quatre membres, à la tête desquels était M. Léprohon lui-même, s'aggrégèrent pour la première fois à la nouvelle Congrégation.

Vers cette époque, l'évêque de Québec conçut l'idée de bâtir à Nicolet un nouveau Séminaire qui recevrait un plus grand nombre d'élèves, et serait en même temps un monument durable élevé à la Religion et aux lettres. Il fit même circuler en 1825, parmi le clergé, une liste de souscription pour la nouvelle bâtisse. Pour encourager cette bonne œuvre, il mit son

nom à la tête de la liste qui se couvrit bientôt de signatures. Mais il n'eut pas la consolation de voir se réaliser la grande pensée qui occupa presque constamment les dernières années de sa vie. Il avait combattu longtemps et vaillamment les combats du Seigneur ; il allait bientôt recevoir sa récompense. Mgr. Plessis mourut le 4 Décembre 1825, à l'âge de 62 ans et 9 mois. L'Eglise du Canada perdit en lui son plus illustre représentant, le pays, son plus grand citoyen, et le Séminaire de Nicolet, son plus grand bienfaiteur.

Il est impossible d'énumérer tout ce qu'il fit pour cette institution en particulier. Les sacrifices les plus onéreux, de même que les plus grandes difficultés, rien ne l'arrêtait, quand il s'agissait de son enfant de prédilection, de son « cher Nicolet. » Après l'avoir sauvé de la ruine presque certaine qui le menaçait après la mort de Mgr. Denaut, il lui prodigua, pendant près de vingt ans, les bienfaits de toutes sortes que lui suggéraient sans cesse sa libéralité et son affection. Pour lui assurer un avenir plus prospère, il fit l'acquisition de quelques biens-fonds qui devaient le soutenir dans les temps difficiles. D'une simple maison de pierre, il fit un édifice de 120 pieds sur 40, auquel il ajouta plus tard une aile de 147 sur 21. Si à cela on ajoute qu'il fournissait les livres pour la nouvelle bibliothèque, qu'il payait la pension de plusieurs élèves ; en un mot, qu'il déboursait ordinairement de deux à trois cents louis par année pour son Séminaire, on aura une idée de sa générosité.

L'affection qu'il avait pour cette maison d'éducation était aussi vraiment extraordinaire. Ceux-là seuls qui ont connu ce grand évêque ou qui ont eu occasion de lire ses volumineuses et intéressantes correspondances, peuvent bien apprécier tout l'intérêt qu'il lui portait. Dans une lettre de 1810, il disait à M. Raimbault : « Vous m'avez écrit amplement, et il ne fallait pas moins pour me contenter. Les plus petits détails deviennent intéressants quand il s'agit d'une maison que j'aime comme celle de Nicolet, et dont je désire que Dieu puisse tirer

sa gloire." Il écrivait deux ou trois fois le mois au supérieur sans parler des lettres qu'il envoyait régulièrement au Directeur et à l'Econome, et dans lesquelles ils s'informait minutieusement de tout ce qui concernait les intérêts matériels du Séminaire ainsi que de la conduite et des succès de chaque élève. La sollicitude vraiment paternelle qu'il avait pour ces derniers se peint admirablement dans ce seul mot : « Je vous félicite, écrivait-il encore à M. Raimbault, sur la rencontre d'un boulanger qui fasse manger de bon pain à mes enfants. »

C'est surtout dans les visites qu'il y faisait deux ou trois fois l'année, qu'il était facile de remarquer tout le contentement qu'il éprouvait de se trouver sous cet humble toit bâti de ses mains. Dans cette paisible retraite, au milieu de cette nature charmante qu'il ne se lassait jamais d'admirer, il semblait respirer plus à l'aise que partout ailleurs. C'était l'oasis où il venait de temps en temps se reposer des fatigues de sa vie laborieuse, et oublier les soucis nombreux dont il était accablé. Mettant de côté sa gravité ordinaire, il se mêlait aux écoliers dont il connaissait tous les noms. Tantôt il les questionnait sur leurs études ; tantôt il présidait à leurs jeux qu'il égayait par ses saillies fines et enjouées. Une telle condescendance l'avait rendu l'idole des élèves ; et chaque fois que l'heureuse nouvelle de son arrivée était annoncée, leur joie était au comble.

Le nom de Mgr. Joseph Octave Plessis brillera à jamais d'un vif éclat dans les annales du Séminaire de Nicolet. Ses bienfaits signalés, ses sacrifices, son attachement pour cette institution qu'il tira, pour ainsi dire, du néant, seront toujours rappelés avec admiration et reconnaissance par les continuateurs de son œuvre patriotique et par tous les vrais amis de l'éducation.

III.**1825--1841.**

Après la mort de Mgr. Plessis, la Corporation continua, sous la présidence du nouvel évêque de Québec, Mgr. Bernard Claude Panet, à s'occuper du plan qu'avait en vue l'évêque défunt, c'est-à-dire, la construction d'un nouveau Séminaire.

La souscription de 1825 avait produit la jolie somme de £3000, tant parmi le clergé que parmi les laïques. Au nombre de ces derniers, on doit surtout signaler le seigneur Dionne, de Kamouraska, qui se distingua par son zèle et sa libéralité. Pendant les vacances de cette année et de la suivante, M. Léprohon parcourut la plupart des paroisses du Bas-Canada, afin de collecter les argents et de trouver de nouveaux souscripteurs. Il fut accueilli partout avec une bienveillance et une générosité qui firent augurer le meilleur succès pour une entreprise qui semblait rencontrer l'approbation de tous.

Le site choisi pour ériger le Séminaire projeté se trouvait à environ cinq arpents au nord-est de l'ancien, sur une légère éminence qu'avoisinait un charmant bocage. Dès 1826, on y rassembla quelques matériaux destinés à la nouvelle bâtisse dont les fondements furent posés le printemps suivant; et le 31 Mai 1827, la bénédiction de la première pierre fut faite par Mgr. Panet, en présence de Son Excellence le Gouverneur Lord Dalhousie, et de la Comtesse, son épouse, de Mgr. Signay, coadjuteur de l'évêque de Québec, de Kennel Chandler, seigneur de Nicolet, et d'une foule nombreuse de prêtres et de laïques, venus de toutes parts pour voir l'imposante cérémonie. Le nombre des personnes présentes fut estimé à 10,000.

Plusieurs pièces de monnaie des différents pays d'Europe et d'Amérique, ainsi que quelques médailles, représentant le cachet de la Corporation et l'ancien Séminaire, avec les noms de tous les Régents et élèves de cette année, furent scellées dans la première pierre, le 8 d'Août suivant. L'inscription qui suit, et

dont M. Rimbault est l'auteur, y fut aussi déposée le même jour :

†
D.O.M.

Collegio huic S. Raph. Arch. dedicato
Ortum dedit Element. Schola

A Revd Lud. Mar. Brassard huj. Paroch. Past. instituta,
Et in privat. domo adsita Fluv. Nicol. habita

Quam acquisivit Ill. et Revdis D. D. J. O. Plessis Queb. Epis.
felic. memor.

Et tum suis impens. tum Cleri donis valde ampliavit.

Haec ut firmior staret jam adult. Institutio.

Humtatum scienarumque gemmis ornata,

Id Praelat. indefes. traj. mari.

Regias litras obtinuit ;

Et mox nov. aedificium Studentium undequaq. affluent. capax

Extruend. cogitat. At morte preventus

Id consil. dign. suae sedis haeredi moliend. reliquit.

Hac sua laus fuit succesri, est explo suo hortatibusq.

Clerum piosq. Laic. stimulret ad subdia fundenda

Quae Magn. hoc opus aggrediendi

Et (ut spes est) perfendi facult. praeberent.

Id autem incept. auspicatum, ut benè procedat

Invoc. Suprmi Arctectae nomine

Hic primus Lapis

Ab Ill. et Revdis. D.D. Bern. Cl. Panet Epis. Queb.

Coram Excel. Comite Dalhousie

Viro bell. civiliq. laud. conspic.

Huj. Provinc. pro Reg. Administore

Comitante uxore suâ eximiâ

Coram Ill. et Revdis. D. D. J. Signay Epis. Fussul. et sed. Queb.

Coad.

Cui nullus hoc coept. promovendi

Studio vel opere accessit

Coram honorat. Kenel Chandler Dnii. Nicol. praedu.
 Jura tente, et in multis operi favente
 Simul cum conjuge suâ benevolâ ;
 Praesentibus
 Rev. Jn Raimbault huj. Paroch. Rect. Archipr. et Colleg. Supore
 Et Rev. On. Leprohon ejusd. Colleg. Directore zelatissimo
 Cum XIX aliis Presteris
 Inter quos Rev. Gab. Courtin uno è V administrat.
 Et plurim. sive in Militia, sive in Negot. perspicuis,
 Adstante magn. tum ex Nicolet. tum ex vicinis
 Paroch. concursu., cum solem. rit. unanimq. plaus.
 Positus fuit
 A. D. MDCCLXXVII die Maii xxxi, jubil. perextens. hic vigente
 Regnante in Angliâ Georgi. IV,
 Leone XII Romanam Sed. occupate
 Ill. et Revdis. D. D. J. J. Lartigue Epis. Teln. et Vic. gen.
 Pro Mont. District ; Supore Semin. S. Sulp Revd. H. Roux
 [Vic. Gen.
 Scientiâ dotibusq. clericis praeclaros
 Semin. Queb. Supore Rev. Hier. Demers Vic. Gen.
 Qui aedificii ichnograph. cum insign. perit. delineavit
 Quod extruend. Dns. J. B. Hebert
 Suscepit.
 Corporatio
 Cui Colleg. creditur Administratio
 Ex. Regiis littris. dat. Queb. die X Dec. A. D. MDCCLXXI
 An. II Regn. Georgii IV
 In cast. à S. Ludovico
 Sub Magn. Sigil. Prov. et Sign. Nob. Com. Dalhousie
 Ejusd. Administrat. V const. memb. scilicet
 Episc. Queb. ejus Coadj.
 Vic. Gen. pro District. Trifluv. (nunc Rev. F. Noiseux)
 necnon Rect. Paroch. Nicol.
 Et Presterò à longri tempore Paroch. in eod. District.
 Regente
 Utroq. jam cum duob. Epis. nominatim inscripto.

En voici la traduction :

AU DIEU TRÈS-BON, TRES-GRAND.

Ce Collège, dédié à St. Raphaël, Archange, eut pour origine une école élémentaire, fondée par le Rév. Louis Marie Brassard, curé de cette paroisse, et tenue dans une maison privée près de la rivière Nicolet. Acquisie par l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Joseph Octave Plessis, Evêque de Québec, cette maison reçut de lui de notables agrandissements qu'il effectua, tant à ses propres frais, qu'au moyen des dons du clergé. Pour mieux affermir l'institution parvenue à son adolescence, et déjà parée de l'éclat des lettres et des sciences, l'infatigable prélat, ayant traversé la mer, obtint en sa faveur des lettres patentes. Bientôt il songea à construire un nouvel édifice, capable de contenir la foule des élèves qui affluaient de toutes parts. Mais, prévenu par la mort, il dut léguer au digne héritier de son siège l'exécution de son projet.

Ce fut la gloire de son successeur d'exciter, par son exemple et par ses sollicitations, le clergé et de pieux laïques à fournir des fonds qui lui permissent d'entreprendre ce grand ouvrage et de le mener à bonne fin, comme on peut l'espérer.

Pour en consacrer les commencements sous d'heureux auspices, le nom du Suprême Architecte étant invoqué ;—en présence de son Excellence le Comte Dalhousie, personnage orné de tous les genres de mérites civils et militaires, gouverneur de la Province, au nom du Roi, accompagné de sa très-noble épouse ; en présence de l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Joseph Signay, Evêque de Fussala et Coadjuteur du siège de Québec, dont le zèle à promouvoir cette entreprise n'a pas été surpassé ; en présence de l'Honoré Kennel Chandler, seigneur de Nicolet, rattaché par de nombreux services à l'œuvre commencée, et de sa bienveillante épouse ; étant présents, le Rev. Jean Raimbeault, Archiprêtre, curé de la paroisse et Supérieur de ce Collège ; le Révérend Joseph Onésime Léprohon, Direc-

teur très-zélé du même Collège ; dix-neuf autres prêtres, parmi lesquels, le Révérend Gabriel Courtin, l'un des cinq administrateurs ; — un grand nombre de militaires et de citoyens distingués ; au milieu d'un grand concours venu, tant de Nicolet, que des paroisses voisines ; — cette première pierre a été posée solennellement, au bruit d'applaudissements unanimes, par l'Illustrissime et Révérendissime seigneur Bernard Claude Panet, Evêque de Québec, l'an du Seigneur mil-huit-cent-vingt-sept, le trente-un Mai ; le Jubilé étant solennisé en cette paroisse, George IV régnant en Angleterre, Léon XII occupant le Saint-Siège ; l'Illustrissime et Révérendissime seigneur J. J. Lartigue étant Evêque de Telmesse et Vicaire-Général pour le district de Montréal ; le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice étant le Révérend H. Roux, Vicaire-Général, prêtre distingué par sa science et ses vertus ; le Sugérieur du Séminaire de Québec étant le Révérend Jérôme Demers, Vicaire-Général, qui a tracé avec une rare habilité le plan de cet édifice dont Sieur Jean-Baptiste Hébert a entrepris la construction. La corporation chargée de l'administration du collège, en vertu de lettres patentes données à Québec le dix Décembre mil-huit-cent-vingt-un, l'an deux du règne de George IV, au château St. Louis, sous le grand sceau de la Province et le seing du noble comte Dalhousie, est composée de cinq membres, savoir : l'Evêque de Québec, son coadjuteur, le Vicaire-Général du district des Trois-Rivières (actuellement le Rév. F. Noisieux), le curé de Nicolet et le plus ancien curé du District. Ces deux derniers, ainsi que les deux évêques, ont été inscrits plus haut nommément.

Le plan du nouvel édifice, comme le remarque l'inscription, avait été fait par M. Jérôme Demers, Vicaire Général et Supérieur du Séminaire de Québec ; et l'exécution en avait été confiée à M. Jean-Baptiste Hébert, architecte. Il consistait en un corps principal de 300 pieds de long sur 38 de large, terminé à chaque

extrémité par une aile de 180 pieds sur 43, de manière à figurer la lettre **H**. Les murs devaient avoir une élévation de 40 pieds audessus du sol, et supporter un toit de 23 pieds de hauteur. Cet immense édifice avait été divisé en trois étages, sans compter les mansardes qui pouvaient être utilisées plus tard en dortoirs.

On comprend que pour construire une maison aussi vaste, sans plus de ressources que la Corporation d'alors n'en avait à sa disposition, il fallait un courage à toute épreuve. Mais le vénérable évêque de Québec, qui voulait rivaliser de générosité avec son prédécesseur, était le premier à encourager ceux qui hésitaient à l'entreprendre. Comme son grand âge ne lui permettait pas de s'occuper des détails de la nouvelle construction, il se déchargea de ce soin sur son zélé coadjuteur, Mgr. Joseph Signay, se réservant de contribuer, autant que ses moyens pourraient le lui permettre, à l'érection du nouveau Séminaire.

Il était impossible, dans les circonstances présentes, de trouver un homme plus utile et plus dévoué que ne l'était le coadjuteur de Mgr. Panet. L'intérêt qu'il prenait déjà depuis quelques années dans tout ce qui concernait l'établissement de Nicolet, l'avait préparé d'avance à la tâche qui lui était maintenant dévolue, et qu'il sut remplir avec le plus grand zèle et la plus grande activité.

En 1827 et 1828, les travaux furent poussés avec une grande vigueur. Mgr. Signay, qui voulait bâtir "quelque chose de beau, grand et durable," suivait de près les progrès de l'édifice qui prenait chaque jour de plus grandes proportions. Il écrivait trois ou quatre fois le mois à M. Rimbault, pour lui communiquer ses observations, et il se rendait lui-même à Nicolet, aussi souvent qu'il lui était possible, pour pouvoir juger sur les lieux, de la ponctualité avec laquelle ses ordres étaient exécutés. Tout le monde admirait l'ardeur dont il était animé, et catho-

liques et protestants lui témoignaient leurs sympathies par de généreuses contributions.

M. Rimbault, de son côté, était infatigable dans les démarches qu'il faisait pour assurer le succès de l'entreprise. Comme Supérieur du Séminaire et membre de la Corporation, il y était doublement intéressé. De plus, sa position l'obligeait à s'occuper presque constamment des détails de la construction qu'il était chargé de surveiller.

Malgré l'activité de Mgr. Signay, le zèle de M. Rimbault et la générosité des membres du clergé et des laïques, il aurait été impossible, non pas seulement de terminer, mais même de continuer pendant deux ans, l'érection d'une bâtisse aussi gigantesque. Heureusement Dieu y avait pourvu, en lui donnant pour protecteur un homme qui avait à sa disposition les biens de la fortune, et qui mettait sa gloire à les convertir en bonnes œuvres. Mgr. Panet fut la providence du nouveau Séminaire de Nicolet. Pendant tout le temps de sa construction, il ne cessa de fournir, avec une munificence qu'un roi n'aurait pas dédaignée, les fonds nécessaires à cette fin.

Sous une telle protection, les travaux ne pouvaient manquer d'avancer très-rapidement. Les fondements avaient été posés en 1827, et en 1830, le monument dédié *Religioni et Bonis Artibus* était debout.

Voici comment Mgr. Signay, dans une lettre au Supérieur, annonce une messe d'actions de grâces à ce sujet : "Je dois vous communiquer aujourd'hui l'intention que Mgr. de Québec et moi avons qu'il soit chanté, au plus tôt possible, à votre église, une grande messe d'actions de grâces, à laquelle le Séminaire assisterait avec votre peuple. Il semble que le bienfait signalé de la Providence dans l'exécution heureuse de cette entreprise extraordinaire et étonnante du Séminaire de Nicolet, doit être reconnu avec des sentiments de la reconnaissance la plus marquée."

Le 10 Août 1831, il en fit lui-même la bénédiction solennelle

au milieu d'un concours nombreux de prêtres et de laïques. Comme cette fête concourut avec l'examen des élèves, ceux-ci dirent en même temps adieu à leur ancienne demeure pour aller prendre possession, deux mois plus tard, du noble édifice que l'amour de la science avait fait élever, et que la religion venait de bénir.

A l'exception de quelques appartements qu'on avait préparés à la hâte pour recevoir les écoliers, rien n'était encore terminé à l'intérieur. On continua d'y travailler activement jusqu'à ce que les salles, les dortoirs et les classes fussent achevés. Mgr. Signay, qui poursuivait toujours son œuvre favorite, n'épargnait rien pour rendre ce qui restait à faire digne de l'extérieur qu'on venait de finir avec tant de succès. Les vastes corridors, les grandes salles, les escaliers spacieux et la belle menuiserie, qui ne manquaient jamais d'attirer l'attention des visiteurs, font voir qu'il entendait réellement mettre en pratique son principe : " Il faut bâtir quelque chose de beau, grand et durable."

L'année 1833 fut une année de deuil pour le Séminaire de Nicolet. Mgr. Panet mourut le 14 Février à l'âge de 80 ans. Depuis son élévation sur le siège épiscopal de Québec, il n'avait cessé de montrer une sollicitude toute particulière pour la maison privilégiée de son prédécesseur. Comme lui, il voulut la prendre sous sa bienveillante protection, et la soutenir d'une main ferme dans les circonstances exceptionnelles où elle se trouvait placée. C'est à lui aussi que la Providence avait réservé la noble tâche d'exécuter le plan gigantesque que Mgr. Plessis n'avait eu que le temps de former. Plus heureux que cet illustre évêque, il eut la consolation de voir, avant de mourir, cette entreprise menée à bonne fin.

On ne saurait se figurer combien il avait à cœur la prospérité du nouveau Séminaire. Il allait même jusqu'à se priver quelquefois de faire certaines dépenses regardées comme nécessaires, afin de pouvoir contribuer davantage à sa construction. A ceux qui voulaient lui faire quelques observations sur sa trop

grande économie, il répondait aussitôt : “ Mais alors, qui bâtera Nicolet ? ” Et pour prouver que ce n'était pas un vain mot dans sa bouche, il suffira de dire qu'il donnait chaque année à peu près mille louis de ses épargnes pour “ bâtir Nicolet. ”

Un tel zèle et une telle générosité méritent d'être signalés, pour l'éternel honneur de l'épiscopat canadien qui a été de tout temps le protecteur de l'éducation en ce pays. Le Séminaire de Nicolet, en particulier, est un splendide monument de sa libéralité. Les noms des Plessis, des Pânet, des Signay, l'environneront toujours d'une triple auréole de gloire, et seront pour ses enfants l'objet de la plus profonde vénération et de la plus vive reconnaissance.

Mgr. Signay, successeur de l'évêque défunt, avait depuis longtemps mérité par ses éminents services le titre de bienfaiteur de cette institution. Néanmoins il voulut, dans sa nouvelle position, lui témoigner son attachement par de nouvelles faveurs. Il encouragea, de tout son pouvoir, l'achat d'une bibliothèque considérable et d'un cabinet de physique dont le besoin se faisait grandement sentir. Comme la Corporation d'alors n'avait pas de fonds suffisants pour faire ces achats dispendieux, il fournit à lui seul près de la moitié de la somme voulue, donnant ainsi un bel exemple que son clergé ne tarda pas d'imiter. M. Holmes, Préfet des études au Séminaire de Québec, et ancien Professeur de Philosophie à Nicolet, fut envoyé en Europe, en 1836, pour y faire lui-même le choix des livres et des instruments demandés.

Trois ans auparavant, M. François Lesieur Désaulniers, Sous diacre, avait été choisi par la corporation pour aller passer quelque temps à l'Université de Georgetown, afin de suivre les principaux cours qui se donnaient dans cette institution. On avait alors en vue de former un professeur capable qui put, non seulement inspirer de la confiance par sa science, mais encore par l'institution où il l'avait puisée.

Après avoir obtenu le degré de Maître-ès-Arts, M. Desaulniers revint l'année suivante, à Nicolet, où il continua de professer la Philosophie jusqu'en 1862.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de dire ici quelques mots sur le plan d'études alors suivi au Séminaire, et qui différait assez peu de celui qui y est actuellement en vigueur. Le cours complet était de huit ans; mais comme les professeurs étaient plus rares qu'aujourd'hui, il n'y avait qu'un seul professeur de Philosophie qui enseignait tour-à-tour, pendant deux ans, les différentes sciences formant le programme de cette classe. Il y avait aussi un professeur spécial pour la langue grecque, la langue anglaise et la musique.

Ce cours avait été remplacé en 1822 par celui que Mgr. Plessis fit alors adopter, et qui ne se composait que de six années, au lieu de huit. Chaque classe avait deux maîtres, dont l'un enseignait le latin à la classe du matin, et l'autre les matières françaises et commerciales à la classe de l'après-midi. La classe de Troisième avait été retranchée de ce nouveau cours, ainsi qu'une année de Philosophie. Mais après un essai de quatre ans, on revint à l'ancien système.

Au mois d'Août 1840, Lord Sydenham fit une visite au Séminaire qui avait eu un semblable honneur en 1836, de la part de Lord Gosford. Leurs Excellences témoignèrent la satisfaction et la surprise qu'Elles éprouvaient de voir une maison d'éducation aussi vaste surgir comme par enchantement au milieu de la campagne, et exprimèrent l'espoir qu'on saurait apprécier les immenses sacrifices qu'avait nécessairement exigés une telle entreprise.

Le 16 Février 1841, mourut le vénérable M. Rimbault, Archiprêtre, qui venait de finir sa soixante-onzième année. Il avait été curé de Nicolet et Supérieur du Séminaire pendant l'espace de trente-cinq ans.

M. Rimbault naquit à Orléans le 4 Février 1770. Dès qu'il eut terminé ses études, il se consacra au service de

l'Eglise dans son diocèse ; mais les persécutions auxquelles la religion fut en butte au temps de la révolution, l'obligèrent bientôt de quitter la France. De Bruxelles où il se refugia d'abord, il se rendit en Angleterre, et arriva à Londres le 12 Juillet 1794.

Voulant profiter de l'hospitalité que lui offrait le gouvernement britannique, il séjourna quelque temps dans cette ville, tout en s'appliquant sérieusement à l'étude de la langue anglaise qu'il était désireux d'apprendre. Il parti le 1er Juin 1795 pour le Canada, dans l'espérance de pouvoir y continuer ses études ecclésiastiques. En effet, le 19 Juillet, treize jours après son arrivée à Québec, il reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat. Le 25 du même mois, il reçut le diaconat, puis l'ordre de la prêtrise le lendemain.

La réception toute cordiale qu'on lui fit dans son nouveau diocèse dut le consoler dans son malheur, et contribuer beaucoup à lui faire oublier les rigueurs de l'exil. Les Messieurs du Séminaire de Québec rendirent bientôt hommage à son mérite, en le choisissant pour un de leurs professeurs, aussitôt après son ordination ; mais sa santé étant trop délicate pour lui permettre de se livrer à l'enseignement, il abandonna ses fonctions de régent pour la vie plus active du ministère. Nommé curé à l'Ange-Gardien le 6 Septembre 1797, il y demeura jusqu'au 1er Octobre 1805, époque à laquelle il fut transféré à la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal. A peine desservait-il ce dernier poste depuis un an, que Mgr Plessis l'envoya à Nicolet, le 1er Octobre 1806, avec le titre de curé de la paroisse et de Supérieur du Séminaire.

Tout le monde applaudit au choix que l'évêque venait de faire ; car M. Rimbault était universellement reconnu pour un homme de piété et un homme de lettres. Plusieurs de ses amis l'avaient même désigné d'avance à sa Grandeur, comme celui qui remplirait le mieux ses vues à l'égard de l'établissement qu'Elle désirait fonder, et l'événement prouva qu'ils ne

s'étaient pas trompés. C'est lui, en effet, qui se sacrifia pendant trente-cinq ans pour la prospérité de ce même établissement qu'on avait mis, pour ainsi dire, sous sa protection. Quand il en avait été fait Supérieur, à peine pouvait-on dire que c'était un honneur qui lui était conféré, tant était pauvre et humble la maison qu'on décorait alors du nom de Séminaire. Mais il eut le privilège d'être témoin des progrès rapides qu'elle fit chaque jour, et qu'il hâta lui-même de tous ses efforts ; progrès d'autant plus étonnants qu'il pût, à la fin de sa vie, se dire avec un légitime orgueil, qu'elle avait pris place au nombre des premières institutions du pays. Il est vrai que ce résultat n'était pas entièrement dû à M. Rimbault ; que même, sans la puissante protection des évêques de Québec, il n'aurait pu faire que bien peu de chose. Mais il n'est pas moins juste de remarquer que M. Rimbault rendit de grands services au Séminaire de Nicolet. Sa réputation seule suffisait pour recommander l'institution à laquelle il présidait, sans parler du zèle qu'il montra constamment pour ses intérêts. Représentant à cet égard l'évêque qui lui transmettait ses vues sur les mesures à prendre ou les travaux à faire exécuter, il n'épargnait aucune peine pour obtenir en tout un plein succès. Les fatigues, les longs voyages, les sacrifices pécuniaires, rien ne pouvait l'effrayer. Il ne voyait alors qu'une chose, c'était son Séminaire ; il n'entendait qu'une voix, la voix du devoir.

M. Rimbault était non-seulement un homme distingué comme supérieur, mais encore un prêtre exemplaire et un pasteur zélé. Pendant tout le temps qu'il desservit la paroisse de Nicolet, il ne cessa d'édifier ses paroissiens par sa piété et sa charité. Son zèle pour le salut des âmes était surtout remarquable. Outre la desserte de la cure, il avait celle de la nouvelle mission de Drummondville, qu'il visitait plusieurs fois l'année, ayant à parcourir pour cela une distance d'environ onze lieues, à travers les rivières et les bois. Malgré les

fatigues qu'il devait nécessairement éprouver dans ces missions difficiles et lointaines, il ne laissait pas de se livrer avec ardeur à l'exercice du saint ministère, au point quelquefois d'altérer sa santé déjà débile.

Une grande partie de sa vie fut employée à la reconstruction et à l'embellissement de son église. Brûlant d'un saint zèle pour la gloire de Dieu, il désirait ardemment lui dédier un temple digne à la fois de la religion et du diocèse. Plus d'une fois il eut à soutenir des luttes difficiles ; plus d'une fois il eut à combattre l'esprit de parti qui voulait empêcher l'exécution de son œuvre ; mais finalement il put triompher de tous les obstacles, et offrir à Dieu le fruit de ses travaux et de ses combats, c'est-à-dire, une belle église que Mgr. Plessis se plaisait à désigner sous le nom de basilique.

Il s'occupa ensuite de l'orner et de l'embellir. Pour cela, il acheta un orgue (chose rare à cette époque) pour rehausser la solennité du culte ; puis une collection de tableaux importés d'Europe. Un de ces tableaux, la Sainte Famille, (copie de Raphaël par Stella), mérite d'être mentionné ; car les connaisseurs le regardent comme un véritable morceau de maître. C'est ainsi que M. Rimbault mettait en pratique cette parole de l'Ecriture qu'il aimait à répéter et qu'il fit graver sur son tombeau : “ *Domine, dilexi decorum domus tuæ.* ”

Sa science, comme sa piété, était reconnue, appréciée de tous. Ayant d'abord fait de fortes études en France, il continua à cultiver toute sa vie les heureuses dispositions dont il était doué, et que favorisait admirablement son grand amour de la solitude. La théologie, l'Ecriture Sainte, les Saints Pères, étaient ses auteurs favoris. Il ne laissait pas cependant de bien connaître les auteurs classiques dont il savait parfois imiter le style d'une manière étonnante. Le lecteur pourra juger par lui-même de la connaissance qu'il avait de la langue latine par les inscriptions suivantes qu'il

composa en 1827, lors de l'érection du monument de Wolfe
et Montcalm à Québec :

Monscalmus cecidit, sed non inglorius ; a quo
Commissas arces nil nisi mors rapuit.
Wolfius occubuit victor : sic sanguine ducis
Albion obtinuit moenia tincta sui.
Pro patriâ, pro rege, mori quàm dulce decorum !
His sint digna viris præmia, sera licet.
Quos simul una dies vidit cecidisse sub armis,
Una columna ferat nomina juncta simul.
Wolfio et Montcalmo

Viris heroïco funere claris,
De patriâ suâ aequè meritis ;
Quorum unum infaustum flevit Gallia,
Flevit et alterum victorem Albion ;
Hunc lapidem
Provincia Canadiensis grata
Dicabat.

Miror inaccessis suspensas rupibus arces
Miror eas potuisse capi, sive arte vel armis
Dum duce impavido tectas et milite forti ;
Tela struunt caedem dum mille tonantia circum,
Quis tantas moles, præruptaque scandire saxa
Audeat ? Wolfus adest, qui moenia, classe relicta,
Expugnare ardens, ea jam tenet alta triumphans :
Praelia miscentur ; fatali vulnere tactus
Monscalmus cecidit : lugentes cedit Galli ;
Cedit, sed tanto debetur victima duci.
Wolfus et occubuit victor. Sic gaudia luctu
Turbantur ; partam caro sic sanguine palman.
Obtinuère sui. Nunc aetas postera laudes

Heroum dignas ; præclaraque funera dicat.
 Gloria quos eadem junxit, nunc nomina grati
 Amborum aspiciant simul uno marmore cives.

M. Rimbault n'était pas seulement poète latin, mais il écrivait encore des poésies françaises pleines de simplicité et d'harmonie. Son talent oratoire était aussi bien connu. L'oraison funèbre de Mgr. Plessis surtout doit être citée comme un des meilleurs efforts en ce genre.

Pendant qu'il était curé de l'Ange-Gardien, il eut pour élèves deux jeunes gens qui devinrent plus tard des hommes célèbres, l'un en Canada, l'autre en Angleterre. Le premier est le Rev. M. Painchaud, fondateur du Collège Ste. Anne ; le second, Sir Henry Hardinge, célèbre général anglais, qui succéda à Wellington dans le commandement de toutes les troupes anglaises. Lorsqu'il fut question de nommer le successeur de Lord Gosford, le bruit courut pendant quelque temps que le choix du gouvernement était tombé sur Sir Henry. On comprend facilement la joie de son ancien précepteur qui se flattait de revoir son "cher Harry," et qui s'enorgueillissait d'avance d'avoir eu pour élève un gouverneur du Canada ; mais l'arrivée de Lord Durham trompa bientôt ses espérances.

Quoiqu'éloigné de son pays natal, M. Rimbault n'en perdit jamais le souvenir sur la terre de l'exil. Malgré les égards de ses supérieurs et l'affection de ses amis, il désirait ardemment, et même sollicitait la permission de retourner en France. Mgr. Plessis savait trop bien apprécier son mérite pour vouloir se priver des services d'un prêtre aussi distingué. Il s'opposa donc autant que possible à ce projet, et finit par l'engager à demeurer là où la volonté de Dieu l'avait conduit, et où il pouvait faire tant de bien. M. Rimbault le comprit : il sacrifia généreusement les jouissances qu'il aurait éprouvées de revoir ses parents et sa patrie au devoir qui le retenait loin d'eux. Le Séminaire de Nicolet ne devra pas oublier ce sacrifice qui fut

fait principalement en vue d'assurer son avenir, et qui lui a procuré l'insigne honneur d'avoir pour supérieur et bienfaiteur, pendant trente-cinq ans, un homme comme M. Jean Rimbault.

IV.

1841--1850.

La mort de M. Rimbault enleva du même coup au Séminaire deux hommes remarquables, le Supérieur et le Directeur. Le premier fut remplacé comme curé de Nicolet par M. Léprohon qui résigna alors la charge qu'il remplissait depuis vingt-cinq ans, pour aller résider au presbytère de la paroisse.

Il semble que Dieu voulut éprouver en cette circonstance la maison qu'il s'était plu à protéger jusqu'à ce jour ; car en la privant de ces deux guides sûrs et fidèles, il la laissait désolée et sans appui. Mais pour bien apprécier toute la perte qu'elle venait de faire, il est nécessaire de connaître aussi quelque chose de celui qui fut pendant un quart de siècle son Directeur et sa lumière.

M. Joseph Onésime Léprohon est né à Montréal, le 19 Janvier 1789. Dès ses plus tendres années, il montra cette piété angélique qui le distingua toute sa vie. Loin de manifester la légèreté si naturelle aux enfants de son âge, il trouvait ses délices dans la compagnie de ses parents où son temps se partageait entre la prière et l'étude. Ceux-ci, voulant seconder les vues que Dieu paraissait avoir formées d'avance sur lui, l'envoyèrent au Séminaire pour faire ses études. Il y remplit complètement l'attente de ses Supérieurs, tant par ses succès que par sa conduite ; et malgré son jeune âge, il sut s'attirer le respect et l'affection de tous ses confrères, sur qui il avait une grande autorité. Si quelqu'un d'entre eux manquait à son devoir, il l'en reprenait aussitôt ; et celui-ci acceptait la réprimande avec autant de bonne grâce que s'il l'eut reçue du Supérieur même ; car tous reconnaissaient sa vertu, et se plaisaient à lui rendre hommage.

Après avoir terminé ses études à Montréal, il fut appelé en 1809, à Nicolet, pour y professer d'abord les éléments, ensuite toutes les classes jusqu'à la Philosophie exclusivement. Au mois de Février 1810, Mgr. Plessis lui donna la tonsure, et l'ordonna prêtre le 9 Février 1814. Deux ans plus tard, il le nomma Directeur.

La réputation de M. Léprohon comme Directeur est devenue proverbiale, et il n'est pas un élève de Nicolet qui n'en ait entendu parler. Peu d'hommes, dans sa position, ont exercé une influence aussi grande sur la jeunesse collégiale ; peu d'hommes surtout, ont laissé des souvenirs aussi durables et une affection aussi profonde dans le cœur de ceux qu'ils ont dirigés. Son nom seul a un effet magique. Après plus de vingt ans, il a encore le secret d'émouvoir jusqu'au fond de l'âme ses anciens élèves.

Avant tout, il était l'ami de la jeunesse. Quand une fois il avait gagné le cœur d'un de ses écoliers par ses égards et sa bonté, il cherchait à le diriger vers le bien ; l'enfant qui entrait au Séminaire, après avoir dit adieu pour la première fois à ses parents, se sentait involontairement attiré vers cet homme qui savait réunir dans sa personne la bonté d'un père et la tendresse d'une mère. Pour lui, il suivait cette enfant pas à pas avec une sollicitude qui ne se lassait point, et qui ne cessait que lorsque celui-ci quittait pour toujours l'asile béni où cette vision du ciel lui était apparue. C'était l'ange Raphaël qui avait de nouveau revêtu la forme humaine pour guider le jeune Tobie dans son périlleux voyage.

Sachant combien est précieux le dépôt de la foi et de l'innocence qu'il était obligé de garder dans chacun des enfants que la Providence lui avait confiés, il exerçait sur eux une vigilance continuelle. Jour et nuit, pour ainsi dire, il veillait et priait, afin de les défendre contre tout ce qui pourrait fausser leur intelligence ou corrompre leur cœur. Il savait donner ses avis si à propos et avec tant de persuasion, qu'ils ne manquaient

jamais de produire l'effet désiré sur l'écolier à qui ils s'adressaient ; car celui-ci, loin de le regarder comme un censeur sévère de sa conduite, ne voyait en lui qu'un père tendre qui a sans cesse en vue le bonheur de son enfant. De plus, la connaissance profonde qu'il avait du cœur humain, et plus particulièrement, de celui des jeunes gens, lui permettait toujours de toucher la corde sensible chez l'élève qu'il devait reprendre ; et l'impression qu'il faisait alors était tellement durable, que peu de ses élèves ont oublié les sages conseils de leur bien-aimé Directeur.

Plein de condescendance et de bonté envers tous, il ne laissait pas néanmoins d'être ferme, et même sévère, quand les circonstances l'exigeaient. Mais son rôle était surtout celui de la douceur. Aussi savait-il s'attacher, comme par une espèce de charme, la jeunesse qu'il dirigeait, et qui conserva pour lui une affection que le temps n'a pu effacer. Rien ne saurait mieux exprimer ce sentiment que les mots suivants placés au bas de son épitaphe : *Sinite parvulos venire ad me.*

Et qui pourra dire maintenant quelle était la piété de cet homme qui ne semblait vivre que pour Dieu ? Ceux qu'il honorait de son amitié, ceux-là même qui vivaient avec lui, s'étonnaient chaque jour de découvrir quelque nouvelle vertu dans celui qu'ils regardaient déjà comme un modèle de perfection. Avec la candeur de sa première enfance, il préserva toute sa vie cet amour de la prière et du recueillement qui conduisit à la sainteté, et qui ne tarda pas à produire chez lui les fruits les plus précieux. On ne pouvait connaître M. Léprohon sans aimer la vertu ; car la piété et l'amour de Dieu rayonnaient sans cesse sur sa figure calme et imposante. Ceux surtout qui l'approchaient souvent, se sentaient, pour ainsi dire, entraînés au bien par son exemple et ses paroles. Mais c'est au confessionnal que se révélait dans toute sa beauté cette âme privilégiée. C'est là que son cœur, brûlant de charité, se dilatait pour communi-

quer au pénitent le feu divin dont il était embrasé. L'homme le plus indifférent ne pouvait alors demeurer insensible ; car il peignait la vertu sous des traits si séduisants, il parlait de Dieu avec tant d'amour, qu'il était impossible de résister : il fallait se rendre.

M. Léprohon est la gloire des Directeurs de Nicolet. Pendant vingt-cinq ans, il guida avec une rare sagesse les jeunes gens confiés à ses soins, se sacrifiant tous les jours pour leur bonheur, et se montrant envers tous un père tendre et généreux. Les nombreux élèves qu'il a formés, pour la religion et la société, sont le plus beau témoignage qui puisse être donné de son mérite. Parmi eux, on compte des évêques, des juges, des magistrats, des hommes politiques, des citoyens distingués de tout état, de toute profession, qui n'ont qu'une voix pour bénir sa mémoire. Son image est restée gravée dans leur cœur, et le souvenir de ses vertus a été pour plus d'un, dans la suite, une salutaire pensée.

Les services qu'il a rendus à la jeunesse du pays en général, et au Séminaire de Nicolet en particulier, ne peuvent être justement appréciés dans une courte notice comme celle-ci ; mais son nom sera transmis avec gratitude de génération en génération, parmi les élèves de la maison qu'il a tant aimée, et la postérité la plus reculée admirera encore en lui le modèle du Prêtre et du Directeur.

On ne saurait mieux terminer cette esquisse de sa vie que par les mots suivants que la reconnaissance a inscrits sur sa tombe, et qui résument si bien ce que fut cet homme de Dieu :

Insigni pietate ornatus,
Animarum zelo flagrans,
Pauperum amicus,
Studiosae juventutis
Pastor et Rector.

M. Léprohon mourut curé de Nicolet et archiprêtre, le 19 mai 1844.

M. Michel Lemieux, curé de la Pointe du Lac, fut nommé Directeur au mois de Septembre 1841. C'est sous son directorat que Mgr. Signay donna une nouvelle édition du règlement de l'Evêque Denaut, avec certaines modifications devenues nécessaires depuis quelques années. En 1843, il laissa le Séminaire où il fut remplacé par M. Jean Baptiste Antoine Ferland, déjà préfet des études.

La période qui suivit la mort de M. Rimbault et le départ de M. Léprohon fut, pour le Séminaire, une époque de transition et d'épreuves ; car le nombre des élèves, qui diminuait tous les ans, faisait craindre pour son avenir, en même temps que la gestion des affaires souffrait par défaut d'organisation. C'est alors qu'eut lieu un changement notable dans l'administration de la maison, changement qui produisit bientôt les plus heureux résultats.

Comme les affaires importantes devaient être traitées par les membres de la Corporation, et que ceux-ci résidaient presque tous à une grande distance les uns des autres, il leur était difficile, pour ne pas dire impossible, de surveiller de près les intérêts dont ils étaient chargés, et qui se ressentaient nécessairement de cet inconvénient en plusieurs circonstances. C'est pourquoi des représentations furent faites à ce sujet par les Directeurs du Séminaire à la Corporation légale, qui donna aussitôt son adhésion à la réforme proposée, en “ abandonnant aux premiers “ la conduite et le gouvernement du dit Séminaire, avec la “ surintendance et administration de tous les biens meubles et “ immeubles,” sans cependant résigner pour cela les droits que lui accordaient les lettres patentes de 1821. Le 7 Septembre 1848, on forma le conseil de régie dont M. Ferland fut nommé Supérieur. C'était la première fois que le titre de Supérieur était donné à un prêtre résidant au Séminaire ; car jusque là cette fonction avait été remplie par le curé de la paroisse, à l'exception toutefois de M. Léprohon qui déclina cet honneur.

Voici les noms des membres de la nouvelle Corporation avec leurs emplois respectifs :

M. J. B. A. Ferland, Ptre. Supérieur et Préfet des études ; M. Charles Dion, Ptre, Directeur des écoliers ; M. Charles Harper, Ptre, Procureur ; M. Charles Olivier Caron, Ptre, Professeur de Rhétorique ; M. Thomas Caron, Ptre, Directeur des Ecclésiastiques, et M. Frs Desaulniers, Sous-Diacre, Professeur de Philosophie.

Après que les choses furent organisées sur ce nouveau plan, l'espérance sembla renaître de tous côtés. Les sombres nuages qui avaient pendant quelques temps présagé la tempête, se dissipèrent peu à peu, et chacun se réjouit de voir que l'œuvre des Plessis et des Panet allait prendre un nouvel essor.

Quoique Supérieur, M. Ferland continua à surveiller la direction des études comme il l'avait fait depuis son retour en 1841. Ses talents et sa science l'avaient amplement qualifié pour cette charge qu'il rendit bientôt une des plus importantes de l'administration ; et l'ardeur pour le travail qui se répandit parmi les élèves, ainsi que leurs progrès, témoignent hautement de ses efforts et de ses succès.

Le 24 Novembre 1842, M. Antoine Gérin-Lajoie, alors étudiant en Philosophie, avait fondé, sous ses auspices, la société littéraire du Séminaire de Nicolet. Cette société qui a pour but la discussion de sujets historiques et littéraires, parmi les élèves des classes supérieures, a rendu, depuis sa fondation, des services réels aux jeunes gens studieux qui en ont fait partie. Si son succès passé doit nous répondre du bien qu'elle est encore destinée à produire, il est à espérer qu'elle atteindra l'époque de 1899, fixée par le fondateur lui-même.

Comme Directeur, M. Ferland se distinguait par sa discipline douce et paternelle ; car il était plutôt disposé à croire à l'innocence qu'à la culpabilité d'un écolier. Son bon cœur se laissait facilement toucher, lorsqu'on implorait sa clémence, ou lorsqu'il croyait remarquer quelques signes de repentir dans celui qui

demandait grâce. Chaque fois qu'il paraissait pendant les moments de récréation, il était tout rayonnant, parcequ'il se sentait plus à l'aise au milieu de ses enfants qu'il affectionnait tant. Son esprit fin, son humeur enjouée, ses bons mots, ne manquaient point de produire leur effet sur ses jeunes auditeurs; et pour profiter de leurs bonnes dispositions, il leur donnait alors des leçons d'histoire et de géographie qu'il assaisonnait d'anecdotes amusantes, afin de mieux graver dans leur mémoire ce qu'il leur enseignait. C'est ainsi qu'il joignait l'utile à l'agréable, et qu'il savait instruire tout en amusant.

Persuadé qu'un des meilleurs moyens d'attacher les élèves à l'institution qui remplace pour eux la maison paternelle pendant leur cours d'études, est d'en rendre le séjour aussi agréable que possible, M. Ferland, de concert avec ses collaborateurs, n'épargna rien pour embellir les lieux où devaient se passer leurs jeunes années. Se mettant lui-même gaiement à la tête des étudiants, il planta un grand nombre d'arbres qui forment aujourd'hui les plus charmants bocages, étant à la fois l'ornement et l'orgueil du Séminaire.

Telle était l'impression que cet homme savait donner à tout. En peu d'années les choses changèrent d'aspect sous son habile direction. Les jours mauvais disparurent et un avenir plus prospère s'annonça bientôt. Mais au moment où il allait recueillir les fruits de ses travaux, la voix de son supérieur l'appela à Québec qu'il ne devait plus quitter. Cet événement eut lieu dans l'automne de 1850. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fit partie du conseil privé de l'évêque et desservit, en qualité d'aumônier, les hopitaux militaires, ainsi que la garnison de la ville. C'est aussi pendant ce temps qu'il fut nommé professeur de la Faculté des Arts de l'Université Laval. M. Ferland mourut le 11 janvier 1865.

Il était né à Montréal le 25 décembre 1805. Obligé d'aller résider à Kingston avec sa mère qui était devenue veuve, il y commença ses études sous Mgr. Gaulin, alors simple mission-

naire dans cette partie du Haut-Canada. Son précepteur, remarquant en lui d'excellentes dispositions, l'envoya à Nicolet pour suivre un cours classique. C'est là qu'il attira l'attention de Mgr. Plessis dont l'œil pénétrant savait distinguer, sous la figure riante et badine d'un enfant, l'homme de génie. L'illustre évêque le prit alors sous sa protection spéciale ; et le « petit Ferland », comme le désignait son directeur, M. Léprohon, ne tarda pas à se rendre digne d'une telle protection par ses succès et sa conduite édifiante. En peu de temps, il surpassa, malgré son jeune âge, tous ses confrères qui, loin de s'en offenser, ne concevaient pour lui que plus d'affection et de respect.

Après avoir terminé ses études en 1822, il embrassa l'état ecclésiastique, avant même d'avoir atteint l'âge de dix-sept ans. Il fut pendant quelque temps secrétaire de Mgr. Plessis, puis professeur à Nicolet, où il enseigna successivement les Belles-Lettres, la Rhétorique et la Philosophie. Le 14 sept. 1828, il reçut l'ordre de la prêtrise, après quoi il remplit les fonctions de vicaire à Québec, à la Rivière du Loup (en haut) et à St. Roch de Québec jusqu'en octobre 1834. Il devint ensuite tour à tour curé de St. Isidore, de Ste. Foye, de Ste. Anne de Beaupré, de St. Ferréol, qu'il quitta en 1841 pour le Séminaire de Nicolet. Deux ans plus tard, on le nomma directeur, et finalement supérieur en 1848, poste qu'il occupait lors de son rappel à Québec.

C'est pendant son dernier séjour en cette ville que M. Ferland se fit remarquer comme écrivain. Voulant élever un monument durable à la gloire de son pays, il se mit à étudier sérieusement l'histoire du Canada et à rassembler les matériaux nécessaires à la grande œuvre qu'il avait projetée. Dans ce but, il passa en France en 1856, pour y faire des recherches plus complètes sur l'établissement de la colonie, et à son retour, il consacra, pour ainsi dire, tous ses instants à la rédaction de son ouvrage, dont le premier volume parut en 1861. Sa santé depuis longtemps affaiblie par un travail assidu,

ne lui permit pas d'en faire davantage. Il trouva néanmoins encore assez de force pour écrire la vie de son grand protecteur, Mgr. Plessis : devoir de reconnaissance qu'il fut heureux de pouvoir accomplir avant de mourir.

M. Ferland laissa quelques autres écrits moins volumineux, mais non moins remarquables par la pensée et le style.

Dans les rares moments de loisir que lui donnaient ses nombreuses occupations, son plus grand plaisir était de faire une visite à Nicolet où s'étaient écoulés, comme il le disait, les plus beaux jours de sa vie. C'est dans cette retraite qu'il aimait à se rappeler les amusements de son jeune âge et les anciens amis qu'il aurait voulu y rencontrer encore. Il n'y avait pas jusqu'aux petits arbres qu'il avait " plantés et dorlotés autrefois " qui ne fussent pour lui la source de quelque douce jouissance.

M. Ferland est non-seulement l'honneur et la gloire du Séminaire de Nicolet, mais le Canada tout entier le réclame comme une gloire nationale, et il est inutile d'ajouter que la postérité ratifiera ce jugement. Comme écrivain, il n'a pas de supérieur en ce pays ; comme historien, il a mérité le premier rang par le seul volume qu'il a écrit. Quant à sa science, il suffira de dire qu'on venait le consulter de toutes parts et sur tous les sujets ; c'était une bibliothèque vivante. Comme citoyen, c'était l'homme affable et poli que tout le monde admirait ; enfin comme prêtre, c'était le modèle de toutes les vertus ; ses amis même les plus intimes avaient coutume de dire qu'ils ne lui connaissaient aucun défaut.

Voilà, en peu de mots, ce qu'était M. Ferland, dont la science n'était surpassée que par l'humilité, et qui sera toujours considéré comme un des plus beaux talents que la Nouvelle-France ait produits.

Au départ de M. Ferland se joignit bientôt une perte non moins sensible, dans la personne de Mgr. Signay qui mourut le 3 octobre suivant. La mort et la séparation privaient ainsi

le Séminaire de ses plus fermes soutiens, lorsqu'il était à peine sorti d'une lutte qui avait menacé jusqu'à son existence.

Le digne prélat dont il pleurait maintenant la mort avait hérité, de Mgr. Plessis, de cet attachement pour Nicolet qui est devenu traditionnel chez les évêques de Québec. Pendant vingt-cinq ans, il se dévoua sans relâche à la prospérité de l'établissement sur lequel il fondait les plus grandes espérances. Mais c'est surtout dans la construction du nouveau Séminaire qu'il déploya un zèle et une énergie incomparables. On admirait, sans pouvoir la comprendre, l'ardeur dont il était animé et qui lui faisait faire de bon cœur les sacrifices les plus onéreux. Cette ardeur, il savait, en outre, la communiquer au clergé et aux laïques qui rivalisaient de générosité avec lui dans cette entreprise.

Mgr. Signay conserva toute sa vie une affection particulière pour la maison qu'il avait si puissamment contribué à élever. Aussi était-ce avec une joie toujours nouvelle qu'il la visitait chaque année. Il semble que son cœur ne pouvait s'attacher nulle part ailleurs, et que Nicolet était sans cesse dans sa pensée. Voici les belles paroles que nous lisons à ce sujet dans son oraison funèbre par le Rev. E. A. Taschereaux, V. G. : “ Mais
 “ qu'est-il besoin de paroles pour célébrer les louanges de cet
 “ ami de la jeunesse ? Au seul nom de Nicolet, il me
 “ semble le voir trassaillir de joie jusqu'au fond de son cer-
 “ cueil ; son cœur s'anime, sa main s'élève pour bénir encore
 “ cette maison qu'il appelait si justement la sienne. De même
 “ que sa dernière aumône avait été pour une pauvre paroisse,
 “ de même son dernier écrit fut pour la jeunesse qui reçoit
 “ son éducation à Nicolet. Il est vrai, l'ange de la mort ne lui
 “ a pas permis d'achever sa lettre, mais s'il eut fallu attendre
 “ la fin de ses bonnes œuvres, ce digne pasteur eut été im-
 “ mortel.

“ En voyant ce vaste et superbe collège, bâti en grande
 “ partie par ses pieuses libéralités, ne seriez-vous pas tentés

“ de croire qu’il à été élevé par une main royale ? C’est que la
 “ charité est la reine des vertus ; elle seule peut inspirer de
 “ si grandes choses et les exécuter. Le cœur qu’elle remplit
 “ est bien ce cœur magnifique dont parle la Sainte Ecriture
 “ *cor splendidum.* ”

La lettre mentionnée ci-dessus, en date du 1er octobre 1850, était adressée au directeur, M. T. Caron. L’écriture en est d’abord ferme et régulière ; mais les dernières lignes manquent de netteté. Interrompu au milieu d’une phrase, par l’arrivée d’un de ses prêtres, le vénérable archevêque causa avec lui quelques instants, puis se levant pour sonner, il retomba frappé d’une attaque de paralysie dont il mourut deux jours après.

Le Séminaire garde, avec un religieux respect, cette précieuse lettre qui rappellera longtemps la libéralité princière d’un de ses plus grands bienfaiteurs, et l’affection d’un de ceux qui l’ont le plus aimé.

V.

1850-1866.

Malgré les deux épreuves que le Séminaire venait de subir, ses directeurs ne perdirent pas pour cela courage : car il semblait que si Dieu retirait ses dons d’une main, il en donnait davantage de l’autre, en augmentant vers cette époque le nombre des élèves d’une manière étonnante. Les évêques de Québec avaient été, pendant un demi-siècle, les véritables soutiens de l’établissement qu’ils avaient eux-mêmes créé ; mais maintenant que cette protection allait disparaître par la formation du nouveau diocèse des Trois-Rivières, la Providence trouva d’autres ressources pour maintenir une œuvre qu’elle avait toujours protégée depuis sa fondation. Et s’il fallait des chiffres pour convaincre le lecteur de cette vérité, qu’il lise avec attention les détails suivants qui parlent d’eux-mêmes.

Nombre des élèves en 1850	117
“ “ en 1855	309

Accroissement en cinq ans	192
---------------------------------	-----

Après le départ de M. Ferland, on élut supérieur M. Dion, qui fut remplacé par M. T. Caron, comme directeur. Trois ans plus tard, M. Chs. Harper succéda à M. Dion et demeura supérieur jusqu'au 7 avril 1855, époque de sa mort.

M. Harper rendit d'importants services au Séminaire pendant les trente années qu'il y fut employé, soit comme professeur, soit comme procureur. C'est surtout dans cette dernière fonction qu'il se distingua par son dévouement aux intérêts dont il était chargé. Ayant eu à traverser des temps difficiles, qui paraissaient devoir être le tombeau de la maison de Nicolet, il lui fallut lutter avec énergie contre la fortune, afin de sauver ce qu'elle menaçait de détruire. Il montra alors beaucoup de fermeté et de courage ; son zèle même lui fit adopter un système d'économie que les circonstances pouvaient peut-être justifier, mais que plusieurs ont été tentés d'accuser d'exagération.

Lors de la construction du nouveau Séminaire, M. Harper eut à partager, ou, le plus souvent, à porter seul, le poids du jour et de la chaleur. Outre la surveillance qu'il devait exercer sur les différents ouvrages en opération, il avait encore à procurer un grand nombre de matériaux ; ce qui l'obligeait quelquefois à faire des voyages longs et toujours pénibles, à cause de ses infirmités. Mgr. Signay exigeait aussi qu'il lui rendit compte souvent des progrès de l'entreprise : en sorte qu'on peut dire qu'il n'eut pas de repos, tout le temps que dura l'érection de ce vaste édifice.

M. Charles Harper est le premier prêtre qui soit mort au Séminaire. Il était né à Québec le 8 Janvier 1800, et entra, par conséquent, dans sa cinquante-sixième année lorsqu'il mourut. Après avoir terminé ses études à Nicolet, il y

devint Professeur de Philosophie et de Théologie, puis Procureur pendant plus de vingt ans, et enfin Supérieur.

A sa mort, M. Dion fut de nouveau élu Supérieur, poste qu'il occupa jusqu'au 26 Juillet suivant, où l'on nomma à sa place M. Ths Caron, qui demeura en même temps Directeur. C'était la première fois, dans l'histoire de la maison, que ces deux fonctions se trouvaient ainsi réunies.

Le 9 Juin de cette année, M. le Supérieur bénit solennellement une statue de la Ste Vierge qu'on avait placée sur le fronton sud-ouest du Séminaire, à l'occasion du *Triduum* de l'Immaculée Conception. Cette statue qui devait rappeler aux élèves futurs le plus grand événement du pontificat de Pie IX, fut donnée par le Rév. L. T. Fortier, curé de Nicolet.

L'année suivante, M. Charles Olivier Caron, qui avait succédé à M. Ferland comme Préfet des études en 1850, passa en Europe pour y voir de près les grandes institutions de l'ancien monde, et étudier les différents systèmes d'éducation reçus dans ces établissements. Ayant visité dans ce but l'Angleterre, la France et l'Italie, il revint avec l'intention de continuer le même système d'études alors suivi à Nicolet, sauf à y introduire quelques légers changements, et notamment, à donner une plus large part aux auteurs chrétiens. Mais il n'en eut pas le loisir, car la voix de son évêque l'appela, en octobre 1857, aux Trois-Rivières, pour y être à la fois son grand-vicaire et le chapelain des Dames Ursulines de cette ville. L'impulsion vigoureuse que ce monsieur a su donner aux études pendant les six années qu'elles ont été sous son habile direction, sans mentionner les nombreux bienfaits dont le Séminaire lui est d'ailleurs redevable, suffit pour lui mériter sa reconnaissance.

Peu de temps après le départ de M. Caron, on résolut d'introduire une dernière réforme dans l'administration des affaires. La corporation interne, formée en 1848, sous la présidence de M. Ferland, n'était qu'un pas fait vers la perfection.

On comprenait bien à cette époque que ce changement laissait beaucoup à désirer, car il avait été question alors d'obtenir de la Législature une nouvelle charte amendant celle de 1821 ; mais des circonstances incontrôlables avaient retardé l'exécution de ce projet. Ce ne fut que dix ans plus tard que le Parlement Provincial fut prié d'accepter la résignation des membres de la corporation légale, pour revêtir des mêmes droits et privilèges certains membres internes du Séminaire. Tout le monde voyait la nécessité d'une pareille démarche, qui fut appuyée auprès du gouvernement par le clergé du diocèse des Trois-Rivières et quelques représentants, anciens élèves de Nicolet.

La nouvelle corporation, connue sous le nom de "Corporation du Séminaire de Nicolet," et composée de l'évêque des Trois-Rivières, de son grand-vicaire résidant en cette ville, et de cinq membres internes du Séminaire, reçut la sanction du gouverneur Sir Edmund Walker Head, le 24 juillet 1858.

Vers ce temps, on fit terminer plusieurs appartements dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps : entre autres, la chapelle, le cabinet de physique et la bibliothèque. Le plan de la chapelle, donné par M. Bourgeau, architecte de Montréal, est un modèle de simplicité et d'élégance. C'est l'ordre ionique antique qui y domine, avec soubassement et attique. Quelques prêtres du diocèse ont généreusement contribué à décorer l'intérieur du nouveau sanctuaire, qui fut inauguré aux Matines de Pâques 1858. Ceux qui ont assisté à cette belle cérémonie n'ont pas dû sitôt oublier la pompe qui l'a accompagnée, et le chant du *Regina Cæli* de ce jour doit être encore présent à leur mémoire.

La bibliothèque fut ensuite préparée pour recevoir les livres déjà nombreux que possédait le Séminaire, et qui s'élèvent maintenant à 10,000 volumes. Quant au cabinet de physique, il venait d'être achevé lorsque les travaux de la chapelle commencèrent. Il contient une bonne collection d'ins-

truments, ainsi que 1500 spécimens de minéralogie et de géologie.

Dans l'automne de 1858, M. Charles Dion fut nommé curé de St. Prosper où il résida jusqu'à présent. Ayant eu à diriger le Séminaire, dans le temps le plus critique peut-être de son existence, il se distingua constamment par sa prudence et sa sagesse ; mais sa faible santé ne lui permit pas de continuer longtemps le sacrifice qu'il avait fait pour l'éducation, en venant à Nicolet en 1848. Après y avoir passé dix ans, pendant lesquels il fut tour-à-tour Procureur, Directeur et Supérieur, il retourna à l'exercice du saint ministère, pour rétablir une constitution usée au service de la jeunesse.

En 1859, M. Louis Richer Laflèche, V. G. fut élu Supérieur. Avec cette nouvelle charge, il continua d'exercer celle de Préfet des études qui lui avait été conférée au départ de M. O. Caron. L'année précédente, M. Laflèche avait érigé un système planétaire dans le jardin des écoliers, afin de leur inspirer le goût de l'astronomie. Ce système, unique dans son genre en Canada, et peut-être en Amérique, mérite ici une mention spéciale.

A une extrémité de l'allée principale repose, sur un piédestal en bois, un globe de quatre pieds de diamètre, qui représente le volume du soleil par rapport aux planètes. D'autres piédestaux sont échelonnés de distance en distance, jusqu'à l'autre extrémité, et supportent des boules des différentes grosseurs, selon les planètes dont elles tiennent la place. Quelques unes, comme Jupiter, ont un diamètre de quatre à cinq pouces, tandis que quelques autres, comme la Terre, ont à peine un pouce de circonférence. Les satellites sont placés au bout de longues baguettes mobiles qui se réunissent toutes à un pivot commun, sur lequel est fixée la planète. De petites flèches indiquent le mouvement respectif de chaque astre dans le système, et sur les quatre côtés des piédestaux, sont encadrées des cartes d'astronomie pour faciliter l'étude de

cette science. S'il eût été possible de proportionner la distance au volume, l'espace entre le soleil et Neptune aurait été de soixante et quinze arpents : mais comme la chose n'était pas praticable dans le cas présent, la distance a été réduite vingt-cinq fois plus que le volume, ce qui donne à peu près trois arpents à la longueur totale. L'idée et les proportions de ce système planétaire sont non seulement dues à M. Laflèche, mais le tout est encore l'ouvrage de ses mains.

Le 14 août 1860, mourut, à l'âge de 28 ans, M. Philippe Gélinas, prêtre du Séminaire. Sa mort fut une grande perte pour l'institution à laquelle il appartenait ; car ses talents transcendants et son jugement profond devaient en faire un homme éminent. Chargé depuis trois ans de l'enseignement de la philosophie intellectuelle, il avait montré pour cette science une aptitude vraiment extraordinaire. Déjà il possédait à fond, pour ainsi dire, les philosophes anciens et modernes, surtout les philosophes chrétiens, qu'il étudiait avec une ardeur qui tenait de l'enthousiasme. Son génie précoce se jouait des difficultés que présentent ordinairement les œuvres de ces grands maîtres, et chaque jour était pour lui un nouveau progrès vers les hautes régions de la pensée, où il aimait à s'élever avec Balmès, Bossuet et St. Thomas.

Avant de professer la philosophie à Nicolet, M. Gélinas avait été secrétaire de l'évêque des Trois-Rivières pendant trois ans. C'est après cette époque qu'il résolut d'embrasser la carrière de professeur pour laquelle il semblait né. Donné des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, il était sincèrement estimé de tous ceux qui le connaissaient. Mais ceux-là seuls qui ont vécu avec lui, ont pu justement apprécier la noblesse de sentiment, l'amitié constante et l'aimable piété de cet homme trop tôt enlevé à leur affection.

Un an après la mort de M. Gélinas, le Séminaire fut cruellement éprouvé par le départ de M. Laflèche, que Mgr. Cooke et le vœu général du clergé du diocèse venaient d'appeler à

l'évêché, pour administrer les affaires de la Cathédrale. Après une absence de douze années, passées au milieu des sauvages du Nord-Ouest, M. Laflèche était revenu en 1856, avec le dessein de se reposer des fatigues de ses missions lointaines, dans la maison où il avait autrefois puisé son éducation. Mais le plaisir qu'il aurait éprouvé à travailler, le reste de sa vie, à l'avancement de la jeunesse studieuse, lui fut refusé : la gloire de Dieu et de son Eglise lui demandait de nouveaux sacrifices, non moins pénibles que ceux qu'il s'était jadis imposés comme missionnaire de la Rivière Rouge. Cinq ans s'étaient à peine écoulés depuis son retour, que l'obéissance à ses Supérieurs le força à dire encore une fois adieu au Séminaire de Nicolet. Pendant cette courte période, il avait été successivement professeur de Mathématiques et de Philosophie intellectuelle, puis Préfet des études, place qu'il occupait encore à son départ.

Il est inutile d'énumérer ici les services signalés qu'il à rendus à l'institution qui s'honore de l'avoir eu pour Supérieur. Ces détails paraîtraient oiseux, surtout dans un temps où ses écrits sont dans toutes les mains et son nom dans toutes les bouches. Qu'il suffise de dire que son cœur était rempli d'amour pour les jeunes gens confiés à ses soins, et que tous ses talents leur étaient dévoués.

M. Ths. Caron fut de nouveau élu Supérieur en Septembre 1861. Le 1er Juin suivant, eut lieu la bénédiction solennelle d'une statue de la Ste. Vierge et d'une autre de St. Joseph qu'un ancien élève, le Révérend E. Quertier, avait fait placer dans le jardin des écoliers. Le sermon de circonstance fut prêché par M. Laflèche, en présence de Sa Grandeur l'évêque des Trois-Rivières et de toute la communauté.

Les événements qui se sont passés dans les quatre dernières années ne sont pas assez importants pour mériter une mention spéciale dans cette courte histoire. Il faut en excepter néanmoins l'affiliation de Nicolet à l'Université-Laval, qui date du

12 Mai 1863, et la mort de M. Désaulniers, le 3 Mars 1865.

Tout le monde sera frappé des épreuves extraordinaires que la maison de Nicolet eut à subir depuis quinze ans. Il est vrai, comme il a déjà été remarqué, que les élèves augmentaient considérablement en nombre, de manière à assurer son indépendance ; mais les hommes dont elle avait à déplorer la perte, dans le même temps, n'en étaient pas moins sa force et sa gloire. MM. Ferland, Dion, Harper, O. Caron, Laflèche, Gélinas et Désaulniers, étaient tous partis depuis 1855. Quelques uns avaient été enlevés par la mort ; d'autres durent obéir à la voix de leurs supérieurs ; d'autres enfin s'éloignèrent pour cause de santé. Et quand on songe qu'un seul d'entre eux eut laissé, dans les circonstances ordinaires, un vide difficile à remplir, on s'étonne que le Séminaire ait pu survivre à leur perte.

Celui qui ferme cette longue procession de deuil, mérite, peut-être plus qu'aucun autre, la reconnaissance de l'institution qui a eu l'honneur de le posséder pendant près d'un demi-siècle ; car ses travaux, son abnégation et son dévouement n'ont pas été surpassés par ceux qu'elle regarde comme ses bienfaiteurs.

M. François Lesieur Désaulniers est né à Yamachiche, le 5 avril 1807. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Nicolet pour faire ses études qu'il termina avec un grand succès, en 1827. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, on lui confia bientôt la classe de rhétorique, puis celle de philosophie, jusqu'à son départ pour l'Université de Georgetown, en 1833. L'année suivante, il revint avec le degré de Maître ès-Arts, et continua à professer la philosophie jusqu'en 1862. Résignant alors sa charge de professeur, il put jouir désormais d'un repos nécessaire à sa santé, en même temps que mérité par trente cinq années de travail et d'étude. Ce repos ne fut pas toutefois sans profit pour le séminaire, car M. Désaulniers entreprit de réunir les noms de tous les élèves de cette institution, avec le

lieu de leur naissance ou résidence, l'époque de leur entrée et sortie, ainsi que leur état ou profession. Cette liste, très-difficile à compléter, surtout pour les premières années, est un document précieux dont le comité de la fête du 24 mai s'est servi avec avantage. Il se proposait aussi d'écrire une histoire de la maison, lorsqu'il aurait terminé la liste des élèves, mais la mort ne lui permit pas même de recueillir les renseignements qui pouvaient servir à cet ouvrage.

M. Desaulniers doit être considéré comme un insigne bienfaiteur du Séminaire qu'il a illustré par sa science et rendu prospère par son dévouement. Peu d'hommes, en effet, parmi ceux qui ont joué un rôle important dans l'histoire que le lecteur vient de parcourir, se sont sacrifiés avec autant de zèle pour la sainte cause de l'éducation. Afin de bien comprendre la grandeur de son sacrifice, il faut se reporter aux temps critiques qu'il rencontra au début de sa carrière. Lorsque l'avenir paraissait sombre et menaçant, que tous prédisaient la ruine prochaine de l'établissement de Nicolet, il eut le courage d'embrasser sa destinée, bien décidé à sortir victorieux de la lutte, ou à succomber au poste d'honneur. Le combat fut long ; la victoire, longtemps indécise. Enfin le calme revint avec la prospérité, et M. Desaulniers put voir, avant de mourir, que ses généreux efforts avaient été couronnés de succès.

La difficulté des temps n'est pas la seule qu'il ait eu à surmonter, car les obstacles qu'il rencontra comme professeur ne furent ni moins grands, ni moins durables. Il est même étonnant qu'il ait supporté d'une manière aussi constante, les nombreuses fatigues de sa position. Obligé d'enseigner, pendant plus de trente ans, les différentes branches de la Philosophie, il remplissait, en outre, la charge de Directeur et de Procureur, en l'absence de ces derniers, de sorte qu'il n'avait point de repos. De plus, comme ce n'était pas alors chose facile de se procurer les auteurs nécessaires à

l'enseignement dans les maisons d'éducation, il lui fallait redoubler d'activité, pour obvier à cet inconvénient. C'est pourquoi, après avoir passé la journée entière dans le pénible exercice de ses fonctions multipliées, il passait encore une partie de la nuit à préparer les cours du lendemain. Seul, dans une chambre étroite, loin du bruit et de l'applaudissement des romanes, il consumait ainsi sa vie au service de la jeunesse dont l'éducation lui était chère. De tels exemples sont si rares dans notre siècle d'égoïsme, que leurs auteurs doivent être placés au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

La science de M. Desaulniers ne le cédait point à son dévouement. Non seulement elle était connue de ses élèves mais son nom était devenu familier à la classe instruite du Bas-Canada. Quoiqu'il eut acquis une légitime réputation dans les sciences et les lettres, c'est surtout dans les mathématiques qu'il excellait ; et à cet égard, on peut dire qu'il n'avait pas de supérieur dans ce pays. Le gouvernement de la Province lui fit même l'honneur de le consulter, comme mathématicien, en plusieurs circonstances.

Ses connaissances historiques étaient aussi très-étendues. Il avait particulièrement approfondi l'histoire du Canada, ainsi que l'origine et la lignée des principales familles canadiennes.

Comme professeur, M. Desaulniers n'était pas moins remarquable. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une rare intelligence, il savait toujours intéresser ses élèves, en même temps qu'il leur rendait faciles les matières les plus abstraites ; car son expression juste et concise portait avec elle la lumière dans l'esprit de ses auditeurs ; et c'est de lui, à coup sûr, que Boileau a pu dire :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Dans la conversation ordinaire, il intéressait encore davantage ; car, à part son langage correct et élégant, il amusait par

l'originalité de ses remarques, la finesse de ses saillies et l'action particulière qui le distinguait dans la chaleur du discours. Ami de la discussion qu'il provoquait volontiers, il était toujours un joueur redoutable, même lorsqu'il avait à défendre le côté faible de la question. Le ridicule devenait alors une arme terrible entre ses mains ; et plus d'une fois, un seul mot lui suffit pour désarmer un adversaire déjà sûr de la victoire.

Malgré sa science et sa renommée, M. Desaulniers était humble comme un enfant. Cette humilité dégénérait quelquefois en une certaine bonhomie qui le faisait chérir encore plus de ceux qui vivaient avec lui. Aussi ses nombreux élèves lui demeurèrent-ils sincèrement attachés. Après leur sortie du Séminaire, ils s'estimaient heureux de rencontrer leur vieux professeur qui, de son côté, se montrait extrêmement sensible à cette marque d'affection de leur part ; et sa joie était grande quand il reconnaissait en eux des hommes remarquables par leurs talents et leur position dans la société : car c'était la seule récompense qu'il ambitionnait ici-bas pour toute une vie consacrée à l'éducation de la jeunesse.

M. Desaulniers mourut Sous-Diacre. La crainte que lui inspiraient les fonctions du sacerdoce l'empêcha toujours de recevoir l'ordre de la prêtrise.

Le 19 Juillet 1865, M. Moïse George Proulx succéda comme Directeur à M. T. Caron, qui fut de nouveau nommé Supérieur et Professeur de Théologie. Cette année, le Séminaire fit venir de Paris une collection de minéralogie et de géologie, qui, jointe à celle que prépare en ce moment M. Logan, devra bientôt compléter ce département. La bibliothèque et le cabinet de physique reçurent aussi, vers la même temps, une augmentation considérable de volumes et d'instruments.

Avant de parler de la célèbre fête du 24 Mai qui termine, pour le présent, l'histoire de la maison de Nicolet, d'une manière si glorieuse, il ne sera peut-être pas inutile de s'arrêter un instant, pour jeter un coup d'œil sur les principaux évène-

ments qui ont marqué son origine et ses succès. Comme beaucoup d'autres établissements de ce genre, ses commencements furent bien modestes. Ayant à lutter contre des difficultés de toutes sortes, contre le manque d'élèves, de secours pécuniaires, même contre l'opposition que lui faisaient certaines parties intéressées, ce ne fut qu'avec peine qu'elle sortit triomphante de l'épreuve. Cependant Dieu semblait bénir ses humbles efforts ; et parmi les étudiants des dix-sept premières années, il choisit pour son Eglise quatre évêques et cinquante prêtres : lui faisant ainsi réaliser, dès son début, les plus grandes espérances de ses fondateurs.

La noble figure de l'évêque Plessis domine toute cette période intéressante de son histoire. A son avènement au siège épiscopal de Québec, le Séminaire de Nicolet n'existait plus ; car la mort inattendue de Mgr. Denaut l'avait fait passer en des mains étrangères qui l'offraient alors au plus haut enchérisseur. Non content de l'acquérir de ses propres deniers, il le bâtit presque entièrement à ses frais et le dota de biens-fonds considérables ; puis, par son influence, il lui obtint une existence légale. Aussi est-ce avec raison qu'on lui a donné le titre de fondateur de Nicolet, titre que personne plus que lui n'a tant fait pour mériter.

A sa mort, il laissa le Séminaire dans un état tellement prospère, qu'il avait lui-même songé à construire un édifice plus vaste pour le nombre toujours croissant des élèves. Mais cette œuvre importante était réservée à ses dignes successeurs, Nosseigneurs Panet et Signay, dont les noms seront à jamais intimement liés à l'histoire de la nouvelle construction. Grâce à leur munificence, les dettes contractées dans cette entreprise ne pesèrent pas trop lourdement sur la Corporation d'alors, qui avait peine, d'ailleurs, à faire face aux dépenses ordinaires ; car les écoliers, contre toute attente, commencèrent à diminuer en nombre, dans le temps même où l'on faisait des efforts inouïs pour leur préparer un logement spacieux et commode.

Mais ce n'était là que l'avant-coureur de plus grandes épreuves.

La mort de M. Rimbault et le départ de M. Léprohon, en 1841, jetèrent l'alarme dans l'esprit des amis de Nicolet ; et si l'on joint à cela la désertion continuelle que l'on remarquait dans les rangs des élèves, on aura une idée de la situation. Tout le monde s'attendait à la ruine prochaine du Séminaire qui ne dut son salut qu'au dévouement de ses directeurs et à la générosité de l'évêque de Québec.

Pour comble de malheur, M. Ferland, alors Supérieur, fut appelé à l'archevêché, vers cette époque, et Mgr. Signay mourut peu de temps après, laissant sa maison de prédilection dans la position la plus critique. Heureusement, la Providence y pourvut bientôt. Le nombre des étudiants augmenta tout-à-coup d'une manière surprenante ; les sombres nuages se dissipèrent pour faire place à un ciel plus serein, tandis que la confiance faisait oublier partout les jours mauvais qui venaient de finir.

Mais à mesure que l'espérance naissait dans les cœurs, on voyait tour-à-tour disparaître des Supérieurs vénérés et aimés, qui étaient enlevés par la mort ou par des nécessités encore plus cruelles. Il semblait qu'une institution née dans l'indigence, et dont le berceau avait été ballotté par le vent de l'adversité, ne devait vivre qu'au milieu des épreuves ; et pour quiconque connaît son histoire, il est impossible de ne pas remarquer que ces épreuves, loin de diminuer son influence ou son prestige, n'ont fait que prouver sa force et stimuler son énergie dans l'accomplissement de sa mission providentielle.

Cette mission, on peut le dire avec vérité, a été noblement accomplie jusqu'à ce jour. Après soixante ans d'existence, elle compte sur ses registres deux mille deux cents élèves, parmi lesquels on remarque quatre évêques, onze vicaires-généraux, cinq juges, vingt-deux membres du parlement, deux cent cinquante prêtres, environ cent avocats, autant de médecins et de notaires, à peu près mille cultivateurs, des militaires et des

commerçants en bon nombre. Et à l'heure qu'il est, à quelque degré de la hiérarchie ecclésiastique et civile que le Nicoletain élève ses regards, il y salue avec orgueil des enfants de son *Alma Mater*, qui brillent par leurs vertus sacerdotales et civiles.

Mais à part les vertus ordinaires du prêtre et du citoyen, ils se distinguent encore par le lien d'affection qui les unit entre eux comme des frères, en les rattachant à la maison où ils ont puisé leur première éducation. Ce sentiment d'union et de reconnaissance s'est manifesté en plusieurs circonstances dans l'histoire du Séminaire, mais jamais il ne s'est produit avec autant de solennité et d'enthousiasme que dans l'incomparable démonstration du 24 mai 1866, dont les détails suivent.

VI.

La Fete du 24 Mai 1866. (*)

La journée du 24 mai 1866 sera célèbre dans les annales du Séminaire de Nicolet. Tous les anciens élèves de cette maison qui, ce jour-là, ont eu le bonheur d'être présent à la magnifique démonstration que nous allons essayer de raconter, n'en perdront pas de longtemps le souvenir.

L'attachement des élèves de toutes les institutions d'éducation canadiennes pour leur *Alma Mater*, est remarquable. Même après avoir passé de longues années dans le monde, ils se rappellent encore avec le plus doux plaisir, les années écoulées sous ce toit béni, au milieu de confrères amis, sous la direction d'hommes savants et dévoués, puisant avec les principes de la science, la pratique de la morale, l'amour de la religion et de leur pays. L'éducation en Canada est douée d'une organisation toute particulière, et repose sur des bases que l'on chercherait en vain dans beaucoup d'autres pays. Fondée

(*) D'après le compte-rendu de LA MINERVE du 26 Mai.

par la charité, elle se soutient encore par l'esprit de générosité et de sacrifice dont le clergé est animé à un si haut degré. De là viennent sans doute sa puissance et sa fécondité. L'éducation a tout le prestige de la gratuité. Son origine est due à des causes d'un ordre supérieur, à la charité, à la religion et au patriotisme ; aussi ses résultats sont plus dignes et plus étendus. L'élève comprend qu'il est sous la direction non seulement de professeurs, mais de seconds pères, et que ceux-ci non seulement ont pour mission de lui enseigner les principes de la science, mais encore qu'ils répondent de toute sa personne et de son avenir, devant la société et devant la religion.

Les sacrifices innombrables dont nos séminaires et nos collèges sont le fruit, font un devoir à ceux qui en ont aujourd'hui la direction, de marcher dans les mêmes voies ; et cet esprit de dévouement, dont l'élève est chaque jour témoin, de la part de ses supérieurs, est pour lui un garant que les mêmes traditions continuent à se perpétuer sur ce théâtre, déjà si fécond en générosité.

L'éducation du collège n'est pas seulement un apprentissage de la vie intellectuelle, mais la base de la vie morale. C'est là que surgissent des sentiments puissants qui devront influencer sur toute l'existence. L'amitié, ce sentiment sacré, prend naissance au collège ; et les amitiés de collège, qui en dira jamais tout le charme et l'attrait ! Formées à l'aurore de la vie, au moment où le cœur aime à s'épancher, lorsque les projets, les aspirations commencent à se dessiner, elles ont eu pour lien la communauté de position ; de travail, de soumission, d'amusements, de joies et de bonheurs. Ces liaisons créées lorsque l'âme est encore susceptible de recevoir toutes les empreintes, laissent dans le souvenir des traces qui ne s'effacent plus. C'est la confraternité de collège qui se rapproche le plus de la fraternité du sang.

Les élèves du Séminaire de Nicolet ont particulièrement donné des preuves de leur amour pour cette maison. La règle y a toujours été si douce, les directeurs si bons et si aimés ! Le Sé-

minaire lui-même a été exposé à tant de vicissitudes ! Il a eu à surmonter de si nombreux et de si difficiles obstacles ! C'est bien là que la charité a écrit son histoire en lettres de pierre et en célébrités de tous genres. On ne peut rencontrer un seul nicolétain qui ne parle avec enthousiasme de sa vie de collège, et dans le cœur de tous le souvenir s'en conserve avec un culte que le temps ne fait que grandir.

C'est toujours une très-grande joie pour ceux qui ont puisé leur éducation dans cette institution chérie, d'y reporter leurs pas de temps en temps ; ils éprouvent le besoin de revoir ses joyeux ombrages, sa grandiose construction, symbole de la force des principes qui y sont inculqués, et surtout sa sainte chapelle, si pieuse et si recueillie.

Mais pour le visiteur qui, seul, veut se procurer cette pure jouissance de revoir des lieux qu'il aime tant, il y a un grand vide à remplir. Les édifices sont bien là, dans toute leur majestueuse grandeur, les bocages se sont encore embellis par le temps. Mais les jours d'autrefois, les joyeux condisciples de la jeunesse, comment les retrouver ? Et quel plaisir pourtant de revoir ces amis si chers et si fidèles, dans les mêmes endroits qui furent témoins de si heureux temps ! Ne serait-il pas possible d'évoquer, ne fut-ce que pour une journée, pour quelques heures, le passé avec tous ses charmes et ses souvenirs ? Pourquoi tous les anciens élèves du Séminaire de Nicolet ne s'y rendraient-ils pas ensemble, pour y recomposer un tableau du passé, pour créer, s'il était possible, l'illusion des jours de la jeunesse, avec ses joies encore embellies par le souvenir ?

Tel était le projet annoncé solennellement par l'hon. juge Loranger, à la distribution des prix du Séminaire de Nicolet, en 1865. De suite l'idée avait été acceptée avec un enthousiasme général. Rien n'empêchait de la mettre à exécution, et tous les intéressés favorisèrent à l'envi un projet qui s'accordait si bien avec leurs sentiments.

Dans le cours de l'hiver, un comité fut organisé à Montréal,

sous la présidence de l'honorable juge Loranger, et des circulaires furent adressées à tous les élèves du Séminaire de Nicolet dont on put connaître le nom et la résidence. Les réponses affluèrent : toutes pleines de remerciement et d'encouragement. Qui aurait consenti à ne pas répondre à un semblable appel ?

Les secrétaires du comité, M. R. Bellemare et M. S. Rivard, firent preuve d'une activité extraordinaire, et déployèrent un zèle qui n'a eu d'égal que le succès de la démonstration à laquelle ils prirent une part aussi grande. M. Rivard, de plus, est l'un des premiers élèves de Nicolet qui donnèrent l'idée de cette fête aussi nouvelle dans sa grandeur qu'éclatante dans sa signification.

Le 24 Mai avait été fixé comme le jour le plus favorable. Les visiteurs devaient se réunir à Trois-Rivières, mercredi soir, et se rendre de là, jeudi matin, au but de leur voyage. C'est ce qui eut lieu.

Le jeudi matin, la *Mouche-à-Feu* et le *Castor*, ayant à leur bord environ quatre cents passagers, laissaient Trois-Rivières, pour se rendre à Nicolet vers dix heures. La musique du Collège, dirigée avec beaucoup de talent et de succès par M. de Chatillon, attendait sur le quai. Le débarquement se fit le plus joyeusement du monde, et la procession se forma pour se diriger vers le Séminaire, en passant par cette magnifique avenue que ne manquent jamais de remarquer tous ceux qui visitent cette localité.

Parmi les visiteurs, on remarquait Leurs Grandeurs les évêques des Trois-Rivières, de Montréal et de Tloa, les Révds. MM Laflèche, O. Caron, Cazeau et Desaulniers, Vicaires-Généraux; les Honorables MM. le Juge Mondelet, le Juge Loranger, Chauveau, Dorion, Bureau, Proulx, et Olivier ; MM. Gaudet, de Niverville et Bellerose, Députés au Parlement ; Sévère Dumoulin, Maire de Trois-Rivières, Valère Guillet, Dr. Beaubien, et un grand nombre de citoyens marquants dans toutes les profes

sions. Le nombre des visiteurs s'élevait à près de sept cents

Des lettres d'excuses avaient été envoyées par l'Hon. M. Chapais, Ministre des Travaux Publics, l'Hon. M. le Juge Drummond, l'Hon. M. le Juge Polette, M. Etienne Parent, M. le Dr. Trudel, et plusieurs autres. Nous en reproduisons quelques-unes :

St. Denis (en bas), 9 Mai 1866.

R. BELLEMARE, ECR. }
 Sec. Com. Dém. de Nicolet. }

Monsieur,

Je crains beaucoup d'être empêché de me rendre à Nicolet, le 24, pour prendre part à la grande fête qui s'y célébrera.

Il me serait pourtant bien doux de revoir, dans de si agréables circonstances, l'heureux séjour ou j'ai passé les belles et trop rapides années dont le souvenir est resté si vivant dans ma mémoire.

Je m'associe de tout cœur à l'heureuse idée des initiateurs de cette belle et pieuse manifestation à laquelle, soyez-en sûr je serai présent en esprit.

J'espère qu'il n'est pas trop tard pour l'envoi de ma modique contribution.

Je suis, Monsieur,
 avec beaucoup d'estime,
 Votre très-humble serviteur,

J. C. CHAPAIS.

Trois-Rivières, 22 Mai 1866.

A R. BELLEMAIRE ET S. RIVARD, ECR., }
 Sec. Com. Dém. de Nicolet. }

Messieurs,

Je vous prie d'agréer vous-mêmes et de faire agréer par votre comité, mes sincères remerciements pour l'honneur que vous avez bien voulu me faire, de m'inviter à la réunion qui doit avoir lieu le 24 du courant au collège de Nicolet.

C'aurait été pour moi un plaisir bien grand que celui de me rencontrer, en ce beau jour, avec les anciens élèves d'une maison qui a tant de titres au respect et à la reconnaissance du pays, et même de plusieurs étrangers. Malheureusement pour moi, quelques affaires qui ne peuvent souffrir la moindre retard me privent de ce bonheur. Qu'il me soit permis de souhaiter toute la joie possible aux dignes messieurs qui sont à la tête de cette intéressante institution, et aux anciens élèves qui ont eu l'avantage d'y recevoir leur éducation.

J'ai l'honneur d'être,
 Messieurs,
 Votre très-humble serviteur.

A. POLETTE.

**Au Secrétaire de la réunion
 des anciens Elèves du Sé-
 minaire de Nicolet.**

MONSIEUR.

Privé, pour raisons majeures, du plaisir d'assister en personne à l'intéressante réunion des anciens élèves du Séminaire de Nicolet, je me fais un devoir d'assurer à ceux qui vont en jouir, que je m'associe à eux de cœur et d'esprit. Oui, comme eux je me rappellerai en ce jour les heureuses années passées dans cette chère maison, où se sont posés pour nous tous les

premiers fondements des diverses carrières auxquelles la Providence nous a appelés. Avec eux j'aurai présents à la mémoire ces condisciples avec lesquels j'ai passé ces belles années, et dont, hélas ! un si grand nombre déjà ne pourront s'unir d'esprit à nous que du séjour de l'immortalité.

Je vous prie de présenter mes plus sincères félicitations à ceux qui ont eu la première idée de cette vraie fête de famille, et mes plus vifs remerciements à ceux qui ont si heureusement travaillé à la réaliser. Ils ont droit à notre reconnaissance, aussi bien qu'à cette studieuse jeunesse qui occupe aujourd'hui les bancs où nous asseyions autrefois. Votre présence ne manquera pas d'enflammer son courage dans la poursuite de ses études, et vous n'oublierez pas, j'en suis sûr, de lui dire qu'elle sème aujourd'hui pour l'avenir, et que ses succès seront d'autant plus faciles et plus grands dans le monde, qu'elle s'y présentera avec un plus riche bagage de connaissances vraies et solides, éclairées et soutenues par les principes de religion et de morale qu'on lui aura inculqués. Avec cela Nicolet pourra toujours se glorifier de fournir son ample contingent de défenseurs de nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ottawa, 21 Mai 1866.

E. PARENT,
Nicolétain.

A MESSIEURS LES SECRETAIRES DU
COMITE DES ANCIENS ELEVES DU
SEMINAIRE DE NICOLET.

MESSIEURS,

Quand j'ai eu l'honneur de recevoir votre première circulaire, en février dernier, je me proposais de me rendre à votre gracieuse invitation, parce qu'alors j'avais l'espoir d'y rencon-

trer mes quelques rares condisciples que la mort n'avait point encore frappés. Mais Dieu en a disposé autrement, et l'hiver dernier a vu mourir M. le Grand-Vicaire Manseau, et M. Chs. Pierre Huot, notaire à la Baie St. Paul, les deux seuls amis d'études qui me restaient des douze que nous étions en 1810. Et de la classe suivante qui nous joignit en 1811, M. le curé de St. Pie est le seul survivant. Tous les directeurs et les régents de mes années de collège sont disparus. Voilà ce qui prouve que je suis devenu vieux, quoique le plus jeune de tous mes condisciples ; et d'ailleurs les infirmités m'en avertissent, et me font pressentir que bientôt la tombe va s'ouvrir pour m'ensevelir à jamais

Mais pourquoi la mort m'a-t-elle épargné jusqu'à présent, pour frapper avec rigueur tant d'hommes éminents, souvent plus jeunes que moi, et dans tous les cas plus utiles à la société que votre humble serviteur ? O jugements de Dieu, que vous êtes impénétrables ! Frappé de ces graves réflexions qui me suivent partout, je crains de n'apporter à votre intéressante réunion que l'expression d'un deuil peu convenable à cette grande solennité.

Oui, messieurs, j'aurais bien aimé à me joindre personnellement au témoignage de reconnaissance et d'affection que les anciens élèves du Collège de Nicolet, et moi en particulier, devons à cette bienfaisante institution. Qu'elle vive des siècles dans la prospérité et des succès toujours croissants ! Le bien qu'elle a fait en est un garant, et je concours de tout mon cœur au témoignage que vous avez eu l'heureuse idée de lui rendre. Mais dans les rêveries mélancoliques de mon âge, ma présence ne serait qu'une ombre déplacée dans le tableau de votre joyeuse réunion.

Permettez donc que je sollicite d'elle, ainsi que de vous, Messieurs, la faveur d'offrir au moins, mes très humbles excuses.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Messieurs,

Votre très-obéissant serviteur,

Yamaska, 23 Mai 1866.

J. OLIVIER ARCANDE.

Les visiteurs furent reçus par les prêtres, ecclésiastiques et élèves du Séminaire.

L'adresse suivante, préparée par M. R. Bellemare, l'un des Secrétaires du Comité, fut lue par l'Hon. Juge Mondelet :

**AU REVEREND MESSIRE THOMAS CARON,
VICAIRE - GENERAL, SUPERIEUR DU
SEMINAIRE DE NICOLET :**

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Nous venons, avec votre bienveillante permission, revoir et saluer notre commune *Alma Mater*, et vous présenter nos hommages respectueux.

Veuillez croire que cette démarche nous a été suggérée par le sentiment d'affection et de gratitude pour cette chère institution qui a dirigé nos premiers pas dans le vaste champ des connaissances humaines, sentiment qui ne s'efface jamais dans le cœur d'un élève de Nicolet.

Oui, M. le Supérieur, cette affection existe chez nous tous par le souvenir des jours de bonheur que nous avons passés dans cette enceinte pendant notre jeunesse, elle existe par l'impression salutaire qui nous est restée de la douce et paternelle sollicitude de nos bons directeurs pour assurer notre progrès dans les vertus et les sciences, elle existe par le lien de fraternité que vous avez le don d'établir entre vos élèves, et qui les attache d'une manière si remarquable les uns aux autres, et plus fortement encore à l'institution qui les a formés.

C'est ce lien qui nous réunit aujourd'hui tous ensemble, comme des frères à la maison paternelle, pour retrouver encore, dans cette atmosphère, ce charme particulier de la belle nature qui enchante, et dont Nicolet est si admirablement favorisé.

Mais, M. le Supérieur, nous sommes comme une famille de guerriers envoyés par cette institution sur tous les points du

pays, pour combattre les combats de la patrie et de la religion, avec les armes de la science qu'elle nous a confiées avant notre départ. Nous revenons de ces combats considérablement décimés; des hommes bien distingués par leur savoir, par leurs vertus et par l'héroïsme apostolique, ont succombé sur le champ de leurs opérations; les aînés de la famille surtout, ceux là peut-être qui ont été le plus de gloire sur Nicolet, et qui nous ont donné le bon exemple du travail et de l'industrie comme condition essentielle du succès dans toutes les carrières, ont été moissonnés depuis longtemps déjà.

C'est, en effet, une des principales gloires de votre maison, M. le Supérieur, que d'avoir fourni un contingent si considérable de pionniers de la civilisation sur ce continent. Depuis les Montagnes Rocheuses et la Rivière Rouge jusqu'aux Provinces du Golfe, depuis les limites des Cantons de l'Est jusqu'à la Mantawa et les plaines du Saguenay, les élèves du Séminaire de Nicolet, avec un dévouement, un patriotisme intelligent, inspiré par la religion et éclairé par les connaissances acquises dans cette institution, ont ouvert de nouvelles voies à la colonisation, en faisant pénétrer dans les forêts la lumière du christianisme.

Quant à ceux qui, comme nous, sont restés au centre des anciens établissements, mêlés à toutes les origines, et ayant à lutter d'émulation avec des hommes venus de toutes parts, ils se sont efforcés, dans la mesure de leur énergie, de suivre les traces de leurs devanciers, et de contribuer à placer le Séminaire de Nicolet au niveau des premières institutions du Canada. Dans l'épiscopat, dans la magistrature, dans le barreau, dans la profession médicale, dans la politique, dans la presse, ils occupent un rang honorable pour eux-mêmes et pour cette maison. C'est pourquoi nous avons eu la pensée qu'une réunion comme celle-ci ne pourrait être que fort

agréable à la direction actuelle du Séminaire de Nicolet, et à tous les élèves appelés à y prendre part.

Maintenant, M. le Supérieur, nous désirons offrir à cette maison que vous dirigez si bien, avec nos souhaits de prospérité pour l'avenir, un témoignage d'affection et de reconnaissances plus substantiel et plus durable que nos paroles, en souvenir de notre présente visite.

D'abord, nous vous prions de vouloir bien accepter un album contenant nos photographies.

En second lieu, si vous l'agréez, nous avons pris des arrangements pour faire ériger dans votre chapelle, un orgue destiné à perpétuer le souvenir des rapports harmonieux qui existent entre les élèves de Nicolet et leur attachement à cette institution.

Pour vous personnellement, M. le Supérieur, daignez recevoir les quelques volumes que nous vous offrons comme témoignage de la considération et du respect que vous portent tous les anciens élèves du Séminaire de Nicolet.

Voici la réponse de M. le Supérieur :

Messeigneurs, Honorables Messieurs, Messieurs,

Ce bonheur et cette gloire étaient donc réservés à notre maison, de voir en ses murs, assis comme autrefois à sa table, ses nobles enfants réunis par un sentiment de reconnaissance et d'affection. Aussi, Messieurs, le jour qui vous ramène à votre *Alma Mater*, est le plus beau de ses jours. En revenant vous grouper auprès d'elle après une longue absence, non-seulement vous lui retracez plus vivement un souvenir qu'elle n'a jamais perdu ; mais vous lui rapportez un témoignage d'honneur pour son passé, et pour son avenir un encouragement et un espoir. Soyez donc les bienvenus dans cette enceinte qui s'ouvre largement pour vous accueillir, et bénie soit la pensée qui vous y a ramenés !

Elles ont été réalisées les vues qu'un grand évêque avait for-

mées sur cette institution : le dévouement de ses généreux fondateurs a reçu sa récompense. Depuis longtemps, Messieurs, votre zèle et la constante énergie de vos efforts à promouvoir le bien sous toutes ses formes en ont été une preuve plus que suffisante ; mais le jour présent, en vous réunissant de toutes parts, le fait voir avec une évidence nouvelle, et répand sur vous un éclat qui rejaillit jusque sur cette maison.

Et cette maison, comment pourrait-elle ne pas être fière, entourée comme elle l'est aujourd'hui d'une couronne d'Evêques et de Prêtres vénérables, de magistrats distingués et d'hommes éminents, voués au bien dans toutes les carrières, honorés par leur pays de charges importantes, vénérés pour l'excellence de leurs services et pour l'éclat de leurs talents, d'hommes enfin recommandables à tant de titres, et non moins chers à la religion qu'à la patrie ?

Que penseraient les Plessis, les Brassard, et les premiers soutiens de cette institution naissante, s'il leur était donné de voir ce que nous voyons aujourd'hui ? Que ne diraient-ils pas, s'ils pouvaient contempler ici, dans cette imposante réunion, le plus beau témoignage de leur succès, cet ensemble de forces écloses de leur inspiration, et si noblement employées au service de ce qu'ils ont le plus aimé, l'Eglise et leur pays !

Ce qu'ils diraient, Messieurs, qu'il nous soit permis de vous le dire : "Elèves de Nicolet, vous avez rempli votre mission. On vous a vus au poste du dévouement et de l'honneur, et partout où la religion, où la patrie ont requis vos services, on n'a pas tardé à distinguer la trace de vos pas. Vos pères, élèves de Nicolet, ont le droit d'être fiers de vous !" Honneur aux fondateurs de cette maison pour avoir conçu de hautes pensées ; honneur à vous, Messieurs, pour les avoir si magnifiquement réalisées !

Quant au lien de fraternité qui rattache entre eux les Elèves de Nicolet, à ce bienveillant souvenir qui les relie à l'institution

qui les a formés, on a pu le remarquer en plus d'une circonstance, et la réunion présente en est une preuve aussi éclatante que douce à constater.

C'est là une bonne fortune dont Nicolet est redevable à ses premiers directeurs, à l'un d'entre eux surtout, Joseph Onésime Léprohon, âme également douée de fermeté et de tendresse, qui savait trouver un fils dans chacun de ses élèves, un ami dévoué dans chacun de ses enfants.....Merci à vous, Messieurs, vous qui, plus jeunes, avez su conserver cette tradition d'attachement qui vous fait honneur, et qui continuera, nous l'espérons, de distinguer les élèves de Nicolet.

Cet attachement sera de notre part rendu plus vif encore, s'il est possible, par le cadeau de vos portraits. Vos souvenirs resteront plus fortement empreints dans ces lieux que vous avez aimés, et chacun de nos élèves, en se familiarisant davantage avec la pensée de leurs prédécesseurs, se sentira aussitôt excité à les suivre dans la voie qu'ils ont tracée.

Nous recevons encore avec reconnaissance, pour être un monument perpétuel de votre générosité, le second cadeau que vous avez bien voulu nous offrir. Il demeurera, cet instrument deux fois précieux, dans notre chapelle, sous le regard de Dieu, comme un harmonieux témoin de tout un passé que le jour présent fait revivre. Il chantera dans nos fêtes, il pleurera dans nos deuils, et sa voix sympathique gardera fidèlement parmi nous le souvenir de voix aimées. Il rappellera à Dieu dans les solennités sacrées, par la douceur de ses symphonies, le grand concert d'actions généreuses que les élèves de Nicolet ont entreprises pour sa gloire, partout où la Providence les a dispersés.

Il me reste à vous exprimer, Messieurs, ce que je ne puis exprimer, les sentiments de ma gratitude personnelle pour les paroles si bienveillantes qui m'ont été adressées, et pour le cadeau qui les accompagne. Quelqu'indigne que je me reconnaisse d'une telle distinction, je ne puis être insensible au

sentiment qui l'a dictée. J'y vois une attention nouvelle envers la maison dont j'ai l'honneur d'être le Supérieur, et à ce titre, je l'accepte avec reconnaissance.

Une basse messe fut dite par Mgr. de Tloa. La chapelle était trop petite pour contenir tous ceux qui auraient voulu assister à cette cérémonie. Pouvait-on mieux commencer une si belle journée ? Comment ne pas appeler les bénédictions du ciel sur toutes les joies qu'elle allait procurer, et rechercher aussi quelque chose de ce parfum divin qu'on retrouve toujours dans le temple où l'on a prié si souvent et avec tant de ferveur !

Tous les élèves anciens et nouveaux se repandirent ensuite dans les corridors, dans les salles, les bocages, les jardins. Que de souvenirs évoqués en ces quelques instants ! Que de conversations animées entre intimes d'autrefois, séparés depuis dix, vingt, quarante ans ! qui se racontaient leurs vie en rappelant leur bonnes années de la jeunesse.

Que d'événements écoulés depuis le départ du collège ! Que de tribulations vaincues, que d'obstacles surmontés, que de malheurs pent-être supportés, et le plus souvent que de joies éprouvées ! Mais en dépit de toutes ces difficultés de la vie, le cœur est toujours resté le même, et le souvenir du Séminaire et des confrères ne s'est pas effacé. Sur ces souvenirs le temps est impuissant.

A midi la cloche annonça le diner. Les émotions ne nuisent pas à l'appétit : on en vit la preuve en cette circonstance. D'immenses toiles avaient été tendues dans la cour, où elles devaient abriter une table autour de laquelle auraient pu se placer tous les convives. Mais la température n'ayant pas permis de jouir d'un aussi magnifique coup d'œil, cinq ou six des plus grandes salles du Séminaire avaient dû être converties en réfectoires. Les élèves, généralement réunis par classes, passèrent encore une heure qui leur parut bien courte. Les

santés se croisaient en tous sens, les conversations animées pétillaient de bons mots, de vives saillies, de réminiscences joyeuses. De tous côtés on entendait des paroles d'amitié, de reconnaissance inattendue, des questions qui n'avaient pas le temps d'attendre une réponse, et partout aussi on entendait ce bon rire franc et ouvert qui vient du cœur. Dans toutes ces démonstrations, rien de simulé, rien de convenu, mais la sincérité pure, l'amitié et le plaisir dans ce qu'ils ont de plus vrai.

Après le dîner, avis fut donné qu'un artiste photographe était prêt à recevoir dans son objectif le groupe de tous les visiteurs. Ceux-ci se rendirent en conséquence devant la porte d'entrée, où la lumière et l'art accomplirent leur œuvre avec beaucoup de succès.

L'après-midi devait se passer à la salle de récréation, qui avait été décorée avec une délicatesse et un goût pleins de signification. Partout les tentures portaient des expressions de bienvenue, de reconnaissance et d'affection. Les portraits et les noms des bienfaiteurs du Séminaire faisaient connaître à quels hommes dévoués tous les élèves de Nicolet devaient leur éducation, les succès et les bienfaits qui en ont été le résultat.

On voyait là les noms de MM. Brassard, Archambault, Denaut, Signay, Panet, Raimbault, Léprohon, Desaulniers, et plusieurs autres. Chacun redisait leurs mérites, leurs qualités et leurs succès.

Un des élèves du Séminaire, M. Norbert Duguay, adressa le discours suivant à ses prédécesseurs devenus ses confrères du moment :

Messeigneurs, Honorables Messieurs et Messieurs,

Parmi tant de beaux souvenirs que nous garderons du Séminaire, quand l'heure sera venue pour nous d'entrer dans le monde, il en est un qui restera profondément gravé dans notre mémoire, et dont rien n'égallera le charme et la douceur ; ce souvenir sera celui du spectacle imposant que nous avons

aujourd'hui sous les yeux. Cette fête des anciens élèves du Séminaire de Nicolet, qu'un sentiment d'amour et de reconnaissance pour l'institution qui les a formés, réunit ici, dans ce lieu chéri où se sont écoulés les plus beaux jours de leur jeunesse, cette fête est de celles que l'on n'oublie jamais. Non, jamais nous ne perdrons le souvenir de ce jour chéri, témoin de tant d'allégresse et de bonheur. Il fera époque dans notre vie. Mais comment vous exprimer les sentiments que nous éprouvons, nous, les élèves actuels du Séminaire, à la vue de cette brillante réunion de ceux qui nous ont précédés dans cette maison ? Attachés à cette institution comme l'enfant au toit qui l'a vu naître, sensibles à tout ce qui fait sa gloire et son bonheur, nous goûtons une joie indicible en la voyant l'objet d'une démonstration si solennelle de votre part. Ce témoignage d'estime et d'affection qu'elle reçoit aujourd'hui de ses anciens élèves, nous comble de bonheur et nous fait éprouver les plus vives émotions. Mais ce sentiment n'est pas le seul qui fasse tressaillir en ce moment notre cœur d'écolier. Elèves de Nicolet, nous ressentons un sentiment de légitime orgueil en pensant que nous partageons avec vous cette qualité, et que nous sommes en quelque sorte unis par les liens de la confraternité. Vous avez été dans le passé ce que nous sommes dans le présent. Il fut un jour où, assis sur les mêmes bancs que nous, penchés sur les mêmes livres, assujettis à la même règle, vous travailliez vous aussi à défricher le champ de votre intelligence.

Il fut un jour où l'on vous voyait circuler dans nos longs corridors, sous l'habit que nous portons.

Vous étiez alors ce que nous sommes à présent, élèves actuels du Séminaire de Nicolet. Nous sommes donc, MM., de la même famille, enfants du même père, et il n'y a entre nous d'autre différence que celle qui se trouve entre les aînés et les cadets. Il nous est glorieux de vous avoir pour aînés et de pouvoir dire qu'à l'ombre de ces mêmes autels où nous

apprenons à aimer et à servir le Dieu qui nous a faits, et où nous travaillons à développer notre intelligence, nous avons l'honneur de vous avoir pour devanciers. Il nous est glorieux, de passer par le même chemin que vous, de nous abreuver à la même source, et de nous asseoir au banquet de la science où vous nous avez précédés.

Aussi, cette maison qui a déjà tant de titres à nos affections, nous est-elle particulièrement chère, lorsque nous nous rappelons qu'elle fut le sanctuaire vénéré où vous avez préparé ces armes brillantes qui vous ont ouvert un si large chemin dans la société ; elle nous est particulièrement chère lorsque nous voyons figurer parmi les anciens élèves, vos Grandeurs et vos Honneurs, ainsi que tant d'hommes éminents que leurs talents, leur science et leur vertu ont placés si haut dans l'estime de leurs compatriotes. Comment n'aimerions-nous pas une institution qui a été, pour la religion et la patrie, une pépinière si féconde et si brillante, une institution qui voit élever aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat, des hommes qu'elle se glorifie d'avoir formés, et qui compte dans toutes les positions sociales, dans toutes les carrières, un si grand nombre de citoyens marquants qui feraient l'orgueil de toute maison d'éducation.

Oh ! oui, nous l'aimons, cette institution ! nous bénissons la Divine Providence qui a bien voulu diriger nos pas vers cet heureux asile de la science et de la piété. Nous regardons comme le plus beau jour de notre vie celui qui nous vit franchir pour la première fois, sous l'habit de l'écolier, le seuil de cette maison chérie.

Que de joie, que de bonheur nous attendaient sous ce toit béni ! Nous ne sommes pas surpris, MM., que vous ayez conservé de vos jours de collège, un souvenir si doux, et que vous aimiez à revoir ces lieux chéris, témoins d'un passé plein de charmes. Comment oublier le Séminaire de Nicolet et les

heureux jour : coulés à l'ombre de son clocher ! Comment perdre le souvenir des joies que l'on y a goûtées ! L'on jouit d'un sort si doux dans cet aimable séjour qu'embellit la nature, que charme la science, et que le Seigneur habite !

Rien ne manque en effet au bonheur de l'enfant dans cette demeure fortunée : Dieu et ses anges y résident ; la Religion y répand ses parfums les plus doux, la joie y règne, l'amitié y unit tous les cœurs, et nous y fait compter autant de frères que de condisciples ; nul souci du côté de la vie n'y vient troubler la joie du cœur ; une main toute paternelle nous y prodigue les soins les plus tendres et nous y forme à la vertu ; le travail avec ses heures de repos et de délassement y est agréable, et y bannit la tristesse et l'ennui qui souvent accablent l'homme désœuvré si heureux qu'il puisse être ; et l'étude qui occupe si utilement notre esprit a aussi ses plaisirs et ses charmes : le chemin par où elle le conduit, pour n'être pas toujours sans aspérités, ne laisse pas d'offrir beaucoup d'agrément. C'est un sentier où chaque pas est un progrès vers la lumière, où chaque progrès apporte de nouvelles jouissances à l'esprit. Le sentier est escarpé, il est vrai, on n'y chemine pas sans quelques fatigues ; il conduit à un sommet qu'on ne peut atteindre sans efforts ; mais aussi quel plaisir à gravir cette colline, qui nous laisse apercevoir, à mesure que l'on s'élève, un champ toujours plus étendu, un horizon toujours plus vaste, où se déroulent à nos yeux des tableaux toujours plus variés, toujours plus saisissants ! Et quelle satisfaction en outre n'éprouve-t-on pas, à la pensée des biens que l'on recueille ici le long de son chemin ! Biens précieux, inestimable trésor, que les hommes ne peuvent nous ravir, que l'adversité ne peut atteindre, et qui nous ouvre dans le monde une carrière honorable. Voilà, MM., ce qui nous rend heureux au Séminaire, voilà quelques-unes des fleurs qui embaument ce délicieux séjour. La vie y est sans amertumes ; l'on n'y connaît point ces noirs chagrins, ces soucis

dévorants qui naissent souvent en foule sous les pas de l'homme du monde, et lui font trouver la vie si ennuyeuse et si triste. Ici nous sommes dans le port du bonheur, à l'abri de la tourmente, et sous un ciel dont rien ne vient troubler le calme et la douce sérénité. Aussi avec quelle rapidité elles s'écoulent, ces belles années de nos études ! A peine ont-elles commencé leur cours que déjà elles touchent à leur déclin ! et que de fleurs et de parfums s'envoleront avec ce matin de notre vie qui n'aura duré qu'une heure ! Hélas ! nous le voyons, cette terre heureuse fuit sous nos pieds. Le présent nous échappe, le temps, comme un navire, poursuit sa course rapide, et bientôt, abordant aux rives de l'avenir, nous aurons peut-être pour jamais vu finir nos beaux jours.

Nous ignorons, il est vrai, le sort qui nous attend sur ce nouveau rivage ; nous ne savons pas ce que Dieu nous réserve, et ce que deviendra notre pauvre nacelle sur la mer de la vie ; mais ce que nous savons bien, ce que nous ne saurions ignorer, c'est qu'en quittant le seuil du Séminaire, nous quitterons le seuil du bonheur, et que la carrière où nous entrerons, quelque heureuse qu'elle puisse être, sera sujette à mille vicissitudes. Aussi, quelque soit notre condition dans monde, fussions-nous aussi heureux que le grand nombre de nos devanciers, toujours nos pensées se reporteront avec délices sur ces douces années de notre jeune âge, et comme vous, nous aimerons à revoir les lieux où elles se sont écoulées.¹

Toutefois la pensée du bonheur que nous goûtons ici et que nous appréhendons de voir finir, ne nous empêchera pas, quand l'heure sera venue, de suivre votre exemple et voler où la voix de Dieu nous appellera. Nous savons que l'homme est né pour le travail, et qu'ici-bas, on ne peut pas toujours boire à la coupe du bonheur. Nous savons que nous sommes tous engagés au Maître de la vie, et que dans le champ de ce père de famille, nous avons tous un sillon à tracer et à fécon-

der de nos sueurs. Nous avons tous une tâche à remplir et un salaire à gagner.

Enfants de la divine Providence, conduits par elle dans cette douce demeure, pour nous y enrichir de science et de vertu, comblés tous les jours de ses divines faveurs, nous acceptons par avance le lot qu'elle nous prépare, persuadés qu'elle saura le proportionner à nos faibles épaules; et heureux aussi de lui donner, par notre soumission, des marques de notre reconnaissance.

Puissions-nous, Messieurs, fidèle à notre vocation, marcher comme vous, d'un pas ferme et sûr, à l'accomplissement de notre destinée. Puissions-nous, sur le chemin de la vie, devenir vos compagnons de voyage, nous montrer dignes de vous et dignes de la maison qui nous a formés ! Puisse enfin, cette grande journée de notre vie, ressembler à la vôtre, et s'écouler toute entière au service de la religion et de la patrie ! Ayant imité nos devanciers, nous aurons répondu aux desseins de Dieu sur nous, et Nicolet s'honorera aussi de nous avoir eus pour élèves.

Une cantate composée pour la circonstance, qui suivit ce discours, eut un magnifique succès d'applaudissements. La musique a toujours été un grand honneur au Séminaire de Nicolet. Depuis quelques années, M. H. de Chatillon qui a la direction de cette branche d'instruction, a fait faire aux élèves des progrès marqués ; tous ceux qui ont eu la faveur d'en juger par eux-mêmes peuvent en rendre témoignage.

Plusieurs personnes priées de prendre la parole en cette mémorable circonstance se rendirent gracieusement à cette invitation. Nous tâchons de reproduire leurs discours avec toute la fidélité possible.

DISCOURS DE MGR. COOKE.

Messeigneurs, Honorables Messieurs et mes Enfants,

Mon âge et mes infirmités ne me permettent plus guère de parler en public. Cependant, dans une circonstance aussi solennelle, il est bien difficile pour l'Evêque de ce Diocèse, et pour un des plus anciens élèves du Séminaire de Nicolet, de ne pas dire quelques mots. Je le tenterai donc. Il me semble d'ailleurs, que le sentiment du devoir dans cette grande occasion, ainsi que les souvenirs du passé, me donnent de nouvelles forces.

C'est avec un grand bonheur, MM., que je vous vois tous réunis ici, pour offrir, en ce moment, à la maison qui nous a nourris du pain de la science et formés à la vertu, dans nos jeunes années, un témoignage commun de reconnaissance. Ce sentiment vous a toujours animés, sans nul doute, depuis votre départ de cette maison, mais vous n'avez pas voulu qu'il demeurât comme à l'état latent, et vous êtes venus aujourd'hui de loin, lui donner l'éclat d'une manifestation publique et extraordinaire.

Cette démarche tourne à votre honneur, puisque la reconnaissance est un des plus nobles sentiments du cœur de l'homme ; à l'honneur de cette maison, qui reçoit un pareil témoignage ; et enfin à l'honneur de la religion qui l'a fondée et qui la dirige, et au nom de laquelle, comme Evêque de ce Diocèse, je vous offre, en ce moment, mes plus vifs et mes plus sincères remerciements.

Cette maison est bien digne d'un tel honneur, à tous les titres : à cause de son origine relevée et de ses progrès, à raison de ses remarquables et respectables directeurs, et par rapport aux bienfaits signalés qu'elle a produits.

Commencée par un prêtre généreux dont le nom ne sera jamais oublié, elle a été fondée et soutenue par les Evêques et le clergé du Bas-Canada. Elle est donc l'œuvre de l'Eglise de ce

pays. Quelle attention ne lui portaient pas Mgr. Plessis, Mgr. Panet, Mgr. Signay, qui ont fait pour elle les plus grands sacrifices ? Elle était l'objet bien connu de leurs prédilections. Comment n'aimerions-nous, n'honorerions-nous pas ce que ces dignes Pontifes ont si singulièrement chéri ? Elle n'a pas cessé d'être, vous le voyez encore, la bien-aimée de l'Episcopat, puisqu'au premier signal donné, nos Révérendissimes Seigneurs de Tloa et de Montréal n'ont pas hésité à laisser leurs sièges et leurs graves occupations, pour venir se joindre à nous, honorer cette manifestation de leur présence, et donner ainsi une marque non équivoque de leurs sentiments.

Quant à moi qui ai eu le bonheur de recueillir ce bel héritage des Evêques de Québec, en recevant, malgré mon indignité, la mission de gouverner l'Eglise des Trois-Rivières, si je n'ai pas fait pour elle tout ce que mon cœur aurait désiré, cela est dû à mon indigence et au besoin des temps. Quel plaisir aurais-je eu à pouvoir ajouter à sa force et à son éclat, si la chose eut été possible ! Mais pourquoi parler ainsi ? Cette maison a-t-elle encore besoin de tutelle et de patronage comme dans sa jeunesse ? Non, ce temps est passé. Elle a grandi et elle est devenue une mère, une *Alma Mater*, ainsi que vous vous plaisez à l'appeler. A voir sa belle, nombreuse et riche progéniture, comme on en a le précieux avantage en ce moment, on ne saurait jamais la considérer comme une mère pauvre et souffrante. De plus, elle s'est déjà reproduite d'une manière honorable, en contribuant, par les sujets qu'elle a donnés, à la formation d'établissements nouveaux, et elle le pourra encore à l'avenir, avec non moins d'avantage, quand la marche progressive de la population et de la colonisation le rendront nécessaire. Ainsi, l'on pourrait dire d'elle avec assez de justesse, comme de l'Eglise dont elle est la servante : *Filiæ tuæ de latere surgent*. " Tes filles surgissent à tes côtés , " de même que l'on dit aujourd'hui avec beaucoup d'apropos et de vérité, quoique non plus dans un sens prophétique : *Filii tui de longe venient*.

“Tes fils sont accourus de loin, les voici arrivés pour te rendre visite.”

Quoique les années soient un fardeau, je me réjouis, à l'heure qu'il est, d'en compter un grand nombre. J'ai le privilège peut-être unique entre tous les membres de cette nombreuse assemblée, d'avoir suivi le premier cours qui se soit donné au Séminaire de Nicolet, d'avoir vu, de mes yeux, le berceau même de cet établissement, et de pouvoir faire ainsi une exacte comparaison, entre les deux extrémités de sa carrière.

Je puis vous assurer qu'il a marché à pas de géant.

En effet, quel changement et quel progrès ! Il fut un temps où trente-six élèves seulement se rangeaient autour de deux professeurs, dans des chambres de quinze pieds carrés ; c'était là le Séminaire de Nicolet avec ses facultés et ses moyens. Portez maintenant les regards sur cette immense construction, sur le nombreux personnel de l'établissement, sur ses classes, ses bibliothèques, ses cabinets, ses jardins, ses bocages, sa florissante communauté, et jugez vous-même s'il y a de quoi se réjouir, et comme chrétien et comme canadien, et Nicolétain, et de quoi motiver une grande fête de famille.

En se rendant ici, MM., un grand nombre d'entre vous ont eu l'intention de revoir et de remercier leurs généreux directeurs et professeurs. D'autres, comme moi, ne peuvent plus s'acquitter de ce devoir : le temps leur a ravi ces objets de leur vénération. Qu'il me soit donc permis d'y suppléer autant qu'il est possible, tant en mon nom qu'en celui des plus anciens élèves, en leur présentant en ce jour, dans la personne de Monsieur le Supérieur actuel de ce Séminaire, leur légitime successeur, le tribut de notre respect et de notre reconnaissance. Je dois ici cette justice et cet hommage aux premiers directeurs et professeurs de cette maison, notamment à M. J. Bte. Roupe, Prêtre de St. Sulpice, et M. Jos. On. Léprohon que plusieurs de vous ont eu le bonheur de connaître, de déclarer

publiquement que leurs travaux, leur charité, leur dévouement et leurs lumières, ont servi non seulement à consolider l'établissement sur ses bases, mais encore à le développer et à amener les heureux fruits que nous voyons ; qu'ils ont transmis à leurs successeurs le feu sacré qui les animait pour l'éducation de la jeunesse, et que cette flamme constamment nourrie et constamment accrue, s'est communiquée de génération en génération, jusqu'à la présente qui, nous le voyons, n'en brûle que plus ardemment pour le grand bien de la société.

Outre l'intention de payer un juste tribut de reconnaissance au Séminaire de Nicolet, à vos directeurs et professeurs, vous avez à peu près tous un autre motif très-légitime dans votre visite : celui de rencontrer d'anciens compagnons de classe ou d'études, qui sont pour ainsi dire de vrais frères. Pour cette satisfaction, elle m'est tout-à-fait refusée, et on n'y peut suppléer. J'ai beau jeter les yeux autour de moi, je n'aperçois aucun de mes anciens camarades. Que sont-ils dont devenus ? Hélas ! ils sont tous disparus. La mort les a moissonnés, pour une vie meilleure, il faut l'espérer. Je ne m'arrêterai pas à les pleurer, puisque je dois bientôt les rejoindre. Mais je le vois en ce moment, plus sensiblement que jamais, la figure de ce monde passe. Me voici seul comme un vieil arbre au milieu de la plaine, penché sur sa base et prêt de tomber.

Cependant je bénis le ciel d'avoir vu ce jour ; car j'ai sous les yeux un spectacle qui aurait excessivement réjoui mes confrères, s'ils en avait été, comme moi, les heureux témoins. Qui leur aurait dit en 1806, alors que nous n'étions qu'une poignée d'enfants assis sur les bancs d'une pauvre école, qu'un semblable concours aurait lieu en 1866, dans ce vaste monument consacré à la religion et aux beaux arts, ils auraient été stupéfaits et ne l'auraient point cru. Grâce à Dieu, c'est une réalité que je contemple pour ma consolation. Oui, je vois présentement les fruits de l'arbre planté autrefois en ma présence et arrosé de tant de sueurs. Il était petit alors comme

l'arbre de l'Evangile, il couvrait à peine quelques pieds de terre ; il étend maintenant ses branches et ses rameaux chargés de fruits sur tout le pays. Ces fruits sont riches et variés. Je vois des évêques, au nombre desquels je n'ose me compter, des honorables juges, des conseillers législatifs, des députés, des magistrats, des médecins, des avocats, des notaires, des journalistes, des marchands, des agriculteurs, des militaires, et que d'autres bons citoyens de tous les rangs et toutes les classes de la société ! Tels sont les fruits que nous avons actuellement sous les yeux. Et que d'autres encore sont tombés mûrs, ou ont été cueillis au rameau par la main du Père de Famille ? Puisque l'on doit juger de l'arbre par ses fruits, il n'est pas difficile maintenant de connaître celui-ci, et de dire quelle est sa sève et sa vigueur. Pouvait-on espérer de plus beaux résultats ? Oh ! si les fondateurs et les bienfaiteurs de ce Séminaire pouvaient les apercevoir de leur couche funèbre, je le sens, ils tressailliraient d'allégresse dans la poussière de leur tombeau. Quel espoir de l'avenir donne un tel passé, et quel encouragement pour les zélés continuateurs de leur œuvre !

Je ne finirai pas sans vous féliciter, Messieurs, du plus profond de mon cœur, sur votre attachement à nos communautés religieuses. L'acte si solennel et si catholique que vous venez d'accomplir sera une de mes plus douces consolations, dans la pénible carrière épiscopale. Il soulage et fortifie l'âme dans les jours mauvais que nous traversons. Comment ne pas bien augurer d'une famille dont les fils sont sensibles et reconnaissants ? Comment aussi, ne pas bien augurer d'un pays dont les enfants sont si attachés aux institutions qui les ont formés ?

Nos institutions, vous le comprenez, nous le savons, mais néanmoins nous le répèterons pour la satisfaction de notre cœur, nos institutions religieuses sont les artères par où l'Eglise Catholique communique le sang et la vie à tout notre

corps social ; ce sont les fontaines salutaires d'où jaillissent sans intermittence les eaux rafraichissantes de la piété chrétienne ; ce sont les foyers brillants d'où s'échappent, en mille éclats, sur toute la surface du pays, les rayons purs et régénérateurs de la vérité. Ce sont elles, nos institutions, qui, sous la main puissante de la religion, ont fait notre patrie ce qu'elle est. Tant que nous y serons aussi fortement attachés, nous n'aurons rien à craindre pour notre nationalité canadienne. Si nous recevons quelques blessures, l'Esprit Saint, Esprit essentiellement vivificateur et réparateur qui anime le cœur de toute société catholique, se communiquant par ces solides artères aux parties blessées, les cicatrisera infailliblement, ou éloignera l'action du mal par de généreuses pulsations. Tout notre malheur serait de blesser ces institutions elles-mêmes, d'ouvrir ces artères, d'éteindre ces foyers, de fermer ces fontaines bienfaisantes.

Dans des pays autrefois catholiques on a osé se porter à ces excès, et aujourd'hui la société y gît pâle, consternée et défaillante. Le trouble et la perturbation sont dans toute l'organisation sociale : bien funestes mais infaillibles conséquences. Au reste, quel plaisir peut-il y avoir pour des enfants de déchirer le sein de leur bienfaisante mère, d'une *Alma Mater*. Nous ne comprenons pas qu'il puisse entrer dans leur âme d'autres sentiments que ceux du remords et de la honte, sinon celui de l'endurcissement ou de la perte de toute sensibilité du cœur. N'est-il pas mille fois plus agréable et plus doux, de se réunir en son sein comme des frères, ainsi que nous le faisons aujourd'hui ? Oui, nous le sentons particulièrement en ce moment, le bonheur est dans l'union et l'amour des frères et la pratique de la piété filiale. Aussi pouvons-nous à bon droit et dans une conviction profonde, nous écrier avec le prophète royal : *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum. Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères*

d'habiter ensemble : et surtout, ajouterons-nous, quand c'est sous le toit maternel.

Avant de terminer, j'ai une demande à vous faire, qui est sans doute déjà tout accordée : c'est aux gens du monde, aux pères de famille, pour leurs amis et leurs enfants, et aux prêtres pour leurs ouailles, de leur communiquer l'attachement inébranlable dont ils sont animés pour nos maisons religieuses ; c'est, enfin, de conserver, ce dont nous avons l'espoir et en quelque sorte le garant dans l'éclatante manifestation de ce jour, c'est de conserver, disons-nous, toujours aussi vifs et aussi purs les mêmes sentiments dans vos cœurs. Par là, nous pourrons obtenir de continuer tous ensemble l'aimable fête d'aujourd'hui, dans un lieu où rien n'est fugitif comme ici bas. Cette fête est extrêmement belle, mais excessivement courte, et d'autant plus courte qu'elle est plus magnifique. Mais là, la foi et l'amour nous réuniront dans un banquet permanent où nous n'aurons pas, comme en ce jour, le pénible devoir de nous séparer.

DISCOURS DE MGR. BAILLARGEON.

Messeigneurs et Messieurs,

Après avoir entendu ce qui est exprimé dans la magnifique adresse présentée ce matin au Supérieur de cette maison, et la réponse qui a été faite à cette adresse, ainsi qu'après l'excellent discours de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, il semble qu'il n'y a plus rien à dire. Je ferai cependant quelques observations sur une phrase qui m'a particulièrement frappé dans le discours de Mgr. des Trois-Rivières : *Quàm bonum et jucundum est habitare fratres in inum*. Il est doux et agréable pour des frères d'habiter ensemble.

Oui, quand après une longue séparation, il est donné à des frères de se rencontrer sous le toit paternel, il fait bon de vivre ensemble. Ce jour est un beau jour. Ces frères sont heureux

de se revoir, de s'embrasser mutuellement. Chaque frère se grandit, s'enorgueillit—pardonnez moi, c'est une mauvaise expression—se glorifie des talents et de la gloire de son frère. Je comprends que tous ces sentiments se produisent aujourd'hui dans vos cœurs. Les joies de la famille, oh ! qu'elles sont pures ! qu'elles sont douces ! On les sent bien, mais il est impossible de les dire, de les exprimer. Oui, vous les avez tous goûtées ces joies de la famille, dans vos études, pendant ces douces années de votre enfance, ainsi que ces jeunes gens viennent de l'exprimer. C'est une famille, c'est une réunion de frères, que cette assemblée qu'il m'est donné de contempler en ce moment, car il y a aussi des frères de collège (Applaud.) Eh bien, ce sont ici des enfants de Nicolet, c'est donc une fête de famille que celle d'aujourd'hui. Je m'abstiendrai de parler des illustres fondateurs de cette maison, car Mgr. des Trois-Rivières vous en a admirablement bien entretenus. Qu'il me soit permis cependant de prononcer en cette circonstance les noms des Archambault, des Léprohon, des Ferland, des Laflèche et des Caron (Appl.) La famille à laquelle il a été donné de se développer sous l'égide de ces prêtres distingués compte maintenant soixante générations qui toutes ont ici des représentants, depuis la première dont faisait partie le noble et digne évêque des Trois-Rivières, Monseigneur Thomas Cooke, que ce diocèse sera toujours fier de regarder comme son illustre fondateur et son premier évêque. Ce jour est un jour glorieux pour Nicolet, parcequ'il montre avec éclat qu'il a su conserver l'estime de tous ses enfants. Je suis heureux de prendre part à cette fête.

C'est un bonheur pour moi de rencontrer ici mes frères cadets, de joindre ma voix à toutes les autres pour glorifier cette maison que vous avez si bien appelée *Alma Mater*. Moi aussi je suis heureux de compter au nombre de ses enfants. Cette réunion si extraordinaire est l'accomplissement d'un vœu, d'un souhait que je faisais il y a un demi-siècle. A cette époque

j'étais écolier de Nicolet. Plus d'une fois je dis alors à mes condisciples que je serais heureux de les rencontrer dans cinquante ans. Mais c'était un rêve, et quel rêve de jeune homme ! je ne me doutais nullement qu'il s'accomplirait. Par une heureuse pensée, cependant, mon vœu se trouve aujourd'hui réalisé. Je ne sais si l'on me permettra de conseiller à mes jeunes frères de se donner un pareil rendez-vous dans cinquante ans. (Applaudissements.)

C'est une chose très possible puisque je revois encore aujourd'hui dans cette réunion, mon respectable ami et compagnon, M. Guillet. Ah ! que ceux qui sont disparus auraient de bonheur de se joindre à nous aujourd'hui ! Quelle serait la joie, le contentement de tous ces directeurs qui trouveraient dans cette réunion tant d'amis précieux, s'ils pouvaient y prendre part. Mais pourquoi ne croirions-nous pas que dans la lumière de Dieu, où ils sont, ils nous voient du haut des cieux, que leurs âmes mêmes voltigent en ce moment autour de nous ? Nos anges gardiens qui nous accompagnent pendant tous les instants de notre vie sont bien aussi face à face avec Dieu. Pourquoi n'en serait-ils pas de même de tous ces anciens directeurs ? C'est ma pensée qu'il y a dans cette fête quelque chose de digne du regard des anges et des saints, dans sa signification et dans son objet. Dans sa signification, cette fête montre que les élèves de Nicolet ont conservé pour ce Séminaire les sentiments que des fils conservent pour leur mère. Les enfants aiment leur mère ; les élèves de Nicolet aiment aussi leur *Alma Mater*. Cette démonstration ne peut que donner plus de force à ces sentiments. Ils continueront de se conduire d'après les principes qu'ils auront puisés dans cette fête. Dans ses effets, elle servira à resserrer davantage ces liens de fraternité qui les distinguent. Nous demeurerons unis de cœur et d'esprit. Dans cette union, nous continuerons de travailler pour Dieu et la patrie, et en travaillant ainsi nous montrerons que nous sommes de dignes enfants de Dieu et de Nicolet. (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE MGR. BOURGET.

Messeigneurs et Messieurs,

Je n'ai jamais appartenu à la belle institution de Nicolet, et pour cette raison peut-être je devrais m'abstenir de parler, pour laisser à ceux qui ont puisé ici leur science, le temps de porter la parole dans cette mémorable circonstance. Mais ce qui a été dit à notre arrivée, ce qui vient de retentir dans cette vaste enceinte, exprime des émotions tellement douces et délicieuses, et que j'ai écoutées avec tant de bonheur, que je ne puis m'empêcher de dire quelques mots.

En parlant des gloires du collège de Nicolet, il en est une que l'on ne doit point passer sous silence. Puisque l'on a parlé des filles de Nicolet, il me sera sans doute permis de mentionner une institution sortie de son sein, le collège de St. Hyacinthe, qui a appartenu au diocèse de Montréal. La gloire du collège de St. Hyacinthe a brillé d'un éclat tout particulier. Les professeurs de cette maison sont venus de Nicolet, et leurs talents et leur science lui font honneur. Je dois m'abstenir de prononcer ici leurs noms, de crainte de blesser leur modestie. Cependant, je puis bien nommer Mgr. Prince, qui a donné au collège de St. Hyacinthe un éclat tout particulier : c'est à Nicolet que toute la reconnaissance en est due, et je suis heureux d'avoir cette occasion de lui exprimer toute celle que j'en éprouve. Il y a quarante-cinq ans et trois jours je quittais ce collège où j'avais été, pendant plusieurs années, professeur des sciences humaines, tout en m'occupant de la science divine, de la théologie. Comme vous le voyez, mes jours ont été comptés. En entendant tout-à-l'heure, le jeune élève nous parler en si belles paroles des joies du collège, j'ai senti se ranimer en moi tous ces sentiments. Je me rappelle ces années de bonheur passées au collège. Hélas ! elles sont bien vite disparues ! Après tant d'affaires dont on est accablé dans le monde, on respire à son aise dans cette enceinte (Applaudissements.) Je

termine en appliquant à cette institution une parole de l'Écriture-Sainte. Je puis bien dire de cette institution en petit ce que l'Esprit-Saint a eu soin de dire de l'Eglise : *Surge, illuminare Jerusalem, leva circuitu oculos tuos, ecce filii congregaverunt afferentes munera.* Lève-toi, ô collège de Nicolet, regarde, vois tes enfants qui sont venus vers toi t'apporter des présents. (Applaudissements.)

DISCOURS DE L'HONORABLE M. CHAUVEAU.

Messeigneurs, Messieurs,

C'est pour moi un devoir, et un devoir bien doux, que celui d'exprimer ma reconnaissance pour la bienveillante invitation qui m'a permis d'assister à cette fête de famille. Je n'ai pas l'honneur d'avoir été élève de Nicolet, mais tout ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui m'inspire le désir de le devenir. Par le discours prononcé il n'y a qu'un instant par un jeune élève de cette maison, il est facile de voir que l'on peut à tout âge venir prendre ici des leçons de littérature et de rhétorique, et même y puiser des enseignements d'un ordre plus élevé, sur la religion et la philosophie. Dans la position où je me trouve, je vois particulièrement avec plaisir les honneurs et les éloges accordés en ce moment au Collège de Nicolet, car il est le premier sur la liste des maisons d'éducation qui reçoivent les subventions du gouvernement, les grandes maisons de Québec et de Montréal étant, comme on sait, suffisamment dotées. Je n'ai aucun doute que ce témoignage glorieux que vous lui rendez aujourd'hui recevra l'approbation de tout le pays.

S'il m'est permis de me rattacher à cette institution, je puis bien rappeler que mon père, que je n'ai pas connu, fut élève de Nicolet, et qu'il y a étudié deux ans. En me dirigeant vers cette maison, je me demandais si je n'y trouverais pas quel-

qu'un qui aurait autrefois connu mon père, et le premier prêtre que je rencontrai, me dit : " Vous êtes M. Chauveau ? je n'ai le plaisir de vous connaître, mais j'ai bien connu votre père." De plus, un des professeurs de mon père est encore de ce monde. Qu'on me permette encore un souvenir personnel. Je n'oublierai jamais qu'en entrant dans l'enceinte législative, quelques-uns de ceux qui débutaient avec moi étaient des élèves de Nicolet, et ils furent mes premiers amis. J'admirais toujours l'intimité qui les unissait et leur amitié avait un cachet tout particulier. J'en ai souvent parlé à mon ami, M. Loranger, ainsi qu'au regretté M. Turcotte.

Une sorte de bénédiction paraît s'attacher à Nicolet, et l'énumération serait longue s'il fallait nommer tous les hommes marquants qui ont puisé ici la science qui a fait plus tard leur réputation.

On a répété souvent combien la vie était courte, combien étaient vaines les choses de ce monde. Pindare l'a dit : " La vie, c'est l'ombre d'une existence." Je sais les changements des choses humaines, la forme même du globe se modifie, ce qu'il y a de plus inaltérable, l'âme humaine elle-même subit des modifications : il y a loin de *l'imberbis studio remotus* au *laudator temporis acti*. Mais malgré cela, les élèves de Nicolet ont toujours conservé entre eux les mêmes sentiments. L'éducation religieuse qu'ils ont reçue dans cette maison leur a imprimé un cachet d'identité impérissable. La remarque en a été faite même en Europe. Et nous en avons eu une preuve l'année dernière. Lorsque M. Loranger a proposé cette fête, ce n'était que pour donner une manifestation à ces sentiments qui ont fait de la maison de Nicolet, une belle, une grande et une heureuse famille. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. LE JUGE MONDELET.

*Messeigneurs, Messieurs du Clergé,
Messieurs, et Messieurs les Elèves :*

Il me semblait qu'ayant, ce matin, présenté l'Adresse dont on m'avait fait l'honneur de me charger, et m'étant abstenu d'y joindre des observations, afin de n'en pas affaiblir la noble expression, j'avais quelque droit de m'attendre qu'on m'empêcherait de parler cet après-midi ; d'autant plus, qu'après les admirables discours que vous avez entendus, et surtout la brillante effusion de M. le Surintendant de l'Education, je suis vraiment réduit à ne savoir que dire, et je vous assure en toute franchise, que si, pour me dérober aux pressantes instances de M. le Supérieur, j'avais pu déceimment me cacher dans quelque coin de la salle, je l'aurais volontiers fait. (rires). Que vais-je donc vous dire ? Je n'en sais rien ! (on rit) Comment me tirer de l'embarras où je me trouve ? Je ne sais ! (on rit). En vérité, ma position ressemble beaucoup à celle de ce prédicateur, de qui quelques mauvais plaisants disaient, qu'avant de monter en chaire, il ne savait ce qu'il allait dire, lorsqu'il était dans la chaire, il ne savait ce qu'il disait, et descendant de la chaire, il ne se rappelait pas ce qu'il avait dit. (rires prolongés). Eh bien, puisque vous voulez que je parle, il faut le faire. Je n'ai qu'un moyen de vous dire quelque chose de nouveau, c'est de vous parler de moi-même, bien que ce soit un peu contre les règles de la bienséance, mais enfin, je suis ici à mon corps défendant, et vous avouerez qu'il faudrait passablement se creuser le cerveau, pour vous entretenir de quelque chose qui n'aurait pas été dit par ceux qui vous ont adressé la parole.

Je ne puis vous cacher mon émotion, et qui ne serait pas ému dans une occasion comme celle-ci ! et je puis vous assurer que mon cœur ressent ce que les faibles ressources de mon esprit et de ma parole ne peuvent exprimer. Oui, *mon cœur bat*, comme l'a si bien dit Monseigneur de Tloa, en parlant de

ses propres émotions ! et quel est le cœur qui ne bat pas ? J'ai été frappé d'une remarque que nous a faite, dans son adresse, l'éloquent jeune élève de cette maison, à l'ouverture de cette séance : "*on est heureux au collège.*" Rien de plus vrai pour ceux qui veulent être heureux au Collège. Je puis en parler d'après ma propre expérience. Il fut un tems, où j'étais moi-mêmes très-heureux à Nicolet. Je réussissais bien, mes maîtres m'aimaient, je les affectionnais, et mes succès durant l'année, ne demeurèrent pas sans leur récompense à la distribution des prix. Mais plus tard, je devins factieux, j'ameutai la classe contre notre professeur qui avait, il est vrai, quelques torts à notre égard, et j'en prends à témoin mon ami M. le curé Brassard, je fus puni publiquement, je le méritais. (Là le Juge Mondelet raconta plusieurs anecdotes très piquantes sur sa vie de collège, qui firent beaucoup rire l'auditoire. Il rendit avec un entrain rempli de chaleur et d'affection, un glorieux hommage à M. Archambault.)

Puis il continua à peu près comme suit :

Lorsque M. Archambault nous laissa, il fut remplacé par M. Léprohon dans la direction de cette maison. Dès ma première entrevue avec M. Léprohon, à la rentrée après les vacances, je conçus contre lui de violents préjugés. Il me sembla que l'aimable M. Archambault allait être remplacé par un homme intraitable. Je commençais mes belles-lettres, et je vous assure que ce n'était guère encourageant. En effet, mes appréhensions croissaient de jour en jour. Rien de surprenant : M. Léprohon était, sans doute, en pleine connaissance de mes exploits de l'année précédente, qui, certes, n'étaient guère propres à le prévenir en ma faveur. Bref, le supérieur et l'élève cheminaient le moins agréablement possible ; j'en écrivis à mon père, et il fut décidé qu'il valait mieux pour nous de nous séparer. Je retournai à Montréal, et je continuai mes études, que j'achevai au Collège de Montréal. Je suis heureux aujourd'hui, d'avoir l'occasion de rétracter ce que j'ai, plusieurs

fois, dit de M. Léprohon, quant à son caractère que je qualifiais d'intraitable et propre à s'aliéner l'affection des élèves. J'ai su et je sais qu'il était un véritable père à l'égard des enfans : mon ami le juge Drummond et nombre d'autres me l'ont dit. Honneur donc à la mémoire de M. Léprohon ! Me serait-il permis de dire un mot d'un homme qui n'est plus, que je n'ai pas connu personnellement, à la vérité, mais que je me sens heureux de pouvoir, en commun avec tant d'autres, honorer et pleurer ! un homme dont la mémoire est impérissable ! je parle de l'immortel fondateur de cette belle institution, M. Brassard ! Mon ancien ami Mgr. de Tloa, que j'ai toujours respecté et estimé, m'a paru accueillir la pensée consolante que je n'ai, moi-même, jamais repoussée : je veux parler de la présence de nos amis décédés dont les mânes voltigent autour de nous ; ils doivent être en grand nombre, car je n'aperçois dans cette vaste salle, qu'un bien petit nombre de ceux avec lesquels j'étudiais ici. Mgr. l'évêque de Québec, M. le curé Brassard, le Dr. Beaubien, M. le curé Ricard, M. Manseau, M. Quartier, M. Guillet, et un ou deux autres peut-être *rari nantes in gurgite vasto* !

Il est grand temps que je m'arrête : je termine en vous demandant pardon de vous avoir entretenus d'une si singulière manière. Je m'en console, toutefois, car après tout, nous avons ri ensemble, même à mes dépens, ce dont je ne me formalise aucunement. Mais comme l'a dit le bon Horace, *sunt denique fines quos ultra citràque nequit consistere rectum* ; et si je ne m'arrêtais, je craindrais que vous pûssiez me jeter à la figure avec un intérêt de cent pour cent à mon débit, ces autres paroles du même poète : *spectatum admissi risum teneatis amici* ?

Je termine donc, Messieurs, en exprimant le désir que le Seigneur voudra bien me pardonner mes iniquités de Nicolet. (Applaudissemens et rires prolongés.)

DISCOURS DE M. LE JUGE LORANGER.

Messeigneurs et Messieurs,

Une indisposition que je n'avais pas cherché, mais qui a bien su me trouver—ce qui prouve qu'on peut se rencontrer sans se chercher, surtout lorsqu'on ne s'aime pas—m'avait retenu depuis plusieurs jours dans ma chambre. Chaque matin, en voyant les rayons de lumière blafarde se répéter sur le cadran de mon horloge, je faisais un vœu : je souhaitais du beau temps pour tout le monde et de la santé pour moi. Ce vœu s'est en partie réalisé. Hier, j'ai quitté une chambre de malade pour venir vous joindre. Lorsque je suis parti, je n'avais pas la moindre intention de vous infliger un discours. Quintilien dit, je crois, qu'une des premières qualités de l'orateur est d'avoir un corps sain et un esprit sain, ce que nous appelions, au temps où nous parlions latin : *mens sana in corpore sano*.

N'attendez donc pas un discours de moi.

Cependant, vous me demandez quelques paroles. Deux motifs également puissants me soutiennent : votre bienveillance et ma reconnaissance. J'en ajouterai un troisième, celui de mon incapacité complète de répondre convenablement à votre appel.

On a bien voulu dire que j'avais été l'originateur de cette pensée. Non, je n'en ai pas été l'originateur. Ma bouche, en exprimant cette idée, n'a été que l'écho de votre âme. J'ai fait comme la harpe éolienne : le vent a poussé ces douces fanfares dans mes cordes, j'ai répété ces bruits et nous voilà réunis.

Où nous rencontrons-nous ? A Nicolet ; cela s'appelle chez nous. Aussi, répondant aux objections que l'on faisait à mon départ je disais : “Je ne suis pas bien, il est vrai, mais je vais chez nous.” Il m'eût fallu en effet être un peu mort pour ne pas me trouver ici aujourd'hui. Je n'entends point décrire cette fête, ni mesurer sa portée. Je me contenterai de remar-

quer qu'elle est un fait unique, isolé dans le monde intellectuel. Il n'y a jamais eu pareille fête en ce pays, ni même en Europe, oserais-je ajouter. On trouvera là peut-être quelques institutions dont les anciens élèves se réunissent tous les six ans, tous les quatre ans, ou à d'autres époques déterminées. Mais ces institutions sont vieilles comme le temps, et n'ont aucune analogie avec les nôtres. Nommez-moi une institution qui, après soixante ans d'existence, puisse réunir, à un jour donné, et avec autant d'enthousiasme, cinq cents élèves accourus de toutes les parties de la province, appartenant à toutes les classes de la société, unis dans un même amour de la patrie, et dans un même désir de faire honneur à la maison d'éducation à laquelle ils appartiennent.

Notre réunion, unique dans son genre, doit aussi l'être dans ses enseignements. La classe instruite de ce pays a une mission spéciale à remplir. La plupart d'entre nous, en recevant une éducation collégiale, avons reçu le droit d'aînesse de la famille. Fils aînés de la nation, nous sommes les dépositaires de ses destinées, les gardiens de son avenir, les garants de son bonheur ! Et quelle race a une plus belle carrière à fournir, de plus belles destinées à remplir, et par contrecoup, une plus grande responsabilité à mettre à couvert, que la race française en Canada ?

Placés sur un coin de la terre d'Amérique, du Nouveau Monde, dont les gloires sont appelées, dans un avenir lointain, moins éloigné cependant qu'on ne pourrait le croire, à éclipser les gloires de l'Europe, comme celle-ci mit un jour dans l'ombre la civilisation aujourd'hui surannée de l'Asie, les Canadiens-Français ont une haute mission à remplir. Distingués par leur langue, leurs mœurs et leur foi, des autres races qui habitent le Canada, pour accomplir leur tâche et se mettre à la hauteur de leurs destinées, ils doivent rester fidèles à leurs souvenirs traditionnels, à leurs institutions, à leur drapeau ! Enfants de Nicolet, ne restons pas en arrière ; montrons-nous dignes de

nos devanciers, donnons l'exemple à ceux qui nous suivent dans la carrière ardue mais consolante du devoir à la patrie, à la religion, à la nation, et ne méritons pas qu'un jour on puisse rappeler à notre honte la belle fête dont nous sommes si fiers aujourd'hui (Applaudissements prolongés.)

ADDRESS OF EDWARD CARTER, Q. C.

My Lords and Gentlemen,

If I avail myself of my privilege as a former pupil of this institution, to respond to the call so kindly extended to me to address you on this memorable occasion, it is that I feel that I need not solicit your indulgence for so doing. I desire only to give expression to those feelings which the solemnity of the moment, and the recollection of the past have produced, intensified as they have been by the remarks of those who have already spoken. As an English pupil of Nicolet College, I am not ashamed to acknowledge it. Notwithstanding that my career is in part spent, and although a period of thirty years has elapsed since I left this institution, I never regretted the days I spent within these walls, and the early association and friendship I had there formed. On the contrary I have never ceased to boast of it ; and when I witness the magnificent spectacle now presented to my view, that pride is only surpassed by those emotions which so grand a reunion is certain to produce. Yes, I am happy and proud to be here, surrounded as I am by so many friends and classmates. I am aware that it is not unusual to hear a certain portion of the English community, speak with levity of institutions of this kind and affect to despise them. But, if they could only witness the magnificent spectacle here presented, and see the fruits which have ripened into maturity from the young plants nurtured and cared for by your religious pastors,

how soon would they not acknowledge their error ? In fact, who are the men who compose this grand reunion ? I see before me your illustrious bishops ; on each side and all around me, men whose career has covered them with glory, men who have become distinguished in the pulpit, distinguished in literary pursuits, distinguished at the Bar and on the Bench, distinguished also as public orators and statesmen, and who, one and all, are assembled here to bear testimony as former pupils of Nicolet, of their achievement and success. (Applause.) Time flies, but still leaves us the memory of the past. Many years have elapsed since this institution was founded, and we have seen that however great may have been the storm of contention and strife in the national and political horizon, which at times has convulsed society, still peace and happiness reigned within these walls. Science and religion here united, marched steadily in the work of progress, and in preparing for secular pursuits, men who were destined to take their part in the struggle, many of whom are present today, to greet each other on this enchanting spot, the asylum of their boyhood days.

I am proud and happy to be present at this festival, as it brings back in vivid colors to my memory the pleasing recollection of one since departed, one of the Directors of the College devoted to the cause of science, and most earnest and zealous in the discharge of the sacred trust confided to him—the venerable Mr. Léprohon. (Applause.) He was not only a good master, but a kind father. No one could have manifested more kindness and consideration towards me than he did. My position as a protestant in a catholic institution, seemed to be an additional reason for him to be incessant in manifesting towards me, all the kindness and affection that could be bestowed upon a young pupil. Also, I consider it my duty, publicly to declare in the presence of this illustrious assembly, that during the whole course of my

studies, no attempt was ever made to interfere with my religious persuasion. In common with all the other pupils, I submitted to the rules of the college ; but apart from this observance, inseparable from the exercise of proper discipline, I enjoyed the utmost freedom, and was treated with every possible consideration. The recollection of this will last as long as I live. It is here that I have learnt to respect your clergy. (Applause.)

Unfortunately, persons are to be found in this country, who are far from entertaining for your clergy that respect which is due to them. These persons ignore the golden rule that our duty as fellow citizens is to respect the religious persuasion of others ; and forget that the morality of the people entirely depends upon the influence exercised by the clergy. The man, who in his youth has received a religious education is less liable to omit the performance of the duties which his position in life may impose upon him, and thus it is that early religious instruction, affords to society the best guarantee that can be given, that that man will be an honest man and a good citizen. It is precisely in such institutions as that of Nicolet, where science, literature and religious instruction are disseminated, that so much good is to be accomplished (Applause.)

DISCOURS DE M. EDWARD CARTER, C. R.

(Traduction.)

Messeigneurs, Messieurs,

Si je profite de ma qualité d'ancien élève de cette maison pour répondre à la gracieuse invitation qui m'est faite de prendre la parole en cette solennelle occasion, c'est que je n'ai aucune indulgence à solliciter de vous pour le faire. Je ne veux que mêler ma voix au concert des doux souvenirs évoqués par ceux qui ont parlé avant moi. Elève anglais de Nicolet, je

n'en rougis pas. Malgré que ma course soit en partie fournie, malgré la distance des trente années qui me séparent de cette première partie de ma vie, je n'ai jamais regretté les jours que j'ai coulés dans ce collège ; je n'ai jamais eu à regretter les douces et fortes liaisons que j'ai contractées sous ce noble toit. Je n'ai cessé de m'en vanter, au contraire, et le beau et magnifique spectacle qui s'offre en ce moment à mes regards, me forcerait de l'avouer, si mes émotions ne m'en fesaient un impérieux besoin.

Oui, je suis heureux de me trouver à cette fête au milieu d'amis et de condisciples : je ne saurais trop le répéter.

Je sais qu'il n'est pas rare d'entendre les gens d'une certaine portion des classes anglaises de ce pays, affecter pour les institutions du genre de celle-ci, une espèce de mépris et de dédain, et d'en parler avec légèreté. Ah ! si jamais il leur était donné de contempler ce qui se passe en ce jour au sein de cette maison, de voir dans tout leur épanouissement et dans toute leur maturité les fruits qu'elle a produits, comme ils reviendraient de leurs erreurs ! En effet, de quels hommes se compose cette imposante réunion ? J'aperçois devant moi des chefs illustres de l'épiscopat canadien ; à mes côtés et autour de moi, se pressent des illustrations de toute gloire, illustrations religieuses, illustrations littéraires, illustrations du barreau et de la magistrature, illustration de la politique et du forum, et qui toutes sont venues faire hommage à Nicolet de leurs travaux et de leurs succès. (Applaud.)

Le temps passe et s'enfuit, mais il ne saurait tout emporter avec lui. Et au milieu de ces orages qui, tant de fois, ont assombri l'horizon de nos destinées, au milieu de ces luttes gigantesques entre le devoir et l'absolutisme, entre la liberté et ceux qui voulaient la méconnaître ; dans cette mêlée d'intérêts, de passions et de catastrophes qui forment comme le tissu de l'histoire, qui voit-on aux premiers rangs ? quels sont les noms que le passé nous rappelle ? Vous n'avez, Messieurs, qu'à vous

souvenir d'avoir connu et aimé ces hommes ici même, derrière ces murs enchantés.

Je m'enorgueillis et suis heureux de me trouver à cette fête, parceque je me rappelle avec charme le souvenir du prêtre plein de dévouement, de science et de bonté à qui je fus confié, le vénérable M. Léprohon. (Applaud.) Il était non-seulement un bon maître, mais un bon père pour chacun de nous. Nul plus que lui m'a témoigné autant d'attachement et de tendres égards. Ma position spéciale d'anglais et de protestant dans une institution catholique, semblait être pour lui un nouveau motif de redoubler envers un simple enfant ses soins et sa délicate sollicitude. Aussi, je me plais à le déclarer en face de cette illustre assemblée, jamais je n'ai eu, dans tout le cours de mes classes, la moindre occasion de souffrir dans mes croyances religieuses et dans mon caractère. J'avais, comme tous mes condisciples, à me soumettre à la règle de la maison ; mais en dehors de cette obéissance nécessaire, je jouissais des plus grands égards. Ce souvenir durera autant que moi ; car, c'est ici que j'ai appris surtout à respecter le clergé canadien. (Applaud.)

Il existe malheureusement en ce pays des personnes qui sont loin d'avoir pour ce vénérable corps tout le respect qui lui est dû ; ces personnes ignorent qu'il faut entourer de considération la religion de ses concitoyens, et que la moralité des masses est tout entière entre les mains du clergé. L'homme qui, dans sa jeunesse, a reçu une bonne éducation religieuse, restera honnête toute sa vie ; c'est une garantie pour lui et pour la société. Cette éducation, Messieurs, où se puise-t-elle ailleurs que dans ces maisons qui, comme Nicolet, sont les asiles de la piété, de la science et des belles-lettres ? (Applaudissements prolongés.)

• M. le Vic.-Gén. O Caron, avec une émotion qu'il ne pouvait

contenir, s'est alors levé et prenant la parole en anglais, en s'adressant à M. Carter :

Comme ancien professeur de cette maison, les nobles paroles que vous venez de proférer, Monsieur, m'ont tellement touché et ému, je ne puis dire étonné, que je ne saurais résister à vous en rendre grâce publiquement, et à vous remercier du plus profond de mon cœur. (Applaud.)

DISCOURS DE M. LAFLÈCHE, V. G.

Messeigneurs et Messieurs,

Pour n'être point effrayé au bruit et à la vue d'une aussi formidable invitation, j'avoue qu'il faudrait avoir été quelque peu à la guerre, et se trouver plus familiarisé que je puis l'être avec les champs de bataille. Un homme même plus expérimenté que moi, me paraîtrait tout à fait excusable de se sentir quelque peu intimidé en pareille circonstance. Cependant vous me forcez absolument à prendre la parole. Et que puis-je dire après tant de belles et bonnes choses, dites avec tant d'habileté et d'éloquence ? N'est-ce pas risquer de vous enlever des douces émotions qu'elles n'ont pu manquer de produire dans vos âmes et qui vous procurent une si agréable jouissance en ce moment ? A vous ce risque, puisque vous le voulez, et le dommage qui peut s'en suivre. (App.)

Elève de Nicolet, je vais demander à mon cœur de Nicoletain de me découvrir quelque nouveau reflet de la gloire qui illumine cette belle institution. Vous avez déjà répété plusieurs des noms illustres qui sont les plus beaux diamants de sa couronne. Mais je regarde autour de cette salle si gracieusement décorée, et j'en lis un qui n'a pas encore été assez remarqué. C'est celui de l'illustre fondateur des missions de la Rivière-Rouge, Mgr. Provencher. Il me semble que les rapports par-

ticuliers que la divine providence m'a donné d'avoir avec cet homme vertueux et si plein de dévouement, me font un devoir personnel en cette circonstance de vous redire quelque chose de son œuvre. Cette œuvre, c'est la continuation des travaux apostoliques des Brébeuf, des Lallemant, des Bressani. Or on sait que ces héros chrétiens ont couvert d'une gloire immortelle la célèbre Compagnie de Jésus. Ce n'est donc que justice, de constituer le Séminaire de Nicolet l'héritier légitime de la gloire que s'est acquise si laborieusement l'ainé de ses enfants dans ces missions lointaines.

On a comparé l'établissement de Nicolet à un arbre plein de sève et de vigueur : cette comparaison est frappante de justesse. Petit comme le grain de sénévé dans ses commencements, il a grandi comme l'arbre de l'Evangile, et a poussé des branches nombreuses qui se sont chargées de fruits précieux que nous contemplant avec bonheur en ce moment. Il en a même poussé quelques unes, dans sa vigueur, qui se sont étendues si loin que l'on n'a pu d'ici apprécier à leur juste valeur les fruits qu'elles ont produits. Telle est celle dont je vous parle en ce moment. J'ai pu l'étudier sur les lieux, y ayant moi-même séjourné pendant douze ans.

Pour apprécier convenablement la grandeur du bien qui s'est accompli de ce côté, il faut vous redire où en étaient les populations de cet immense territoire sous le rapport religieux et moral.

Un mot de nos anciens voyageurs des pays d'en haut nous les peint parfaitement dans sa brutale énergie.

Pardonnez-moi, Messieurs et Messieurs, de répéter ici ce mot, mais il vous fera parfaitement comprendre ce que je veux dire.

Quand donc nos voyageurs avaient perdu de vue les dernières traces de la colonisation, s'enfonçant dans l'immensité des forêts, ils arrivaient à une petite rivière appelée Mantawan où ils devaient laisser le cours de l'Ottawa, pour entrer dans

les pays d'en haut. C'est là qu'ils *mettaient*, disaient-ils, *le Bon Dieu en cache*. Ils concluaient en conséquence qu'il n'y avait pas de Bon Dieu dans le nord. Maintenant jugez du reste. (Applaudissements.)

Or, il arriva qu'un jour deux élèves de Nicolet passèrent par là, Messieurs Provencher et Dumoulin, et portant dans leur cœur et sur leur bouche ce Dieu que les voyageurs avaient mis en cache, ils allèrent lui ériger un temple et un trône au cœur même de ces fameux pays d'en haut. Ils allèrent planter l'arbre de la croix et de la véritable civilisation sur les bords de la Rivière Rouge, à plus de 750 lieues d'ici. Ils annoncèrent à ces hardis voyageurs et à leurs fils les Métis, que désormais le règne de Dieu était dûment arrivé jusqu'à eux, et que le décalogue serait à l'avenir la loi générale des pays d'en haut. (App.)

Voici à quelle occasion.

Un noble Lord Ecosais avait visité quelques années auparavant cette riche et fertile vallée. Son regard intelligent avait su y découvrir un territoire tout-à-fait propre à la colonisation. Après en avoir fait l'acquisition de l'Hon. Compagnie de la Baie d'Hudson, il y transporta vers 1811, le noyau de sa future colonie. Mais les anciens voyageurs et leurs fils, se voyant molestés par ces nouveaux venus, ne tardèrent pas à se quereller avec eux et dans une bataille en règle, ils en tuèrent 22 au nombre desquels se trouva le gouverneur même de la colonie. Ce fut alors que lord Selkirk, comprenant la vérité du mot de Sénèque que fonder une société qui n'a point la religion pour base c'est entreprendre de bâtir une ville en l'air, s'adressa à l'illustre fondateur du Séminaire de Nicolet, Mgr. Pléssis, qui y envoya les deux missionnaires que nous venons de nommer.

J'ai dit que c'était là un fruit de l'arbre de Nicolet. C'était plus qu'un fruit ; c'était une portion de l'arbre lui-même, qui devait s'y développer plus tard, et produire avec le temps tous

les fruits que nous voyons ici. C'était, en langage d'horticulture, une bouture. Vous voyez ici que l'arbre développé a donné à la société des hommes distingués, pour ses divers besoins, des législateurs, des Juges, des avocats, des Médecins etc. Là les missionnaires étaient tout cela à la fois. Car, voyez-vous, le Prêtre, et surtout l'Evêque missionnaire, est par excellence l'homme social. Plus d'une fois il m'a fallu faire les fonctions de notaire et recevoir des testaments, voire même remplir les fonctions d'avocat; et pendant plusieurs années Mgr. Provencher était comme juge en chef de la colonie.

Mais avec le temps, cette bouture se développant, il a eu la consolation de voir la vie sociale prendre sa forme normale et régulière, et il a pu même comme le premier Evêque du Canada, jeter la fondation des institutions où se complètent l'éducation de la famille, et qui sont la plus forte garantie de l'avenir d'un peuple. Un couvent pour l'éducation des jeunes personnes a commencé à préparer pour les familles des mères qui seront à la hauteur de leur mission, et un collège donnera à cette colonie encore au berceau, des hommes qui en feront, comme leurs aînés de Nicolet, la gloire et la force.

Voilà ce que j'avais à cœur de vous dire sur l'œuvre importante du fils aîné du Séminaire de Nicolet, Mgr. Joseph Norbert Provencher, son premier Lévite et son premier Evêque.

Quant à l'esprit qui a toujours présidé à la direction de cette maison, et que le digne Evêque s'est efforcé d'implanter dans sa colonie, afin de la rattacher autant que possible au Canada; je crois qu'il s'est toujours si bien conservé, que si j'étais payen, je croirais très-volontiers à la métempsycose. Oui, je dirais sans hésiter en ce moment que l'âme des Roupe, des Archambault, des Léprohon, en s'échappant de leur dépouille mortelle, n'a point voulu abandonner ces lieux pour s'envoler au ciel. Je dirais qu'elle a préféré fixer ici son séjour et devenir successivement l'hôte de chacun de leurs successeurs. Mais je suis chrétien: c'est donc à la Révélation que

je dois demander l'explication de ce phénomène. Voici ce qu'elle nous en apprend : au moment où le prophète Elie allait disparaître dans un char de feu, il laissa son manteau à son disciple Elisée qui fut aussitôt rempli de l'esprit prophétique, comme l'était son maître. N'en doutons pas, le char de feu qui enleva Elie, c'est l'ardente charité qui embrâsa le cœur des premiers directeurs de cet établissement, et qui leur a sans aucun doute valu un séjour meilleur. Mais ce manteau dont hérita le disciple du prophète, c'est cet esprit d'amour et de sagesse qui a toujours présidé à la direction du Séminaire de Nicolet, et qui a fait de ses nombreux élèves une immense famille de frères, comme nous en sommes aujourd'hui les heureux témoins.

Or ce manteau s'est déployé, s'est étendu en quelque sorte jusqu'à la Rivière-Ronge ; car c'est bien cet esprit de famille que l'illustre fondateur des établissements dont je viens de vous dire un mot, a essayé d'y implanter. Il ne peut manquer de rendre à la colonie naissante les services qu'il a rendus à notre bien-aimée patrie.

Tel est, Messieurs et Messieurs, un bien faible aperçu de l'œuvre importante dont la Providence a bien voulu confier les commencements au fils aîné du Séminaire de Nicolet. (Applaudissements.)

Il est encore un homme dont le mérite n'a peut-être pas été assez connu au dehors, parce qu'il a toujours eu le soin de se dérober aux regards du public : caché dans l'enceinte de cette maison comme le fruit derrière les feuilles, pendant trente ans, il a nourri de la sève substantielle des sciences philosophiques plus de la moitié des générations qui ont passé sous ce toit. Dans une circonstance bien solennelle, j'ai déjà eu occasion de dire que cet homme distingué avait fait pendant tout ce temps, l'ouvrage de quatre hommes. Hélas ! j'étais loin de me douter alors que la cruelle mort dût nous le ravir si tôt. Quel est celui d'entre vous qui ne reconnaît dans cet

homme modeste et laborieux M. François Desaulniers ! Ce nom est deux fois heureux et illustre par les services qu'il a rendus dans le domaine des hautes sciences. Quel est celui d'entre vous, ses nombreux élèves, qui n'a pas ressenti, en apprenant sa mort, la douleur qu'on éprouve à la perte du plus véritable et du plus sincère ami ? (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DU RÉVD. M. DESAULNIERS.

Messeigneurs et Messieurs,

Comme on a fait allusion au collège de St. Hyacinthe, je crois devoir dire quelques mots. Il y a maintenant trente-sept ans que je demeure à St. Hyacinthe, et jamais je n'ai perdu un seul instant le souvenir de Nicolet. Malgré tout le plaisir et tout le bonheur que j'ai goûté à St. Hyacinthe, le Séminaire de Nicolet a toujours eu néanmoins mes premières affections.

Dans mes premières vacances, après mon départ de Nicolet, je suis venu revoir ces murs chéris et les amis que j'avais laissés dans cette maison. Dès que je fus près de l'église de ce village, perdant pour ainsi dire mon libre arbitre et oubliant un instant la dignité de mon caractère, je me mis à courir à toutes jambes, pour arriver plus promptement à la maison où j'avais puisé les premiers éléments de la science. Jamais la mémoire de Nicolet ne m'a quitté un seul instant. J'ai beaucoup voyagé, j'ai parcouru une grande partie du monde, et j'ai eu l'occasion de contempler bien des monuments, d'admirer bien des beautés. Cependant, dans tous mes voyages, lors même que je voyais se dérouler devant moi toutes les grandeurs antiques de la Grèce ou de Rome, mes souvenirs classiques m'accompagnaient toujours, la pensée de Nicolet se retraçait toujours dans mon esprit.

Pour faire de bonnes études, un habile professeur et un bon directeur sont essentiels à l'élève. Je les ai eus dans la

personne de M. Léprohon et de M. Ferland, qui a reflété tant de gloire sur cette maison et sur tout son pays. M. Ferland était tellement aimé de tous ses élèves qu'il semblait les tenir tous dans son cœur et dans sa main ; tous mes compagnons doivent s'en rappeler. Comme chacun a aimé à parler de son temps, je parle, moi aussi, du mien.

Nicolet peut être fier d'avoir produit St. Hyacinthe, comme St. Hyacinthe est fier d'être sorti de Nicolet. Aussi les membres de la corporation dont je forme partie, m'ont chargé spécialement de dire aux directeurs de cette maison, et à tous ses anciens élèves que j'y rencontrerais, qu'ils s'enorgueillissent de leur origine, qu'ils sont fiers de regarder leur maison comme la filie de Nicolet. (App.)

Les fondateurs de St. Hyacinthe, les Prince, les Cherrier, les Proulx, viennent tous de Nicolet. Tout à l'heure, M. le Grand-Vicaire Laflèche nous a dit qu'une branche s'était détachée de l'arbre de Nicolet pour aller s'implanter à sept cents lieues d'ici. Il me permettra de lui dire que cette branche a laissé tomber sur sa route une semence qui a germé et produit St. Hyacinthe. (Appl.) Mgr. Taché qui a succédé à Mgr. Provencher, est le fils de St. Hyacinthe et en même temps le petit-fils de Nicolet.

L'inscription que nous lisons au fond de cette salle m'a frappé en entrant : *Circumdabo illos quasi coronam mihi*. Ces mots expriment tout, ils nous disent en termes très-éloquents le bien opéré par cette institution. Oui, cette réunion est une couronne que peut revendiquer à juste titre Nicolet. Ce Séminaire est aujourd'hui une mère contente de voir ses enfants et fière de leurs succès. Le pays, Messieurs, a les yeux fixés sur nous en ce moment, il attend avec anxiété la relation de tout ce qui se fait ici.

Messieurs les élèves actuels de cette maison, vous êtes heureux d'être les témoins d'une semblable démonstration. Vous en retirerez sans doute de grands enseignements. Vous

voyez ceux qui vous ont précédés dans cette maison, vous voyez en même temps la glorieuse route qu'ils ont parcourue cela devra vous encourager à les imiter, à suivre leur exemple. Les élèves de Nicolet me sont toujours chers. Quand je vais à Montréal, je suis tout aussi heureux de m'informer des élèves de Nicolet que de ceux de St. Hyacinthe.

Quand je quittai Nicolet, après avoir terminé mon cours d'études, on me disait que j'oublierais bien vite cette maison d'éducation. Un de mes confrères, entre autres, qui est ici présent, et qui doit se reconnaître, me disait : " Ah ! vous partez pour St. Hyacinthe : une fois rendu là, vous allez sans doute oublier bien vite Nicolet." Eh bien, je puis lui dire aujourd'hui que mes premières affections ne sont pas changées, qu'elles sont encore les mêmes et qu'elles sont pour Nicolet. Je ne crains pas de lui dire que je suis aussi Nicolétain que je l'étais en 1829 à mon départ. (App.)

La fête était commencée à l'église, c'est là également qu'elle devait se terminer. Un salut fut chanté, avec un *Te Deum*.

Le temps était venu de se séparer. Le vapeur faisait entendre le cri du départ, et il ne fallait pas songer à désobéir à cet ordre. La journée avait paru si courte, et on aurait eu tant de choses à se dire encore ! Du moins on ne se dit pas adieu, mais au revoir. Et chacun se promit de ne jamais manquer à un nouvel appel. Les confrères de classe surtout prirent bien la résolution de se réunir, au moins une fois l'an, pour causer de l'ancien temps et des anciens compagnons.

La démonstration du 24 Mai, à Nicolet, laissera des souvenirs ineffaçables. Au Séminaire, on se racontera longtemps, parmi les élèves, tous les détails de cette illustre visite. Pour les Directeurs, cette démonstration renferme le plus précieux témoignage qu'ils aient pu attendre des élèves, et pour les élèves présents et à venir, le plus vif encouragement qui ait

pu être mis sous leurs yeux pour les exhorter à marcher sur les traces de leurs devanciers.

Les élèves ont voulu laisser au Séminaire, quelques traces sensibles de leur visite. Un magnifique orgue vient, par leur ordre, d'être placé dans la chapelle, dont il ne contribuera pas peu à rehausser l'éclat et les cérémonies. En même temps un très riche album photographique, pouvant contenir huit cents portraits, a été placé au Grand Salon, pour y attendre les contributions de tous les élèves qui jugeraient à propos de se rendre à l'invitation. Cet Album est un vrai chef-d'œuvre d'art. Sur la couverture, une plaque en argent massif, avec un tableau du Collège gravé à Paris par un maître, contient aussi l'adresse des donateurs. Le Supérieur actuel, le Révd. Thomas Caron, a été prié d'accepter un exemplaire des Œuvres de St. Thomas d'Aquin.

LISTE DES
SUPERIEURS, DIRECTEURS, PROFESSEURS, REGENTS ET ECONOMES
DU
SEMINAIRE DE NICOLET
DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE 1803.

1803—1804.

MM. J. B. Roupe, S. D.,	Directeur et Prof. Eléments,
Joseph Crevier dit Bellerive,	Ecole française et Econome.

1804—1805.

J. B. Roupe, Prêtre,	Direct. et Prof. Synt. et Méth.
Amable Duchaine,	Eléments.
J. Crevier dit Bellerive,	Ecole française et Econome.

1805—1806.

Alexis Durocher, Ptre,	Supérieur.
J. B. Roupe,	Direct. et Prof. Belles-Lettres.
A. Duchaine,	Syntaxe et Méthode.
Louis Raby, .	Eléments.
J. Crevier dit Bellerive,	Ecole française et Econome.

1806—1807.

Jean Rimbault, Prêtre,	Supérieur.
J. B. Roupe,	Direct. et Prof. Philosophie.
L. Raby,	Méthode et Syntaxe.
M. Debelotte dit Dostie,	Eléments.
Frères Louis (Récollet),	Econome.

1807—1808.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
--------------------	------------

Jean Charles Bédard,	} Ptres, Directeurs et Prof. Rhétorique
Antoine Parent,	
Louis Marie Cadieux,	Méthode.
Pierre Viau,	Syntaxe.
J. B. St. Germain,	} Eléments.
Rémi Gaulin,	
Pierre Marie Mignault,	Econome.

1808—1809.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. B. Paquin, Ptre,	Directeur.
L. M. Cadieux, S. D.,	Belles-Lettres.
Hubert Cornelier,	Méthode.
R. Gaulin,	Syntaxe.
Philippe Auguste Parent,	Eléments et Ecole française.
P. M. Mignault,	Econome.

1809—1810.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. B. Paquin,	Directeur.
L. M. Cadieux, S. D.,	Rhétorique et Mathématiques.
R. Gaulin,	Belles-Lettres.
Joseph Norbert Provencher,	Méthode.
Paul Archambault,	Syntaxe.
Joseph Onésime Léprohon,	Eléments.
P. M. Mignault,	Econome.

1810—1811.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
L. M. Cadieux, Ptre,	Directeur.
George Hilaire Besserer,	Philosophie.
J. N. Provencher,	Belles-Lettres.
P. Archambault,	Méthode.
J. O. Léprohon,	Syntaxe.
J. B. Daveluy,	Eléments et Ecole française.
P. M. Mignault,	Econome.

1811—1812.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
L. M. Cadieux, Ptre,	Directeur.
G. H. Besserer,	Rhétorique et Mathématiques.
Jacques Odelin,	Belles-Lettres.
J. O. Léprohon,	Méthode.
Antoine Duranseau,	Syntaxe.
François Olivier Doucet,	Eléments.
Joseph Antaillac dit Pelletier,	Ecole française.
P. M. Mignault,	Econome.

1813—1814.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
P. Archambault, Ptre,	Directeur.
J. Odeline, S. D.,	Rhétorique et Mathématiques.
L. O. Léprohon, D.	Rhétorique et Méthode.
Honoré Hénault,	Belles-Lettres.
Joseph Etienne Cécil,	Méthode.
F. G. Rivard Loranger,	Syntaxe.
Joseph Morin,	Eléments.
Joseph Crevier,	Econome.

1814—1815.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
P. Archambault, Ptre,	Directeur.
J. Odeline, D.,	Philosophie.
Clément Aubry,	Belles-Lettres.
Gabriel Lussier, }	Méthode.
Michel Ringuette, }	
J. Morin,	Syntaxe.
Jean François Gagnon,	Eléments.
J. B. Leclair,	Ecole française.
J. Crevier, S. D.,	Econome.

1815—1816.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
---------------------	------------

P. Archambault, Ptre,	Directeur.
J. B. Guillon,	Vice-Directeur.
J. Odelin, D.,	Philosophie.
C. Aubry,	Rhétorique.
M. Ringuette,	Troisième.
J. F. Gagnon,	Syntaxe.
François Labelle,	Eléments.
J. B. Leclair,	Ecole française.
Louis Marie Lefebvre,	Econome.

1816—1817.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. B. Guillon, S. D.,	Vice-Directeur.
C. Aubry,	Philosophie.
Pierre Laviolette,	Belles-Lettres.
Frs Labelle,	Méthode.
Edouard Quertier,	Syntaxe.
TF Destroismaisons dit Ricard,	Eléments.
William Edge,	Ecole française.
M. Ringuette,	Econome.

1817—1818.

J. Raimbault, Ptre.	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. B. Guillon, S. D.,	Vice-Directeur.
C. Aubry, S. D.,	Philosophie.
P. Laviollette,	Rhétorique.
Frs X. Leduc,	Troisième.
Jean Zéphyrin Caron,	Méthode
Frs F. Destroismaisons,	Syntaxe et Eléments.
J. B. Bélanger,	Ecole française.
M. Ringuette,	Econome.

1818—1819.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
---------------------	------------

J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Aubry,	Philosophie.
F. H. Leduc,	Belles-Lettres et Troisième.
Ths. F. Destroismaisons,	Troisième et Méthode.
Ignace Bourget,	Syntaxe et Eléments.
Michel Quintal,	Ecole française et Etude.
Thomas Caron,	Econome.

1819—1820.

MM. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
John Holmes.	Philosophie.
Joseph Asselin,	Belles-Lettres et Troisième.
M. Quintal,,	Troisième et Méthode.
I. Bourget,	Syntaxe et Eléments.
Joseph Sauvé,	Ecole française et Etude.
T. Caron,	Econome.

1820—1821.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. Asselin,	Rhétorique.
M. Quintal,	Belles Lettres.
J. Holmes,	Troisième.
I. Bourget, }	Syntaxe.
F. X. Drôlet, }	
Louis Moise Brassard,	Eléments.
Félix Hébert, }	Ecole française et Etude.
F. H. Ricard, }	
T. Caron,	Econome.

1821—1822.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. Holmes,	Philosophie.
Angus McDonell,	Belles-Lettres.

M. Quintal,	}	Méthode.
Edouard Crevier,		
L. M. Brassard,		Syntaxe.
François Paschal Porlier,		Eléments.
Antoine Gosselin,		Ecole française et Etude.
T. Caron, S. D.,		Econome.

1822—1823.

MM. J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. Holmes,	Philosophie.
Jean Charles Prince,	Rhétorique.
John Chisholm,	Troisième.
L. M. Brassard,	Méthode et Eléments français.
F. P. Porlier,	Syntaxe.
Pierre Lafrance,	Eléments latins.
Pierre Laurent Normand,	Ecole française et Etude.
E. Crevier,	Econome.

1823—1824.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
E. Crevier,	Philosophie.
J. C. Prince,	Belles-Lettres.
F. P. Porlier,	Méthode.
P. Lafrance,	Syntaxe latine.
L. M. Brassard, }	Syntaxe française.
Charles Dion, }	
Louis Joseph Fluet,	Eléments latins.
Joseph Antoine Belcourt,	Eléments français.
P. L. Normand,	Ecole française et Etude.
Louis Desfossés,	Econome.

1824—1825.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
--------------------	------------

J. O. Léprohon,	Directeur.
E. Crevier,	Philosophie.
J. B. Antoine Ferland,	Belles-Lettres.
P. Lafrance,	Méthode latine.
Charles Harper,	Méthode française.
L. J. Fluet,	Syntaxe latine.
C. Dion,	Syntaxe française.
G. A. Belcourt,	Eléments français.
Hubert Joseph Tétreau,	Eléments latins.
P. L. Normand,	Ecole française et Etude.
L. Desfossés,	Econome.

1825—1826.

J. Rimbault, Ptræ,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. C. Prince,	Rhétorique.
J. B. A. Ferland,	Belles-Lettres.
F. H. Delâge,	Méthode française.
Ferdinand Gauvreau,	Méthode Latine.
G. A. Belcourt,	Syntaxe française.
C. Dion,	Syntaxe latine.
P. Lafrance,	Eléments latins.
C. Harper,	Eléments français.
Louis Onésime Désilets,	Ecole française et Etude.
L. Desfossés,	Econome.

1826—1827.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Dion,	Philosophie.
J. B. A. Ferland,	Rhétorique.
C. Harper,	Troisième.
G. A. Belcourt,	Méthode.
F. H. Delâge,	Syntaxe.

F. Gauvreau,	Eléments,
L. O. Désilets,	Ecole française et Etude.
James Nelligan,	Langues anglaise et grecque.
L. Desfossés,	Econome.

1827—1828.

MM. J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
J. B. A. Ferland,	Philosophie.
C. Harper,	Belles-Lettres.
Joseph Daniel Déziel,	Méthode.
F. Gauvreau,	Syntaxe.
F. H. Marcoux,	Eléments.
Frs. Lesieur Désaulniers, }	Ecole française.
Juies Desrochers, }	
J. Nelligan,	Langues anglais et grecque.
L. O. Désilets,	Etude.
Joachim Boucher,	Econome.

1828—1829.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur,
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Econome et Prof. Philosophie.
F. L. Désaulniers,	Rhétorique.
J. Desrochers,	Troisième.
Bénoni Legendre,	Méthode.
Théophile Brassard,	Syntaxe.
Joseph Gibblan,	Eléments.
F. X. Marcoux,	Ecole française.
J. Nelligan,	Langues anglaise et grecque.
J. D. Déziel,	Etude.
J. Boucher,	Assistant Econome.

1829—1830.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.

C. Harper, Ptre,	Econome.
F. L. Désaulniers,	Philosophie.
Joseph Edouard Turcotte,	Belles-Lettres.
J. Desrochers,	Troisième.
Etienne Baillargeon,	Méthode.
T. Brassard,	Syntaxe.
Charles Chiniquy,	Eléments.
Louis Léon Bélisle.	Ecole française.
J. D. Déziel,	Etude.
Nicolas Tolentin Hébert,	Assistant-économe.

1830—1831.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Econome.
F. L. Désaulniers,	Philosophie.
J. Desrocher,	Belles-Lettres.
E. Baillargeon,	Troisième.
T. Brassard,	Méthode.
C. Chiniquy,	Syntaxe.
Isaïe Grandmont,	Eléments.
L. L. Bélisle,	Ecole française.
Patrick O'Dwyer,	Langues anglaise et grecque.
Antoine Langevin,	Etude.
N. F. Hébert,	Assistant-économe.

1831—1832.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Econome.
F. L. Désaulniers,	Rhétorique.
E. Baillargeon,	Belles-Lettres.
Charles Isaac Lebrun,	Troisième.
C. Chiniquy,	Méthode.
Isidore Doucet,	Syntaxe.

Joseph Reaux,	Eléments.
Martin L. Noël dit Tousignan,	Ecole Française.
P. O'Dwyer,	Langues anglaise et grecque.
A. Langevin,	Etude.
N. F. Hébert,	Assistant-Econome.

1832—1833.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
F. L. Désaulniers,	Philosophie.
E. Baillargeon,	Rhétorique.
Thomas Benjamin Pelletier,	Belles-Lettres.
C. Chiniquy,	Troisième.
C. J. Lebrun,	Méthode.
I. Doucet,	Syntaxe.
J. Reaux,	Eléments.
M. L. Noël dit Tousignan,	Ecole française.
Charles Burke,	Langue anglaise et grecque.
A. Langevin,	Etude.
N. F. Hébert,	Assistant-économe.

1833—1834.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
E. Baillargeon,	Philosophie.
T. B. Pelletier,	Rhétorique.
C. I. Lebrun,	Belles-Lettres.
J. Reaux,	Troisième.
Jean Louis Alain, }	
Peter Henry Harkin,	Méthode.
Zéphyrin Charest,	Syntaxe.
Louis Alexis Bourret,	Eléments.
J. L. Alain	Ecole française.
Amable Charest, }	

C. Burke,	Langues anglaise et grecque.
I. Doucet,	Etude.
J. Hunt,	Musique.
James Harper,	Econome.

1834—1835.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
F. L. Désaulniers, A. M.	Philosophie.
T. B. Pelletier,	Rhétorique.
P. H. Harkin,	Belles-Lettres.
Moïse Fortier,	Troisième.
Paul Pouliot,	Méthode.
Gabriel Nadeau,	Syntaxe.
Joseph Arsène Mayrand,	Éléments.
J. L. Alain,	Ecole française.
C. Burke,	Langues anglaise et grecque.
L. A. Bourret	} Salle.
Frédéric Caron.	
J. Hunt,	Musique.
Z. Charest,	Econome.

1835—1836.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
François Pilote, Ptre,	Théologie.
F. L. Désaulniers, A. M.,	Philosophie.
T. B. Pelletier,	Rhétorique.
P. H. Harkin,	Belles-Lettres.
L. E. Lesieur Désaulniers,	Troisième.
G. Nadeau,	Méthode.
J. A. Mayrand,	Syntaxe.
Antoine Lebel,	Éléments.

Joseph Beaupré, }	Ecole française.
Antoine Proulx, }	
C. Burke.	Langues anglaise et grecque.
J. L. Alain, }	Salle.
P. Pouliot, }	
J. Hunt,	Musique.
M. Fortier,	Econome.

1836—1837.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre.	Directeur.
L. M. Brassard, Ptre,	Procureur.
C. Harper, Ptre,	Théologie.
F. L. Désaulniers, A. M.,	Philosophie.
T. B. Pelletier,	Rhétorique.
P. H. Harkin,	Belles-Lettres.
L. E. L. Desaulniers.	Troisième.
Etienne Payment,	Méthode.
Joseph Honoré Routier,	Syntaxe.
Auguste Narcisse Martineau,	Eléments.
C. Burke,	Langues anglaise et grecque.
J. A. Mayrand,	Salle.
J. Hunt,	Musique.
M. Fortier,	Econome.

1837—1838.

J. Rimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
L. M. Brassard, Ptre,	Procureur.
C. Harper, Ptre,	Théologie.
F. L. Desaulniers, A. M.,	Philosophie.
P. H. Harkin,	Rhétorique.
J. H. Routier,	Belles-Lettres.
E. Payment,	Troisième.
Charles Olivier Caron,	Méthode.
Léandre Tourigny,	Syntaxe.

A. M. Martineau,	Elements.
C. Burke,	Langues anglaise et grecque.
Noël Guertin, }	Salle.
Augustin Milette, }	
J. Hunt,	Musique.
M. Fortier,	Econome.
1838—1839.	
J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
L. M. Brassard, Ptre,	Procureur.
C. Harper, Ptre,	Théologie et langue anglaise.
F. L. Desaulniers, A. M.,	Philosophie.
C. O. Caron,	Rhétorique.
E. Payment,	Belles-Lettres.
Louis Richer Lafèche,	Troisième.
L. Tourigny,	Méthode.
David Martineau,	Syntaxe.
Thomas Caron,	Eléments.
N. Guertin, }	Salle.
A. Milette, }	
J. B. N. Olscamps,	Econome.
1839—1840.	
J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur.
L. M. Brassard, Ptre,	Procureur.
C. Harper, Ptre,	Theologie.
F. L. Désaulniers, A. M.,	Philosophie.
C. O. Caron,	Rhétorique.
L. R. Lafèche,	Belles-Lettres.
T. Caron,	Troisième.
D. Martineau,	Méthode.
N. Guertin,	Syntaxe.
Narcisse Doucet,	Eléments.
Joseph Hercule Dorion, }	Salle.
L. Tourigny,	

A. Milette,	Langue anglaise et dessin.
J. B. N. Olscamps,	Econome.

1840—1841.

J. Raimbault, Ptre,	Supérieur.
J. O. Léprohon, Ptre,	Directeur et Prof. Théologi
C. Harper, Ptre,	Procureur.
F. L. Désaulniers, A. M.,	Philosophie.
C. O. Caron,	Rhétorique.
T. Caron,	Belles-Lettres.
Joseph Honoré Lottinville,	Troisième.
N. Doucet,	Méthode.
Léon Provencher,	Syntaxe.
A. Milette,	Eléments.
J. H. Dorion,	Cours Commercial et dessin
Bernard O'Reilly, }	Langue anglaise.
Wallis Moylan, }	
Joseph Bailey, }	Salle.
Joseph Pichette, }	
L. R. Laflèche,	Econome.

1841—1842.

Michel Lemieux, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
J. B. A. Ferland, Ptre,	Préfet des Etudes.
F. L. Désaulniers, A. M.,	Philosophie.
C. O. Caron,	Rhétorique.
T. Caron,	Belles-Lettres.
L. R. Laflèche,	Troisième.
J. Bailey,	Méthode.
L. Provencher,	Syntaxe.
A. Milette, }	Eléments.
J. H. Dorion, }	
J. H. Dorion,	Cours commercial et dessin
B. O'Reilly, }	Langue anglaise.
Thomas Trevor, }	

Joseph Bellerose,
J. H. Lottinville,

Salle.
Econome.

1842—1843.

M. Lemieux, Ptre,
C. Harper, Ptre,
J. B. A. Ferland, Ptre,
F. L. Desaulniers, A. M.,
T. Caron,
L. R. Laflèche, }
J. Bailey,
L. Provencher,
Elie Desaulniers,
Adolphe Dupuis,
J. H. Dorion,
T. Trevor,
Moïse Duguay,
J. H. Lottinville,

Directeur.
Procureur.
Préfet des Etudes.
Philosophie.
Rhétorique.
Belles-Lettres.
Troisième.
Méthode.
Syntaxe.
Eléments.
Cours commercial et dessin.
Langue anglaise.
Salle.
Econome.

1843—1844.

J. B. A. Ferland, Ptre,
C. Harper, Ptre,
T. Caron,
F. L. Desaulniers, A. M.,
L. R. Laflèche, }
L. Provencher, }
L. Provencher, }
A. Dupuis, }
A. Dupuis, {
E. Desaulniers, {
E. Desaulniers, }
M. Duguay, }
M. Duguay, }
Luc Trahan, }
Basile Robin,
J. H. Dorion,

Directeur et Préf. des Etudes.
Procureur.
Assist. Directeur et Théologie.
Philosophie.
Rhétorique.
Belles-Lettres.
Troisième.
Méthode.
Syntaxe.
Eléments.
Cours commercial et dessin.

Patrick Clarke,	Langue anglaise.
L. Trahan,	Salle.
Octave Hébert,	
J. H. Lottinville,	Econome.

1844—1845.

J. B. A. Ferland, Ptre,	Directeur et Préf. des Etud
C. Harper, Ptre,	Procureur.
T. Caron, Ptre,	Assist-Direc. et Prof. Théolo
F. L. Désaulniers, A. M.,	} Philosophie.
B. Godbout,	
C. O. Caron,	Rhétorique.
Louis Zéphyrin Moreau,	Belles-Lettres.
M. Duguay,	Troisième.
Godefroy Rousseau,	} Méthode.
P. Clarke,	
B. Robin,	Syntaxe.
Alexis Bareil,	Eléments.
Noël Hébert,	Cours Commercial.
P. Clarke,	} Langue Anglaise.
Francis McElhearn,	
O. Hébert,	} Salle.
B. Godbout,	
Raphaël Bellemare,	Econome.

1845—1846.

J. B. A. Ferland, Ptre.	Directeur et Préf. des Etud
C. Harper, Ptre.	Procureur.
T. Caron, Ptre.	Assist.-Dir. et Prof. Théolog
F. L. Désaulniers, A. M.	Philosophie.
C. O. Caron, Ptre.	Rhétorique.
L. Z. Moreau,	Belles-Lettres.
B. Robin,	Troisième.
B. Godbout,	Méthode.
G. Rousseau,	Syntaxe.
Léandre Gill,	Eléments.

P. Clarke,	}	{ Cours Commercial et
Michael McCoy,		
Jules Paradis,		Salle.
R. Bellemare,		Econome.

1846—1847.

J. B. A. Ferland, Ptre,		Directeur et Préf. des Etudes.
C. Harper, Ptre,		Procurenr.
T. Caron, Ptre,		Assist.-Dir. et Prof. Théologie.
F. L. Desaulniers, A. M.		Philosophie
C. O. Caron, Ptre,		Rhétorique.
R. Bellemare,		Belles-Lettres.
Ferdinand Béland,		Troisième.
J. Paradis,		Méthode.
L. Gill,		Syntaxe.
Réné Alfred Noiseux,		Eléments.
Nérée Gingras,		Cours Commercial.
P. Clarke,	}	Langue Anglaise.
M. McCoy,		
B. Robin,	}	Salle.
Louis de Gonzague Houle,		
G. Rousseau,	}	Economies.
Jules Bernier,		

1847—1848.

J. B. A. Ferland, Ptre,		Directeur et Préj. des Etudes.
C. Harper, Ptre,		Procureur.
T. Caron, Ptre,		Assist.-Dir. et Prof. Théologie.
F. L. Desaulniers, A. M.		Philosophie.
C. O. Caron, Ptre,		Rhétorique.
Antoine-Narcisse Bellemare,		Belles-Lettres.
J. Paradis,		Troisième.
F. Béland,		Méthode.
R. A. Noiseux,		Syntaxe.
Edouard Martineau,		Eléments.
Arthur Lassisserraye,	}	{ Cours Commercial et
Jean Octave Prince,		

N. Gingras, }	Salle.
L. G. Houle, }	
B. Bernier,	Econome.
1848—1849.	
J. B. A. Ferland, Ptre,	Supérieur et Préf. des Etude
C. Dion, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
T. Caron, Ptre,	Théologie.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Philosophie.
C. O. Caron, Ptre,	Rhétorique.
A. N. Bellemare,	Belles-Lettres.
J. M. Bernier,	Troisième.
R. A. Noiseux,	Méthode.
John Mooney,	Syntaxe.
Télesphore Toupin,	Eléments.
T. Trevor,	{ Cours Commercial et { Langue Anglaise.
Evariste Tremblay,	Musique.
Onésime Belcourt, }	Salle.
J. O. Prince, }	
Pierre Roy,	Econome.
1849—1850.	
J. B. A. Ferland, Ptre,	Supérieur et Préf. des Etude
C. Dion, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Philosophie.
T. Caron, Ptre,	Rhétorique.
J. M. Bernier,	Belles-Lettres.
R. A. Noiseux,	Troisième.
J. Mooney,	Méthode.
T. Toupin,	Syntaxe.
Esdras Rousseau,	Eléments.
A. N. Bellemare, }	Salle.
J. O. Prince, }	
P. Roy,	Econome.

1850—1851.

C. Dion, Ptre,	Supérieur et Prof. Théologie.
T. Caron, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
C. O. Caron, Ptre,	Préfet des Etudes.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Philosophie.
A. N. Bellemare,	Rhétorique.
Fidèle Morissette,	Belles-Lettres.
T. Toupin,	Troisième.
J. O. Prince,	Méthode.
E. Rousseau,	Syntaxe.
Charles Zéphirin Garceau,	Eléments.
T. Trevor,	{ Cours Commercial et
	{ Langue anglaise.
Isaac Guillemette,	Salle.
P. Roy.	Econome.

1851—1852.

C. Dion, Ptre,	Supérieur et Prof. Théologie.
T. Caron, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre,	Procureur.
C. O. Caron, Ptre,	Préfet des Etudes.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Philosophie.
A. N. Bellemare,	Rhétorique.
F. Morissette.	Belles-Lettres.
T. Toupin,	Troisième.
E. Rousseau,	Méthode.
C. Z. Garceau,	Syntaxe.
I. Guillemette,	Eléments.
T. Trevor,	Cours Commercial et
Hector Sarony,	
——— Harkin,	
P. Roy,	Salle.
Léon Rousseau,	Econome.

1852—1853.

C. Dion, Ptre,	Supérieur et Prof. Théolo
T. Caron, Ptre,	Directeur.
C. Harper, Ptre	Procureur.
C. O. Caron, Ptre,	Préfet des Etudes.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.,	} Philosophie.
Luc Desilets,	
A. N. Bellemare, Ptre,	Rhétorique.
F. Morissette,	Belles-Lettres.
T. Toupin,	Troisième.
I. Guillemette,	Méthode.
C. Z. Garceau,	Syntaxe.
Charles Flavien Baillargeon,	Eléments.
Isaac Gélinas,	} Cours Commercial,
Télesphore Lacoursière,	
Hector Sarony,	Langue anglaise et Dessin
E. Tremblay,	Musique.
Raphaël Gélinas,	} Salle
Casimir Hamelin,	
F. X. Côté,	Econome.

1853—1854.

C. Harper, Ptre,	Supérieur.
T. Garon, Ptre,	Directeur.
C. Dion, Ptre,	Procureur.
C. O. Caron, Ptre,	Préfet des Etudes.
A. N. Bellemare, Ptre,	Théologie.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.,	Philosophie.
T. Toupin,	Rhétorique.
L. Desilets,	Belles-Lettres.
Honoré Bellemare,	Troisième.
I. Guillemette,	Méthode.
C. F. Baillargeon,	Syntaxe.
C. Hamelin,	Eléments.
I. Gélinas,	Cours Commercial.

H. Sarony,	Langue anglaise et Dessin.
R. Gélinas,	} Salle.
George Talbot,	
F. X. Côté,	Econome.

1854—1855.

C. Harper, Ptre,	Supérieur.
T. Caron, Ptre,	Directeur.
C. Dion, Ptre,	Procureur.
C. O. Caron, Ptre,	Préfet des études.
A. N. Bellemare, Ptre,	Théologie,
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.,	Philosophie,
H. Bellemare,	Rhétorique.
Louis Elensipe Bergeron,	} Belles-Lettres.
Narcisse Edouard Ricard,	
Joseph Napoléon Héroux,	Troisième.
G. Talbot,	Méthode.
C. Hamelin,	Syntaxe.
Etienne Guertin,	} Eléments.
Pierre Bériau,	
Edouard Thibodeau,	
I. Gélinas,	Cours Commercial.
H. Sarony,	Langue Anglaise et Dessin.
C. F. Baillargeon,	} Salle.
N. E. Ricard,	
F. X. Côté,	Econome.

1855—1856.

T. Caron, Ptre,	Supérieur et Directeur,
C. Dion, Ptre,	Procureur.
A. N. Bellemare, Ptre,	Préfet des Etudes.
F. X. Côté, Ptre,	Assist.-Procureur.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Philosophie.
H. Bellemare,	Rhétorique.
N. E. Ricard,	Belles-Lettres.
J. N. Héroux,	Troisième.

G. Talbot,	Méthode.
E. Thibodeau,	Syntaxe.
E. Guertin,	} Eléments.
Honoré Desruisseaux,	
I. Gélinas,	Cours commercial.
H. Sarony,	} Langue anglaise et dessin.
Patrick Curran,	
L. Desilets,	Bibliothécaire.
L. E. Bergeron,	} Salle.
J. Elie Panneton,	
Hyacinthe Trahan,	Econome.
.	1856—1857.
T. Caron, Ptre,	Supérieur et Directeur.
C. O. Caron, Ptre,	Préfet des Etudes.
A. N. Bellemare, Ptre,	Théologie.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.
L. R. Lafèche, Ptre,	Mathématiques.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.,	Physique.
H. Bellemare,	Rhétorique.
I. Gélinas,	Belles-Lettres.
J. N. Héroux,	Troisième.
Trefflé Gouin,	Méthode.
Moïse George Proulx,	Syntaxe.
H. Desruisseaux,	Eléments.
Louis Edouard Desjardins,	Cours commercial et musique.
P. Curran,	} Langue anglaise.
P. Moyce,	
E. Guertin,	Bibliothécaire.
L. E. Bergeron,	} Salle.
J. E. Panneton,	
Dosithée Comeau,	
H. Trahan,	Econome.
.	1857—1858.
T. Caron, Ptre,	Supérieur et Directeur.
C. O. Caron, Ptre,	} Préfets des Etudes.
L. R. Lafèche, Ptre,	

A. N. Bellemare, Ptre,	Théologie.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.
L. R. Laflèche, Ptre,	} Philosophie intellectuelle.
Philippe Octave Gélinas,	
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.,	Minéralogie et Géologie.
J. Gélinas, D.,	Rhétorique.
T. Gouin,	Belles-Lettres.
Jos. Antoine Irénée Douville.	Troisième.
M. G. Proulx,	Méthode.
Joseph Blais,	Syntaxe.
Elie Dauth,	Eléments.
L. E. Desjardins,	Cours Commercial et Musique.
James Griffin,	Langue Anglaise.
Thos.-Marie-Olivier Maurault,	Bibliothécaire.
J. E. Panneton,	} Salle.
D. Comeau,	
Pierre Bellemare,	
H. Trahan,	Econome.
1858—1859.	
T. Caron, Ptre	Supérieur et Directeur.
L. R. Laflèche, Ptre,	Préfet des Ftudes.
A. N. Bellemare, Ptre,	Théologie.
E. X. Côté, Ptre,	Procureur.
P. O. Gélinas, Ptre,	Philosophie intellectuelle.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Physique.
J. A. I. Douville,	Mathématiques.
I. Gélinas, Ptre,	Rhétorique.
Ovide Beaubien,	Belles-Lettres.
J. Blais,	Troisième.
P. Bellemare,	Méthode.
Louis Sévérin Rheault,	Syntaxe.
Louis Hercule Richard,	} Eléments.
Gédéon Béliveau,	
Louis Pothier,	Cours commercial.
J. Griffin,	Langue anglaise.

T. M. O. Maurault,	Bibliothécaire.
L. E. Desjardins,	Musique.
D. Comeau,	Salle.
F. X. Vanasse,	
Joseph Tessier,	
E. Dauth,	Econome.
1859—1860.	
L. R. Laflèche, Ptre,	Supérieur et Préf. des Etudes.
T. Caron, Ptre,	Directeur.
A. N. Bellemare, Ptre,	Théologie.
F. X. Côté,	Procureur.
P. O. Gélinas, Ptre,	Philosophie intellectuelle.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.,	Physique.
J. A. I. Douville,	Mathématiques.
J. Blais,	{ Astronomie, Architecture et
	{ Minéralogie.
I. Gélinas, Ptre,	Rhétorique.
O. Beaubien,	Belles-Lettres.
Robert Walsh,	Troisième.
L. S. Rheault,	Méthode.
L. H. Richard,	Syntaxe.
Thomas Martel,	Eléments.
L. Pothier,	Cours commercial.
M. G. Proulx, Ptre,	Langue anglaise.
Majorique Marchand,	Bibliothécaire.
L. E. Desjardins,	Musique.
J. Tessier,	Salle.
G. Béliveau,	
Patrick Quinn,	
E. Dauth,	Econome.
1860—1861.	
L. R. Laflèche, Ptre,	Supérieur et Préf. des Etudes.
T. Caron, Pre,	Directeur.
A. N. Bellemare Ptre,	Théologie,
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.

J. Blais, Ptre,	Astron. Architect. Minéralogie.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Physique.
J. A. I. Douville,	Mathématiques,
J. Gélinas,	Rhétorique.
M. Marchand,	Belles-Lettres.
R. Walsh,	Troisième.
Théophile Sicard de Carufel,	Méthode.
L. H. Richard,	Syntaxe.
T. Martel,	Eléments.
F. X. Desaulniers, } Louis Aimé Masson, }	Cours commercial.
M. G. Proulx, Ptre,	Langue Anglaise
Agapit Legris,	Bibliothécaire.
T. M. O. Maurault,	Musique.
J. Tessier, } G. Béliveau, } P. Quinn, }	Salle.
Adolphe George Barolet,	Econome.

1861—1862.

T. Caron, Ptre.	Supérieur et Directeur.
A. N. Bellemare, Ptre.	{ Préf. des Etudes et Prof. } Philosophie intellectuelle.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.
J. Gélinas, Ptre,	Théologie.
J. A. I. Douville, Ptre,	Mathématiques.
F. L. Desaulniers, S. D. A. M.	Physique.
J. Blais,	Rhétorique.
M. Marchand,	Belles-Lettres.
L. A. Masson,	Troisième.
T. S. de Carufel,	Méthode.
Alexis Desaulniers, } Norbert Ouellette, }	Syntaxe.
Agénor Moreau,	Eléments.
F. X. Desaulniers, } J. B. Chrétien, }	Cours commercial.

M. G. Proulx, Ptre,	Langue anglaise.
A. Legris,	Bibliothécaire.
T. M. O. Maurault,	Musique.
R. Walsh,	Salle.
A. Desaulniers,	
P. Quinn,	
N. Ouellette,	
A. Barolet,	Econome.

1862—1863.

T. Caron, Ptre,	Supérieur et Directeur.
A. N. Bellemare, Ptre,	{ Préfet des Etudes et Prof.
	{ Philosophie intellectuelle.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.
I. Gélinas, Ptre,	Théologie.
J. A. I. Douville, Ptre,	Physique.
J. Blais, Ptre,	Mathématiques.
T. M. O. Maurault, D.	Rhétorique.
T. S. de Garufel,	Belles-Lettres.
L. A. Masson,	Troisième.
J. B. Comeau,	Méthode.
Edouard Beliveau,	Syntaxe.
A. Moreau,	Eléments.
F. X. Desaulniers,	Cours Commercial.
M. G. Proulx, Ptre,	Langue Anglaise.
A. Legris,	Bibliothécaire.
Edm.-Oct.-Hardy de Chatillon,	Musique.
R. Walsh,	Salle.
N. Ouellette,	
Pierre Marchand,	
A. G. Barolet,	Econome.

1863—1864.

T. Caron, Ptre,	Supérieur et Directeur.
A. N. Bellemare, Ptre,	Préf. des Etudes et Prof. Philo.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.

I. Gélinas, Ptre,	Théologie.
J. A. I. Douville, Ptre,	Physique.
J. Blais, Ptre,	Mathématiques.
T. M. O. Maurault, D.,	Rhétorique.
T. S. de Carufel,	Belles-Lettres.
L. A. Masson,	Troisième.
Ovide S. de Carufel,	Méthode.
E. Béliveau,	Syntaxe.
A. Moreau,	Eléments.
Henry Alexander, }	Cours commercial.
Venant Charest, }	
M. G. Proulx, Ptre,	Langue anglaise.
A. Legris, S. D.,	Bibliothécaire.
E. O. H. de Chatillon,	Musique.
J. B. Comeau, }	
N. Ouellette, }	Salle.
P. Marchand, }	
Onésime St. Cyr,	Econome.

1864—1865.

T. Caron, Ptre,	Supérieur et Directeur.
A. N. Bellemare, Ptre,	Préf. des Etudes et Prof. Philo.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.
I. Gélinas, Ptre,	Théologie.
J. A. J. Douville, Ptre,	Physique.
J. Blais, Ptre,	Mathématiques.
T. M. O. Maurault, Ptre,	Rhétorique.
T. S. de Carufel,	Belles-Lettres.
D. Legris, D.,	Troisième.
O. S. de Carufel,	Méthode.
E. Béliveau,	Syntaxe.
Adélard Buisson,	Eléments.
H. Alexander, }	Cours Commercial.
Edmond Buisson, }	
M. G. Proulx, Ptre,	Langue Anglaise.

George Vaillancourt,	Bibliothécaire.
E. O. H. de Chatillon,	Musique.
J. B. Comeau, }	
P. Marchand, }	Salle.
N. Charest, }	
Honoré Pepin, .	Econome.

1865—1866.

T. Caron, Ptre,	Supérieur et Prof. Théologie.
M. G. Proulx, Ptre,	Directeur.
F. X. Côté, Ptre,	Procureur.
I. Gélinas, Ptre,	Préfet des Etudes.
A. N. Bellemare, Ptre,	Philosophie Intellectuelle.
J. A. I. Douville, Ptre,	Physique.
J. Blais, Ptre,	Mathématiques.
T. M. O. Maurault, Ptre,	Rhétorique.
A. Legris, D.,	Belles-Lettres.
G. Vaillancourt,	Troisième.
O. S. de Carufel, }	
V. Charest, }	Méthode.
Isidore Béland,	Syntaxe.
A. Buisson,	Eléments.
H. Alexander, }	
E. Buisson, D., }	Cours commercial.
R. Walsh, Ptre,	Langue anglaise.
Charles Bellemare,	Bibliothécaire.
E. O. H. de Chatillon,	Musique.
V. Charest, }	
O. S. de Carufel, }	Salle.
Alphonse Gauvrau, }	
Zéphyrin Tourigny, }	
H. Pepin,	Econome.

LISTE DES ELEVES DU SEMINAIRE DE NICOLET

DEPUIS SON OUVERTURE EN 1803.

Noms.	Lien natal ou residence.	Etat ou Profession.
J. Norbert Provencher,	Nicolet,	Evêque.
Thomas Cooke,	Pointe du Lac,	Evêque.
Jean Ls. Beaubien,	La Baie du Febvre,	Prêtre.
Joseph Giguères,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
J. Deshayes St. Cyr,	Nicolet,	Cultivateur.
Michel Trudel,	Nicolet,	Cultivateur.
Michel Bourke,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Jos. Etienne Cécil,	Nicolet,	Prêtre.
Jean Bte. Leclair,	Nicolet,	Instituteur.
Thomas Durocher,	La Prairie,	
Michel Hya. Bellerose,	Nicolet,	Négoc. et Horl
Jean Desfossés,	Nicolet,	Négociant.
Pierre Desfossés,	Nicolet,	Négociant.
Joseph Daniel,	Nicolet,	
Jean Bte. Desilets,	Nicolet,	Instituteur.
Jean Bte. Proulx,	Nicolet,	Cultiv. M. P. P.
Jean Bte. Béliveau,	St. Grégoire,	
Joseph Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.
Nicolas Trudel,	St. Grégoire,	
Joseph Trudel,	St. Grégoire,	
Michel Lamothe,	St. Grégoire,	Institut. et Cult.
—— Dupuis	Nicolet,	
Pierre Jos. Cressé,	Trois-Rivières,	Avocat.
Jean Cressé,	Trois-Rivières,	Cultivateur.
Raphaël Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Pierre Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Simon Forest,	St. Grégoire,	Cultivateur.

Jacques Pellerin,	St. Grégoire,	
Crevier de St. François,	St. François,	
F. G. R. Loranger,	St. Cuthbert,	Prêtre, V. G.
J. Antailla dit Pelletier,	Nicolet,	
A. Ricard Laglandrie,	St. Léon,	Cultivateur.
Olivier Pratte,	Trois-Rivières,	Cultivateur.
Pierre Piché,	Pointe aux Trembles,	
Bonaventure Piché,	Pointe aux Trembles,	
Pierre Sévigny,	St. Cuthbert,	
Alexandre Lambert dit		

Robillard,	Berthier.	
O. de Lagorgendière,	Deschambault,	
Simon Bourke,	Trois-Rivières,	
Joseph Grindler,	Québec,	
Pierre Tassé,	Forges de St. Maurice,	
Claude Cressé,	Trois-Rivières,	Instituteur.
Joseph Panneton,	Banlieue.	

1805.

L. M. Raphaël Barbier,	Berthier.	Médecin.
Amable Marchand,	Berthier.	
Hercule Olivier,	Berthier,	
Maxime Olivier,	Berthier,	
Alexis Delaunais,	Montréal,	
Narcisse Duchesnay,	Beauport,	
—— Proulx,	St. François,	
—— Proulx,	St. François,	

1806.

Antoine Manseau,	La Baie du Febvre	Prêtre, V. G.
Louis Marcoux,	Beauport,	Prêtre.
François O. Doucet,	Trois-Rivières,	Médecin.
Pierre Duguay,	St. François du Lac,	Prêtre.
George H. Besserer,	Château Richer,	Prêtre.
Charles Pierre Huot,	Ange Gardien,	Notaire.
L. G. Tonnancour,	Yamaska,	Cultivateur.

C. G. Tonnancour,	Yamaska,	Avocat.
Pierre L. Boisseau,	St. Vallier,	Prêtre.
J. Crevier dit Bellerive,	Cap de la Magdeleine,	Prêtre.
Pierre Brusseau,	Cap de la Magdeleine,	Instituteur.
Joseph Gervais,	Batiscan,	Négociant.
Joseph Prince,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Augustin Fréchette,	St. Nicolas,	
Janvier Kimbert,	Québec,	
John Morris,	Trois-Rivières.	

——— Fournier dit
Bonami.

1807.

Joseph Lassiseray,	Trois-Rivières,	Négociant.
S. J. N. Dumoulin,	St. Zéphirin,	Prêtre.
Joseph Girard,	Varenes,	
G. William McGuire,	Halifax	
Joseph Morin,	St. Pierre,	Prêtre.
H. L. de Martigny,	Varenes	
Pierre Trépanier,	Batiscan	
Albert Paquet,	St. Cuthbert,	Inst. et Notaire.
Joseph Rémillard,	St. Cuthbert	
J.-B. Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur,
Michel St. Cyr.	Nicolet,	Cultivateur.

1808.

Jean Olivier Arcand,	Deschambault,	Arpenteur.
Jacques Paquin,	Deschambault,	Prêtre.
J. F. L. Tonnancour,	Banlieue des T.-Riv.	
M. G. Tonnancour,	Yamaska	
Etienne Sénécal,	Varenes	
L. E. Kimbert,	Trois-Rivières	
R. S. Bourdages,	St. Denis,	Médecin.
C. J. R. Bourdages,	St. Denis,	Sculpteur.
G Guévain dit Clément,	Nicolet,	Négociant.
Moïse Bourke,	St. Denis	

1809.

Pierre Beaubien,	La Baie,	Médecin.
Edouard Quertier,	St. Denis,	Prêtre.
Louis Marie Lefebvre,	St. Denis,	Prêtre.
Léon Noël,	St. Antoine de Tilly	
Isaïe Noël,	St. Antoine de Tilly	
Michel Rainguette,	Rivière du Loup,	Prêtre.
Jean Baptiste Morin,		Eccl.
J Chèvrefils dit Bélisle,	La Baie	
J. R. Baby,	Québec	
R. Godefroy Rieutord,	St. Ours	
Edouard Rocheleau,	Cap de la Magdeleine	
Pierre Gagnon,	Charlesbourg	
J. B. Gautier,	Pointe du Lac	
Jérémie Gauthier,	Pointe du Lac	
—— Joubert,	Assomption	
Pierre Chauveau,	Québec,	Négociant.
L. Uldorique Fortier,	Trois-Rivières,	Cultivateur.
Edouard Ducondu,	Lavaltrie	
J. Gamelin Gaucher,	St. Ours,	Médecin.
Lewis Thomas,	Trois-Rivières	
E. W. R. Antrobus,		
Pierre Létang,		
Louis G. Tonnancour,	Yamaska	
Louis Dulongpré,	Montréal	
Jean Baptiste Dupont,	Pointe du Lac	

1810.

J. P. Lefrançois,	Chateau Richer,	Prêtre.
Jean Léphirin Caron,	Rivière du Loup,	Prêtre.
Philippe Auger,	St. Antoine de Tilly,	Prêtre.
Alexis Lamy,	Yamachiche,	Eccl.
E. C. Després,		Arpenteur.
David Bourdages,	St. Denis,	Arpenteur.

C. R. Loranger,	St. Cuthbert,	Prêtre.
L. Daniel Salmon,	Varennnes,	Avocat.
John Walsh,	Terre-Neuve	
A. Deshayes dit St. Cyr,	Nicolet,	Cultivateur.
Alexis Carmel,	Nicolet	
J. Lewis Pinard,	Nicolet	
F. Crevier dit Bellerive,	Cap de la Magdeleine	
Joseph Trempe,	Maskinongé	
Pantaléon Dumoulin,		
Théodore Panneton,	Banlieue des T.-R.	Cultivateur.
Philippe Léprohon,	Montréal,	Libraire.
H. Charpentier,	La Baie	
François Caron,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
	1811.	
Valère Guillet,	Batiscan,	Notaire.
Thomas Caron,	Yamachiche,	Prêtre.
N. Charles Fortier,	Québec,	Prêtre.
P. B. Dumoulin,		Avocat.
C. Hubert Lassiseraye,	Trois Rivières,	Nég. et Notaire.
Jean Clouthier,	Varennnes	
Gaspard Trudel,	Nicolet	
Alexandre Lepitre,	Nicolet	
Pierre Morin,		Instituteur.
Pierre Lange,	Sorel	
Thomas Bouthillier,	Québec,	Médecin.
Antoine Boloin,	Trois-Rivières	
A. David Bostwick,		Avocat.
Basile Lupien,	Maskinongé	
William Herron,		Prêtre.
David Davidson,	Trois-Rivières	
John Davidson,	Trois-Rivières	
Louis Moïse Brassard,	Nicolet,	Prêtre.
	1812.	
Charles Taschereau,	Ste. Marie, (Beauce)	

Hippolyte Beaubien,	Nicolet	
F. Hébert dit Lenoir,	Yamaska	
Pierre Lafrance,	P. aux Trembles (en bas)	Prêtre.
Angus McDonell,	Haut-Canada,	Prêtre, V. G.
Gabriel Manseau, -	La Baie,	
Esdras Manseau,	La Baie,	Cultivateur.
Joseph David Délisle,	Deschambault,	Prêtre.
Alexis Paquin,	Deschambault	
Evan McGills,	Haut-Canada	
Molloy,	Terre-Neuve	
Raster,		
Lin Roy,	St. Vallier	
John McDonell,		Avocat.
Peter N. Rossiter,	Irlande,	Avocat.
Théophile Bruneau,	Montréal,	Avocat.
Pierre Léandre Fortier,	Trois-Rivières,	Acocat.
P. Parmentier dit Nourri,	Nicolet	
Errol Boyd Lindsay,	Québec,	Notaire.
1813.		
Elzéar Bédard,	Québec,	Avocat, Juge.
J. B. Bélanger,	St. Vincent de Paul,	Prêtre.
Julien Perrault,	Montréal	
F. X. Bellarmin Ricard,	Ste. Anne,	Prêtre.
Jean Charles Prince,	St. Grégoire,	Evêque.
E. Crevier dit Bellerive,	Cap de la Magdeleine,	Prêtre, V. G.
Isidore Manseau,	La Baie,	Instituteur.
Pierre L. Normand,	Les Cèdres,	Eccl.
John McDonell,	Golfe	
Roderick McDonell,	Golfe	
Charles McGinnis,		
Daniel McDougall,		
Emmanuel Desmarais,		Notaire.
Adolphe Lozeau,	La Baie,	Cultivateur
Horatio Montour,	Pointe du Lac	

Joseph Bouchette,	Québec,	Arpent. Prov.
Samuel Bouchette,	Québec,	Avocat.
Jean Bouchette,	Québec,	Offi. Douane.
Joseph Mignault,	St. Denis,	Notaire.
Augustin Kelly,		
J. T. Franchère,	Nicolet	
Louis Lonval,	Banlieue des T.-R.	
Louis Desfossés,	Nicolet,	Prêtre.
Luc Michel Cressé,		Notaire.
J. Hébert dit Lenoir,	Yamaska	
Adolphe Delisle,	Montréal	
—— Pothier,	Banlieue des T.-R.	
—— Baudry,		
—— Bellefeuille,		
—— Baudet,		

1814.

Jean-Baptiste Duguay,	La Baie,	Cultivateur.
Lewis Blumhart,	Québec	
William Blumhart,	Québec,	Médecin.
Charles Mondelet,	Montréal,	Avocat, Juge.
C. F. Baillargeon,	Isle aux Grues,	Evêque.
Pierre Damase Ricard,	Ste. Anne,	Prêtre.
Pierre Horace Panet,	Trois-Rivières,	Avocat.
Callixte Bellemare,	Yamachiche,	Ecclésiastique.
Etienne Parent,	Beauport,	Avocat.
Télesphore Kimber,	Trois-Rivières	
F. X. Brunelle,		
Pierre Dussault,		
Michel Leclair,	Lotbinière	
F. Jutras dit Lavallée,	Nicolet,	Cultivateur.
Guillaume Cressé,	Nicolet	
Louis Charles Cressé,	Nicolet,	Avocat.
John Caddy,	Angleterre	
Alured Caddy,	Angleterre	

Jean Baptiste Parent,	Nicolet	
Michel Séguin,		Notaire.
L. Hyacinthe Caron,	Nicolet,	Cultivateur.
—— Maillet,	St. Hyacinthe	
	1815.	
Joseph Sauvez,	Vaudreuil	
Paschal Pepin,	Gentilly,	Notaire.
L. Théophile Fortier,	Québec,	Prêtre,
J. Michel Badeau,	Trois-Rivières,	Notaire.
Alexandre Gouin,	La Baie,	Cultivateur.
Charles Bazin,	St. François,	Notaire.
Joseph Geoffrion,	Varennnes	
Louis B. Berthelot,	Montréal	
Athanase Boucher,	Québec	
Joseph Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.
—— Cleary,		
Pierre Grandmont,	Nicolet	
Ths. Hinggs,		
Léon Rousseau,	St. Pierre,	Médecin.
	1816.	
C. E. Casgrain,	Rivière Ouelle,	Avocat.
Julien Courteau,	Deschambault,	Prêtre.
L. E. Chaboillez,	Montréal	
J. B. A. Ferland,	Montréal,	Prêtre.
J. Narcisse Trudel,	Boucherville	Prêtre.
Olivier Trudel,	Boucherville	
Jean Naud,	Deschambault,	Prêtre.
George A. Belcourt,	La Baie,	Prêtre.
Antoine Manseau,	La Baie,	Cultivateur.
James Grant,	Irlande,	Prêtre.
R Boucher de Labrière,	Boucherville	
Wm. Vondenvalden,	Québec,	Avocat.
J. B. de la Broquerie,	Boucherville,	Notaire.
Isidore Bédard,	Trois-Rivières,	Avocat.

Thomas Goudreau,	Nicolet	
J. B. Goudreau,	Nicolet,	Cultivateur.
A. Clément Guévain,	Nicolet	
1817.		
Benjamin Desrochers,	Ste. Croix,	Prêtre.
L. Onésime Désilets,	Nicolet,	Prêtre.
Antoine Lecomte,	Nicolet,	Négociant.
Charles Dion,	St. Thomas,	Prêtre.
John Chisholm,	Ecosse,	Prêtre.
William B. McLeod,	Nouvelle-Ecosse,	Prêtre.
B. Olivier Kimber,	Trois-Rivières	
Edouard Eustace,	Halifax	
Godefroy Chagnon,	Verchères,	Scul. et Notaire.
Joseph Beaubien,	La Baie,	Negoc. et Cult.
Patrick McGilligan,	Irlande,	Prêtre.
——— Mulholland,	Irlande	
Jean Naké,	Ste. Marie de la Beauce	
Jean Baptiste Rébou,	Montréal	
Lucius Bigelow,	New-Hampshire	
François L'Heureux,	St. Hilaire,	Prêtre.
I. Vandan. dit Gadbois,	Belœil,	Cultivateur.
William McHarron,		Prêtre.
Edouard Boucher,	Rivière du Loup	
A L. Poulin de Courval,	Trois-Rivières,	Notaire et Cult.
Pierre Thérier,	Nicolet,	Cultivateur.
1818.		
Cléophas Brassard,	Nicolet,	Cultivateur.
Ovide Pelletier,	Montréal,	Négociant.
Hugues Paisly,	Ecosse,	Prêtre.
Thomas Barron,	Montréal,	Avocat.
Prudent Bernier,	Cap St. Ignace,	Notaire.
Louis Proulx,	La Baie,	Prêtre.
Antoine Desaulniers,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
Adam Burrows,	Halifax, N. E.	

Jean Pardy,	Chambly	
Sylvain Poirier,	Isle Prince Edouard,	Prêtre.
Pierre Delvecchio,	Montréal	
Thomas Alfred Panet,		Médecin.
Joseph Laveau,	Québec,	Médecin.
1819.		
Richard Fortier,	Québec,	Médecin-
Hector Drolet,	Québec,	Prêtre.
Prisque Gravelle,	Rivière du Loup,	
T. L. Brassard,	Nicolet,	Prêtre.
Pantaléon Brassard,	Nicolet,	Médecin.
Joachim Boucher,	La Baie,	Prêtre.
Charles Wolff,	Berthier,	Instituteur.
Louis Lamy,	Yamachiche,	Cultivateur.
Blaise Marier,	Bécancour,	Médecin.
Narcisse Panet,		
Antoine Bureau,	Trois-Rivières,	Négociant.
F. L. Desaulniers,	Yamachiche,	Sous-Diacre.
Toussaint Caron,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
François Mineau,	Rivière du Loup	
Basile Clouthier,	Nicolet,	Horloger.
F. Félix Legendre,	Gentilly,	Arpenteur.
J. Guévain dit Lagloire,	Nicolet,	Cultivateur.
Joseph Thérien,	Montréal	
1820.		
J. Guévain dit Clément,	Nicolet,	Cultivateur.
Jules Desrochers,	Ste. Croix,	Prêtre.
Michel Courchènes,	La Baie,	Cultivateur.
Aubert Perreault,	Deschambault	
Magloire Carrier,	Nicolet	
Joseph Proulx,	La Baie,	Cultivateur.
E. Parmentier Nourri,	Nicolet,	Cultivateur.
J. B. Vanasse Précourt,	Nicolet,	Insti. et Notaire
Hippolyte Beaubien,	Nicolet	

Edouard Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.
J. M. P. Cadieux,	Montréal,	Notaire.
George Brooks,	Boston	
Jacques Pelletier,	Nicolet	
Félix Pinard,	Nicolet,	Cultivateur.
Antoine Proulx,	Nicolet	
Victor Brassard,	Nicolet,	Cultivateur.
Pierre F. Germain.	Nicolet	

1821

J. B. Gorge Proux,	Nicolet,	Cultiv. M. C. L.
Adolphus Alexander,	Nicolet,	Médecin.
Benoni Legendre,	Ste. Croix,	Arpenteur.
Jos. Edouard Turcotte,	Gentilly,	Avocat, M. P. P.
Narcisse Turcotte,	Gentilly,	Avocat.
Pierre Aubert,	Yamachiche,	Notaire.
Théophile Brassard,	Nicolet,	Prêtre.
Pierre Poulin,	Québec,	Horloger.
William R. T. Gilmor,	Nicolet,	Médecin.
Francis Gilmor,	Nicolet	
Ferdinand Gauvreau,	Québec,	Prêtre.
A. Edmond Barron,	Montréal	
J. D. Déziel Labrèche,	Maskinongé,	Prêtre.
Joseph Smith,	La Baie,	Médecin.
Hector Trudel,	Québec	
Narcisse Pacaud,	Batiscan	
P. Napoléon Pacaud,	Batiscan,	Notaire et Nég.
P. Médard Rousseau,	St. François	
André Larue,	Trois-Rivières,	Notaire.
Henry Guy,	Montréal	
J. Ovide Rousseau,	St. Pierre,	Médecin.
Olivier Landry,	Bécancour,	Cultivateur.
Edouard Gagnon,	Québec	
CGuévain dit Lagloire,	Nicolet,	Cultivateur.
Antoine Pinard,	Nicolet,	Cultivateur.

J. B. Cotret dit René, Nicolet
Measem, Québec

1822.

C. Félix Gazeau,	Québec,	Prêtre, V.-G.
Charles Harper,	Québec,	Prêtre.
François Boucher,	St. François, (Beauce)	Prêtre.
Henri Voyer,	Québec,	Avocat.
Etienne Martel,	Québec,	Avocat.
Louis Léon Belisle,	Deschambault,	Prêtre.
N. T. Hébert,	St. Grégoire,	Prêtre.
Joseph O. Leclair,	Lotbinière,	Prêtre.
Charles Chiniquy,	Kamouraska,	Prêtre.
Edouard Rousseau,	St. Pierre,	Médecin.
Narcisse Barbier,	Berthier,	Médecin.
Louis Badeau,	Trois-Rivières.	
J. Rouillard Lecompte,	Nicolet,	Notaire et Nég
Auguste Brassard,	Nicolet,	Cultivateur.
Louis Gagnon,	Montréal.	
Eugène O. Casgrain,	Rivière Ouelle.	
Alexis Lamy,	St. Léon.	
F. Rivard Dufresne,	Banlieue de T.-Riv.	Cultivateur.
Pierre Lamothe,	St. Grégoire.	
Joseph Bourassa,	St. Léon,	Notaire.
—— Ferris		

1823.

Isaac L. Desaulniers,	Yamachiche,	Prêtre, V.-G.
L. Noël dit Tousignan,	Lotbinière,	Prêtre.
Joseph Elie Levêque,	Sse. Elizabeth,	Prêtre.
Charles Isaac Lebrun,	Maskinongé,	Prêtre.
François X. Marcoux,	Les Cèdres,	Négociant.
L. Maurille Coutlée,	Les Cèdres,	Négociant.
L. Calixte Perrault,	Montréal.	
Pierre Legendre,	Lotbinière.	
Olivier Lozeau,	La Baie.	

Jean Rolette,	Nicolet,	Traiteur Ouest.
Pierre E. Vézina,	Trois-Rivières,	Avocat.
Stamslas Bernier,	Cap St. Ignace,	Prêtre.
Achille Taché,	Kamouraska.	
Louis Méru Panet,		
Isaac Gilmor,	Nicolet.	
John Cummins,	Irlande,	Prêtre.
Jean Charles Belin,		Médecin.
D. Rivard Dufresne,	Banlieue de T.-Riv.	Cultivateur.
Adolphus Seixas,		
Williams Penn,	Montréal.	
Charles Fortier,	Trois-Rivières.	
L Parmentier dit Nourri,	Nicolet,	Cultivateur.
Calixte Beaubien,	St. Léon.	
James Baxter,	Québec.	
George Babeau,	Trois-Rivières,	Médecin.
	1824.	
Jean Charles Chapais,	Rivière Ouelle.	Négoc. M.P.P
F. X. Riv. Laglanderie,	St. Léon,	Notaire.
Thomas B. Pelletier,	Kamouraska,	Prêtre.
Paschal Pouliotte,	Kamouraska,	Prêtre.
Vincent Martin,	Kamouraska,	Médecin.
H. Archibad Forneret,	Berthier.	
Isidore Doucet,	Maskinongé,	Prêtre.
Etienne Baillargeon,	Isle aux Grues,	Prêtre.
Aimé Lafontaine,	Trois-Rivières,	Avocat, Juge.
Joseph Reaux,	Bécancour,	Ecclesiastique.
Lubin Leblanc,	Trois-Rivières	
John McDonell,	Glengary	
McRae,	Haut Canada	
J. Octave Lottinville,	Banlieue de T.-R.,	Cultivateur.
Moses Alexander,	Nicolet,	Cultivateur.
	1825.	
Jean Louis Alain,	Baie des Chaleurs,	Prêtre.

Charles Boucher,	Maskinongé,	Médecin.
Joseph Gibblan,	Irlande,	Médec. et Peint.
James Harper,	Québec,	Prêtre.
Louis Déligny,	Berthier,	Prêtre.
Simon Leblanc,	St. Grégoire,	Instituteur.
Laurent Boucher,	Maskinongé	
Pierre Perdiac,	Baie des Chaleurs	
E. Burke Donelly,	St. Roch des Aulnets	
Louis Fortier,	Rivière du Loup,	Notaire.
Rodrigue Fortier,	Rivière du Loup	
George Holmes,	Etat de Vermont,	Médecin.
G. E. Mayrand,	Rivière du Loup,	Négociant.
Hubert Trépanier,	St. Stanislas	
Isidore Perrault,	Deschambault,	
Zéphirin Varin,	Kamouraska.	
Louis Parthenais.	Montréal.	
John Robinson,		
Jean Lacourse,	Nicolet,	Instituteur.
	1826.	
Edgard Brooks,	Boston.	
Horace Brooks,	Boston.	
G. Alfred Allsop,	Cap Santé,	Médecin.
James Nelligan,	Irlande,	Prêtre.
L. Eusèbe Borne,	Québec.	
George Borne,	Québec.	
Antoine Langevin,	Beauport,	Prêtre.
Joseph O. Giroux,	Les Cèdres.	
Jacques Lantier,	St. Polycarpe,	Notaire et Nég.
Séraphin Lantier,	St. Polycarpe.	
L. Alexis Bourret,	Rivière du Loup,	Prêtre.
Fréderrick Snelling,	Québec.	
D. L'Horty,	Beauport,	Notaire.
Joseph Jutras,	La Baie,	Notaire.
L. T. Drummond,	Irlande,	Avocat, Juge.

Hyacinthe Ferland,	Berthier,	Médecin.
Jos. Nérée Gouin,	Sorel,	Médecin.
A. D. Bondy,	Berthier,	Avocat.
Louis Elzéar Landry,	Bécancour,	Médecin.
E. P. Léprohon,	Montréal,	Médecin.
Pierre Wood,	Québec.	
Jean Lafond,	La Baie.	
J. Octave Fortier,	Québec,	Prêtre.
Robert Smith,		
Pierre Crébassa,	Sorel.	
John Cowan,	Québec.	
Félix Côté,	Nicolet,	Médecin.
Joseph Trudel,	Nicolet,	Médecin.
Léon Brassard,	Nicolet,	Cultivateur.
Pierre Pinard,	Nicolet,	Cultivateur.
Moïse V. dit Précourt,	Nicolet,	Instituteur.
Charles Lacourse,	Nicolet,	
Basilide Desfossés,	Nicolet,	Instituteur.
Charles Pacaud,	Nicolet,	Négociant.
L. Edouard Pacaud,	Nicolet,	Avocat.
——— Levasseur,	Nicolet	
——— Levasseur,	Nicolet	
1827.		
P. Aubert de Gaspé,	St. Jean Port Joly,	
Joseph G. Barthe,	Baie des Chaleurs,	Avocat.
Zéphirin Charest,	Ste. Anne,	Prêtre.
Joseph Lemaitre,	St. François,	Médecin.
Peter Henry Harkin,	Irlande,	Prêtre.
Joseph Beaupré,	Yamachiche	
L. Augustin Olivier,	Berthier,	Avocat, M. C. L.
François Dussault,	St. Léon,	Instituteur.
Amable Charest,	Ste. Anne,	Prêtre.
L. Eusèbe Desilets,	Bécancour,	Avocat.
Marcellin Côté,	Cacouna	

Félix Glackmeyer,	Québec	
Antoine Hébert,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Edouard Borné,	Québec	
Pierre Cyrille Dubois,	Bécancour	
Joseph Bellemare,	Yamachiche,	Cultivateur.
John Johnston,	Québec	
Pierre Lassalle,	Yamaska	
—— Tanguay,	St. Michel,	Instituteur.
Joseph Bourke,	St. Grégoire	
Joseph Ainsse,	Varennes	
Henri Bourret,	Montréal,	Avocat.
Julien Beaudet,	Lotbinière,	Cultivateur.
A. Joseph Martineau,	Québec,	Notaire.
P. Joseph Chevretils,	Yamaska	
Jean Lor,	Yamachiche,	Cultivateur.
Elie Héroux,	Yamachiche,	Cultivateur.
Jos Octave Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
R. Hyacinthe Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Gaspard Pelletier,	Nicolet,	Notaire.
Edmond Rolette,	Nicolet,	
Raphaël Foucault,	Nicolet	
Maxime Jutras,	Nicolet	
G. Léonard Marler,	Nicolet,	Notaire.
1828.		
John Molson,	Montréal	
Jean Isaïe Grandmont,	Champlain	
Louis H. Gauvreau,	Québec,	Médecin.
Jos. René Kimbert,	Montréal,	Avocat.
J. B. de Niverville,	Trois-Rivières,	Huissier.
N. Quessy dit Leblond,	Ste. Anne	
Aimé Massue,	Varennes	
Basile Thérout,	Yamaska	
E. Richer Lafèche,	Ste. Anne	
Alexis Hervieux,		

Moïse Boisvert,	St. François,	Cultivateur.
Louis Normandeau,		
Jos. Honoré Filion,	Les Cèdres,	Négociant.
Jessé Peck,	Schenectady, N. Y.	
Jos Noël Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Louis Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
G. Jérémie Pacaud,	Nicolet	
Louis Legendre,	Gentilly	
—— Geoffroy,	Nicolet	
—— Hamilton,		
1829.		
Antoine Provencher,	Nicolet,	Cultivateur.
John Bailey Terrill,	Stanstead,	Avocat. M. ₃ P. P.
William Walker,	Angleterre	
Charles Walker,	Angleterre	
P. O. Lassiseraye,	Trois-Rivières,	Médecin.
Augustin, Milette,	Yamachiche,	Prêtre.
Patrick O'Dwyer,	Cashel, Irlande,	Prêtre.
John Holt,	Montréal	
John James Bower,		
Paul Pouliotte,	St. Michel,	Prêtre.
Jos. Honoré Routier,	Trois-Rivières,	Prêtre.
Ls. E. S. Desaulniers,	Yamachiche,	Eccl.
Aug. N. Martineau,	Québec	
L. Gonzague Duval,	Trois-Rivières,	Avocat.
Calixte Hébert,	St. Grégoire,	Négociant.
Joseph Bettez,	Yamachiche,	Médecin.
Charles Vanfelson,	Québec	
P. C. Riv. Laglanderie,	St. Léon,	Cultivateur.
Thomas Hammond,	Québec	
Théodore Dufresne,	Yamachiche,	Cultivateur.
Daniel Capistran,	Sorel	
J. N. Guertin,	Nicolet,	Prêtre.
J. B. Bernardin,	Nicolet,	Instituteur

Louis Gouin,	Nicolet,	
—— Geoffroy,	Nicolet,	
	1830.	
Laurent Turcotte,	Gentilly	Médecin.
J. Baptiste Mayrand,	Rivière du Loup,	
Mathew McMahon,		
Henry Cox,	Montréal	
Léandre Tourigny,	Bécancour,	Prêtre.
William McDonald,	La Baie	
François X. Pratte,	St. Grégoire,	Notaire.
J. Arsène Mayrand,	Deschambault,	Prêtre.
Pierre Baillargeon,	Isle aux Grues,	Médecin.
J. Guillette dit Touran-		
geau,	Québec,	Avocat.
A. A. Dorion,	Ste. Anne,	Avocat, M. P. P.
Octave Fortin,	Baie St. Paul	
P. N. Dorion,	Ste. Anne,	Arpenteur.
François X. Garceau,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
G. R. Moorhead,	Québec,	Médecin.
Louis Deshayes,	Bécancour,	Cultivateur.
Olivier Cormier,	Bécancour,	Notaire.
Thomas Hobbs,	Québec	
Henry Cox,	Montréal	
William Colmayer,	Montréal	
François Royer,	St. Jean Deschaillons	
Jos Edouard Pichette,	Rivière du Loup,	Négociant.
Hugues Héney,	Montréal	
Charles Brown,	Québec	
William Haward,		
Esdras Pinard,	Nicolet,	Cultivateur.
Clovis Bourgeois,	St. Grégoire,	Cultivateur.
L. C. Desrochers,	Ste. Croix,	Cultivateur.
Joseph Chartrain,	La Baie	
Adolphe Hébert,	St. Grégoire,	Cultivateur.

Narcisse Hébert,	St. Grégoire,	Cultivreur.
Jos. H. L. Lottinville,	Rivière du Loup,	Prêtre.
Louis Beauchemin,	Nicolet	
Louis Foucault,	Nicolet	
Moïse Laplante,	Nicolet,	Instituteur.

1831.

J. B. Perras,	St. Chs. du Missouri,	Prêtre.
J. N. Prince,	St. Grégoire,	Prêtre.
J. B. Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.
James Gibb,	Québec	
Philémon Chauvin,	St. Marc	
Charles Burke,	Irlande,	Prêtre.
C. J. Delagrave,	Québec,	Avocat.
Charles H. Lebourdais,	Montréal	
Ovide Trudel,	Ste. Geneviève de Bat.	Notaire et Nég.
Stephen McDonald,	La Baie	Médecin.
J. E. Latouche,	Québec	
Majorique Rousseau,	St. Henri,	Médecin.
Zéphirin Rousseau,	St. Henri,	Prêtre.
O. Antailla dit Pelletier,	Nicolet,	
Narcisse Beaubien,	Nicolet,	Prêtre.
Zéphirin Lottinville,	Banlieue de T. Riv.,	Institut.
Thomas Caron,	Rivière du Loup,	Prêtre, V.-G.
Louis Richer Lafleche,	Ste. Anne,	Evêque.
Moïse Desilets,	Bécancour	
Joseph Deveau,	Trois-Rivières,	
Pierre Gélinas,	St. Barnabé,	Notaire.
L. F. Louin,	Trois-Rivières.	Notaire.
Toussaint Pelletier,	Montréal	
J. Baptiste Houle,	Bécancour,	Cultivateur.
Nicolas Jumeau,	Québec	
Guillaume Gosselin,	Québec	
J. B. Hébert,	St. Grégoire	
Norbert Lambert,	Rivière du Loup	

Louis E. Beaubien,	Nicolet,	Notaire et Cult.
	1832.	
Moïse Fortier,	Québec,	Prêtre.
T. A. Carey,	Québec	
Charles Olivier Caron,	Rivière du Loup.	Prêtre, V.-G.
Joseph Belcourt,	La Baie	Cultivateur.
L. J. B. Guillet,	Batiscan,	Notaire.
Robert Gilmor,	Nicolet	
Henri B. Hénault,	St. Barthélemi,	Cultivateur.
C. Gaspard de La Nau-		
dière,	La Valtrie	
Charles McBean,		
James Stansfield,		
Joseph Noël Cécil,	Nicolet,	Cultivateur.
F. E. Côté,	Nicolet,	Cultivateur.
Jacques O. Bureau,	Trois-Rivières,	Notaire, M.P.P.
D. Noël dit Tousignan,	Lotbinière	
F. Octave Hébert,	St. Grégoire,	Prêtre.
Frs. Pinard,	Nicolet,	Instituteur.
Zépirin Trudel,	Nicolet,	Cultivateur.
Théophile Desilets,	Nicolet	
Cyprien Pinard,	Nicolet,	Instituteur.
H. Beauchemin,	Nicolet,	Médecin.
D. Cotret dit René,	Nicolet,	Avocat.
L. A. Beaubien,	Nicolet,	Notaire.
Joël Prince,	St. Grégoire	
Uldéric Legendre,	Gentilly	
Odilon Legendre.	Gentilly	
Louis Bourgeois.	St. Grégoire	
Louis O. Beauchemin,	Nicolet,	Cultivateur.
	1833.	
C. F. Morrisson,	Berthier.	Prêtre.
Thomas Trigge,	Québec	
John Gibroy,	Québec	

Thimothy O'Herley,	Irlande	
George Faucher,	St. Michel	
Edouard Boudreault,	Trois-Rivières,	Médecin.
J.-Bte N. Olscomp,	Quebec,	Prêtre.
Davide Martineau,	St. Michel,	Prêtre.
Joseph Chênevert,	St. Cuthbert	
J. H. Dorion,	Ste. Anne,	Prêtre.
L. Eugène Dorion,	Ste. Anne,	Négociant.
Pierre N. Hébert,	St. Grégoire,	Cultiv. M. P. P.
Narcisse Doucet,	Maskinongé,	Prêtre.
Joseph Leblond,	Québec	
Jean O. Brunette,	Québec,	Notaire.
Charles Dumoulin,	Nicolet	
François Caron,	Yamachiche,	Négoc. et Cult.
Jos. Sévère Richard,	St. Grégoire	
Théophile Hébert,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Joseph Bailey,	Ste. Anne,	Prêtre.
Uldouc Deveau,	Trois-Rivières	
J. H. Bellerose,	Trois-Rivières,	M. P. P.
Tiburce Charest,	Ste. Anne,	Médecin.
William McNichols,	Irlande	
Louis Beaudry,	Banlieue des Tr.-Riv.	
Louis E. Montférant,	Berthier	
Antoine Lafrenière,	Maskinongé,	Médecin.
Francis McDonald,	La Baie	
Cyrile Grindler,	Bécancour	
Zéphirin Gouin,	Ste. Anne,	Instituteur.
Narcisse Beaubien,	Nicolet	
Jos. Octave Beaubien,	Nicolet,	Médecin.
Antoine Dubuc,	Nicolet,	Cultivateur.
Grégoire Geoffroy,	Nicolet	
J. B. Geoffroy,	Nicolet	
Etienne Hébert,	St. Grégoire,	Architecte.
Alexandre Lacourse,	Nicolet	

Zéphirin Legendre,	Gentilly	
Benjamin Laplante,	Nicolet,	Cultivateur.
Hubert Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Yves Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Uldoric Porrier,	Nicolet,	Cultivateur.
Thomas Trudel,	Nicolet	
Louis Paré,	Nicolet	

1834.

George Carter,	Trois-Rivières,	Avocat.
Edward Carter,	Trois-Rivières,	Avocat.
John Cogan,	Irlande	
Néré Desilets,	Bécancour,	Médecin.
Léon Provencher,	Bécancour,	Prêtre.
J. L. Léprohon,	Montréal,	Médecin.
Maxime Grenier,	Maskinongé	
Alexandre McDonald,	Glengary, H. C.	Prêtre
A. St. Louis,	Yamachiche	
L. Léon L. Desaulniers,	Yamachiche,	Médecin, M.P.P.
Pierre R. Lafrenaye,	Trois-Rivières.	Avocat.
Félix Chaurette,	Yamachiche	
T. J. J. Loranger,	Yamachiche,	Avocat, Juge.
A. Bareille dit Lajoie,	Maskinongé,	Cultiv. M. C. L.
T. Letiecq,	Bécancourt	
Antoine Gauthier,	Yamachiche,	Cultivateur.
Arthur Desfossés,	Trois-Rivières	
Elie Desaulniers,	Yamachiche,	Prêtre.
Pierre Milot,	Yamachiche,	Notaire.
Damase Despins,	St. François	
Elie Lacerte,	Yamachiche,	Médecin.
Moïse Duguay,	La Baie,	Prêtre.
Joseph Lebel,	Nicolet	
P. Parmentier Nouri,	Nicolet.	Négociant.
François Roy,	Nicolet,	Cultivateur.
Edouard Delvecchio,	Montréal	

G. Clément Guévain,	Nicolet	
Léon Hébert,	St Grégoire,	Cultivateur.
Alexis Milette,	Yamachiche,	Médecin.
Thomas Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
——— Chisholm,		
F. S. Beauchemin,	Nicolet,	Avocat.
	1835.	
Paul Gélinas,	Yamachiche,	Cultiv. et Instit.
Etienne Payement,	Ste. Geneviève de M.	Prêtre.
Sifroy Desilets,	La Baie,	Prêtre.
Jules Berthelot,	Québec,	Notaire.
A. Proulx,	Bécancourt	
P. Guillet Tourangeau,	Ste. Geneviève de M.	Avocat.
A. Trudel,	Québec	
Eusèbe Reaux,	Bécancour,	Cultivateur.
M. Genest dit Labarre,	Bécancourt	
François Hébert,	St. Grégoire	
T. Roux,	Gentilly	
Charles Houde,	Grondines	
G. A. Bourgeois,	St. Grégoire,	Médecin.
Hilaire Despins,	St. François	
E. Gauthier,	St. Barthélemy	
Louis St. Lquis,	Yamachiche	
T. Fournier,	St. François, Riv. du S.	Avocat.
G. Hippolyte Pacaud,	Nicolet	
Brock Carter,	Trois-Rivières,	Médecin. ✓
Luc Trahan,	Yamachiche,	Prêtre.
Aimé Loranger,	Rivière du Loup	
Pierre Lafond,	La Baie	
Calixte Gouin,	La Baie,	Cultivateur.
Albert St. Cyr,	Nicolet	.
Hill		
C. Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.
Moïse Carbonneau,	Yamachiche,	Notaire.

1836.

N. Trudel,	Ste. Geneviève de B.	Notaire.
Eugène Trudel,	Ste. Geneviève de B.	Médecin.
F. Mayrand,	Deschambault,	Médecin.
Alfred Cuthbert,	Berthier	
Eusèbe Bureau,	Trois-Rivières	
E. Crépeau,	La Baie	
Guillaume Crépeau,	La Baie	Négociant.
J. B. Comeau,	Banlieue des T.-R	Notaire.
Robert Gellard,	Québec	
Joseph Duguay,	St. François	
H. Golclough,	Angleterre	
T. J. Hébert,	St. Grégoire	
George Kurczyn,	Montréal	
Charles Kurczyn,	Montréal	
Augustin Lamy,		
Guillaume Lemaitre,	St. François.	Avocat.
C. Gérin Lajoie,	Yamachiche	Négoc, M. P. P.
Odilon Manseau,	La Baie	
George Morrisson,	Berthier	
Edmond Morrisson,	Berthier	
François Tapin,	Trois-Rivières,	Négociant.
O. Beauchemin,	Nicolet,	Libraire.
P. A. Beaubien,	Nicolet,	Médecin.
Norbert Leclair,	Nicolet	
J. B. Leclair,	Nicolet,	Prêtre.
A. Provencher,	Nicolet,	Cultivateur.
Philippe Thornton,	Nicolet,	Négociant.
Edouard St. Cyr,	Nicolet,	Cultivateur.
R. Orion Laframboise,	Nicolet	

1837.

C. B. de Niverville,	Trois-Rivières,	Avocat, M.P.P.
Adolphe Dupuis,	Maskinongé,	Prêtre.
Basile Robin,	St. François,	Prêtre.

J. O. Béland,	Québec,	Prêtre.
S. Buteau,	Québec	
Antoine Gérin Lajoie,	Yamachiche,	Avocat.
G. H. Mayrand,	Rivière du Loup,	Médecin.
Zéphirin Paquin,	Deschambault	
P. Sylvain,	Québec	
R. Bellemare,	Yamachiche,	Avocat.
H. J. Chouinart,	Québec	Avocat.
S. Manseau,	La Baie,	Cultivateur.
J. B. B. Lamontagne,	St. Gervais	
F. Torrance,	Montréal	Avocat.
O. A. B. Lamontagne,	St. Gervais	
Robert Torrance,	Montréal	
Joseph Desfossés,	Trois-Rivières	
Denis Borne,	Québec	
F. X. Borne,	Québec	
G. Vassal,	St. François	
Ferdinand Vincent,	Québec,	Médecin.
P. Beauchemin,	Nicolet,	Cultivateur.
Théophile Côté,	Nicolet,	Notaire.
Hyacinthe G. Guites,	Nicolet	
Pierre Roy,	Nicolet,	Prêtre.
Joseph Therrien,	Nicolet,	Cultivateur.
Adrien Théberge,		

1838.

A. Malhiot	Verchères,	Médecin.
George Caron,	Rivière du Loup,	Négoc. M. P. P.
A. Fournier,	St. François, R. du S.	Médecin.
A. Desaulniers,	Yamachiche,	Avocat.
J. E. Martineau,	St. Michel,	Prêtre.
C. Boulanget,	Montréal	
Edouard Despins,	St. François	
E. Tassio,	Québec	
Léandre Gill,	St. François,	Prêtre.

C. Huguet Latour,	Montréal,	Médecin.
E. McDonald,	La Baie	Médecin.
Adolphe St. Louis,	Yamachiche	
A. Martel,	La Baie	
Charles Toupin,	Nicolet,	Médecin.
L. Beauchemin,	Nicolet	
Alfred Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.
Peter Sinclair,	Nicolet	
Thomas Bissonnette,	Nicolet	
1839.		
O. O. Desilets,	Nicolet,	Négociant.
Philippe Léprohon,		Avocat.
F. A. Duhaut Jacques,	St. Barthélemi,	Eccl.
Zéphirin Boudreault,	Trois-Rivières,	Médecin.
F. O. Belcourt,	La Baie	Prêtre.
P. F. Béland,	Québec,	Instituteur.
J. N. Bureau,	Trois-Rivières.	Avocat.
C. S. Beaubien,	Nicolet,	Avocat.
Ovide Desilets,	Bécancourt,	Notaire.
Aimé Desilets,	Bécancourt,	Avocat.
Godfroy Lemaitre,	St. François,	Cultivateur.
Odilon Lupien,	Bécancourt	
Louis Z. Moreau,	Bécancourt,	Prêtre.
Joseph Manseau,	La Baie,	Notaire.
Joseph Mercier,	Québec	
Honoré Tourigny,	Bécancourt,	Notaire.
N. Pinard,	Nicolet,	Instituteur.
D. St. Cyr,	Nicolet,	Instituteur.
1840.		
Jeffry Wyatt		
Joseph Lecourt,	Québec,	Architecte.
Patrick G. Clarke,	Durham, C. E.,	Prêtre.
E. Bergeron,	St. Grégoire,	Instituteur.
L. Gonzague Houle,	St. Grégoire,	Avocat.

C. Beaubien,	Nicolet,	Médecin.
Louis Auger,	Rivière du Loup	
A. N. Bellemare,	Yamachiche,	Prêtre.
G. A. Duguay,	St. François,	Médecin.
Félix Gouin,	La Baie,	Cultivateur.
C. Loranger,	Yamachiche,	Prêtre.
George Lupien,	Bécancourt	
M. Manseau,	La Baie	
Hilaire Treflé St. Cyr.	Ste. Anne	
Louis A. Houde,	Rivière du Loup,	
C. Geoffroy,	Nicolet,	Cultivateur.
Léandre Hamelin,	Ste. Anne,	Prêtre.
Aubert Hamelin,	Ste. Anne,	Négociant.
Sévère Dumoulin,	Trois-Rivières,	Avocat.
Ludger Désilets,	Bécancourt,	Avocat.
E. T. Blaicklock,	Québec,	Arpenteur.
Louis Octave Demers,	St. Pierre,	Avocat.
T. M. Hart,	Trois-Rivières	
Edmond Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
P Vancourtland Cressé,	Nicolet	
L Vancourtland Cressé,	Nicolet,	Cultivateur.
Félix Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Thomas Hunt,	Nicolet	
F. Hunt,	Nicolet	
Joseph Cressé,	Nicolet,	Cultivateur.
Cyprien Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.

1841.

William Gilmor,	Trois-Rivières,	Médecin.
E. W. Bradley,		
Frs. X. Guillette,	Batiscan,	Avocat.
Frédéric St. Louis,	Yamachiche,	Navigateur.
Thomas Travor,	Irlande,	Instituteur.
J. Lafleur,	Montréal	
A. D. Bondy,	Berthier,	Médecin.

D. D. Bondy,	Berthier,	Avocat.
A. Beaudet,	St. Jean Deschaillons	Négociant.
Isaïe Spénard,	St. Pierre,	Instituteur.
Gilbert Arcand,	Yamachiche,	Arpenteur.
A. H. Lassisseraye,	Trois-Rivières,	Prêtre.
R. Gélinas,	Yamachiche,	Négociant.
Michel Jannel,		
Joseph Legris,	St. Léon	
B. Lessard,	St. Léon	
L. Manseau,	La Baie,	Cultivateur.
A. McDonald,	Bécancourt	
H. Millette,	Yamachiche	
T. Prendergast,	Québec	
Godfroy Rousseau,	St. Henry,	Prêtre.
T. Toupin,	Nicolet,	Prêtre.
M. Fournier,	St. François Riv. du S.	
Gordian Horan,	Québec	
M. Charland,	Yamaska	
Simon McLeod,	Islets Jérémie	
William H. Wyse,	Québec	
R. Grant,	Nord-Ouest	
William Grant,	Nord-Ouest	
George Holmes,	Montréal	
L. A. Stain,	Gentilly	
Jutras		
Amable Beaupré,	Nicolet,	Médecin.
	1842.	
U. A. Genest,	Gentilly,	Avocat et Gref.
Frédérick Holmes,	Montréal	
H. Holmes,	Montréal	
A. Penton,	Sorel	
John Penton,	Sorel	
David A. Wells,	Springfield, Mass.	
W. Weiland,	Angleterre	

H. Weiland,	Angleterre	
Eugène Roy,		
J. O. Prince,	St. Grégoire,	Prêtre.
B. Maurault,	Ile Verte,	Médecin.
O. Bellemare,	Yamachiche,	Notaire.
S. Bellemare,	Yamachiche,	Négociant.
Joseph Alfred Malhiot,	St Pierre,	Négociant.
M. Martin,	Pointe du Lac,	Cultivateur.
Louis Massé,	Bécancour,	Cultivateur.
T. Cooke,	Montréal	
Z. Dupré,	Yamaska	
L. Dupré,	Yamaska	
G. Dumoulin,	Trois-Rivières,	Avocat.
C. Garceau,	Pointe du Lac,	Prêtre.
P. Gravelle,	Rivière du Loup,	Tailleur.
G. Harper,	Cap Santé,	Avocat.
G. Lemaitre,	St. François	
H. Lafleur,	St. Léon.	Cultivateur.
Edward J. Sheridan,	Irlande,	Prêtre.
J. Whiteford,	Trois-Rivières,	Orfèvre.
Hector Sarony,	Québec.	Eccl.
H. Boudreault,	Trois-Rivières,	Négociant.
Eugène Blanchard,	Québec	
S. L. Desaulniers,	Yamachiche,	Cultivateur.
J. M. Hayes,	Irlande,	Prêtre, S. J.
Michael Hayes,	Irlande,	Avocat.
Barry Hayes,	Irlande,	Traduc. des lois
J. O. T. Lamontagne,	Trois-Rivières	
J. B. O. Payment,	Ste. Geneviève de M.,	
Denis Brassard,	St. Grégoire	Cultivateur.
Etienne Guertin,	Nicolet,	Prêtre.
C. R. Laflèche,	Yamachiche	
W. H. Willard,	Sherbrooke	
Antoine Proulx,	Nicolet	

Anselme Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
E. Déroutin,	Berthier	
A. Girard,	Nicolet	
Joseph L. Duvernay,	Nicolet	
J. O. Bourque,	Nicolet	

1843.

H. G. Malhiot,	St. Pierre les Becquets,	Avocat.
Léopold N. Giroux,	Nicolet •	
J. G. Mutex,	Nord-Ouest	
A. Fournier,	St. François Riv. du S.	Médecin.
T. Desfossés,	Trois-Rivières	
Sévère Morin,	Pointe du Lac,	Négociant.
Desrosiers,		
Guillaume Morin,		
Desrosiers		
V. Tessier,	Québec,	Avocat.
R. A. Noisieux,	Trois-Rivières,	Prêtre.
Alfred Doucet,	Maskinongé,	Arpenteur.
N. Bertrand,	Ile Verte,	Avocat.
Esdras Rousseau,	St. Isidore (en bas)	Prêtre.
François Doucet,	Maskinongé	
E. S. Mazurette,	La Baie,	Notaire.
Alfred McDonald,	La Baie,	Cultivateur.
C. E. Barbeau,	La Baie,	Cultivateur.
A. Cressé,	Trois-Rivières,	Avocat.
Zéphirin Deveau,	Trois-Rivières,	Négociant.
I. Guillemette,	Yamachiche,	Prêtre.
F. Gérin Lajoie,	Yamachiche,	Cultivateur.
Charles Lami,	Yamachiche,	Cultivateur.
Elzéar Buteau,	Québec	
Pierre Laurent Craig,	Trois-Rivières,	Notaire.
C. Chamberland,	Québec	
François Collin,	Toronto	
O. H. Grenier,	Québec	

Thomas Hayes,	Irlande,	Médecin.
Louis Pepin,	Bécancour,	Cultivateur.
T Normand,	Cap de la Magdeleine,	Notaire.
Théophile Roy,	Québec	
Arthur Rousseau,	Champlain	
E. Wadleigh,	Kingsey	
Rufus Wadleigh,	Kingsey	
James Cotter,	Sherbrooke	
T. E. Gill,	St. François,	Cultivateur.
D. R. Lacoursière,	Batiscan,	Négociant.
Alfred Jannary,	Nicolet	
John Candlish,		
E. Pinard,		
C. Hamelin,	Ste. Anne,	Prêtre.
N. Hamelin,	Ste. Anne	
Léon Rousseau,	St. Henri de Lauzon,	Prêtre.
N. Paré,	Nicolet,	Cultivateur.
O. Beaubien,	Nicolet,	Cultivateur.

1844.

H. Wolff Trigg,	Nicolet	
Alfred Trigg,	Nicolet,	Militaire.
Onésime Legendre,	Gentilly	
Charles Baxter,	Stanstead	
Edouard Lépine,	Québec	
P. A. Peloquin,	Sorel	
Antoine Gagnon,	Rivière du Loup,	Notaire.
Judes Leblanc,	La Baie,	Médecin.
Adolphe D. Baril,	Bécancour.	
Patrick Higgins,	Montréal	
Elzéar Fisette,	Québec	
F. Morissette,	St. Michel,	Prêtre.
Alexandre Bouchard,	Grondines,	Prêtre.
A. Bonneville,	Montréal	
G Adolphe Gers,	Bécancour	Négociant.

Louis Clair,	Trois-Rivières,	Avocat.
Narcisse Gaudet,	Gentilly	
Joseph Claude Coursol,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Théodore Duchesnay,	Québec,	Militaire.
A. Duchesnay,	Québec,	Cultivateur.
Maurice Daly,		
Zéphirin Demers,	St. Pierre les Becquets	
Joseph N. Héroux,	St. Isidore Chateauguay,	Prêtre.
Nicolas Harper,	Rimouski	
Elzéar Hardy,		
William Gladman,		
Hallis Keezar,	Stanstead	
J. H. Méthot,		
Onésime Crébassa,	Sorel,	Eccl.
J. B. Hébert,	St. Grégoire,	Notaire.
Firmin Nobert,	Ste. Geneviève	
Horace Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
Honoré G. Sirois,	Nicolet	
T. Lacoursière,	Nicolet,	Prêtre.
Horace Lacoursière,	Ste. Geneviève,	Négociant.
Joseph Lacoursière,	Batiscan,	Notaire.
G. Beaudoin,	Nicolet	
Ludger Lor,	Nicolet	
	1845.	
Onésime Désilets,	Bécancour,	Notaire.
Alfred Germain,		
A. L. Desaulniers,	Rivière du Loup,	Médecin.
James Kelly,	Montréal	
Charles John Curran,	Montréal	
C. E. Fortin,	Henryville,	Prêtre.
Edmund Barnard,	Trois-Rivières,	Avocat.
Pierre Gauthier,	St. Irénée	
Raphaël Gélinas,	St. Barnabé	Prêtre, S. J
W. J. Alexander,	Kingsey,	Insp. des écoles.

C. L. Auger,	Rivière du Loup,	Médecin.
Thomas Baribeau,	Rivière du Loup	
François Bourret,	Rivière du Loup	
Edouard Caron,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
Luc Desilets,	St. Grégoire,	Prêtre.
F. Pierre Langie,	Trois-Rivières,	Prêtre.
E. Thibodeau,	St. Grégoire	
D. Déziel dit Labrèche,	Maskinongé	
Damase Arcand,	Deschambault	
H. Bellemare,	Yamachiche,	Prêtre.
F. X. Coté,	Maskinongé,	Prêtre.
John B. Duggan,	Québec,	Avocat.
Elzéar Héon,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Pierre Lacerte,	Yamachiche,	Cultivateur.
T. Lafleur,	St. Léon	
Charles Masson,	Maskinongé	
Angus McDonald,	La Baie,	Cultivateur.
A. E. Poisson,	Gentilly,	Médecin.
Ulric Rousseau,	St. Isidore (en bas)	Prêtre.
Henri Vassal,	St. François,	Négociant.
John Doyle,		
Jacob Brochu,	St. Isidore (en bas)	
James Baxter,		
Henry Martin,		
William Kelly,	Montréal	
J. M. Bernier,	Cap St. Ignace,	Prêtre.
Charles Weiland,		
John Burns,	Québec	
Théophile Roy,	Nicolet,	Instituteur.
Ovide R. Lacoursière,	Nicolet,	Cultivateur
Pierre Prince,	Nicolet	
	1846.	
Evariste Lecomte,	Nicolet,	Négociant.
O. Desilets,	Bécancour,	Avocat.

George Child,		
Isaac Gélinas,	St. Barnabé,	Prêtre.
James H. Judd,		
W. Coates Ritchie,		
Bonaventure Caron,	Islet,	Avocat, M. P. P.
L. L. Desrosiers,	Berthier,	Notaire.
Onésime Legendre,	Gentilly,	Arpenteur.
David Bertrand,	Isle-Verte,	Négociant.
Henri Grondin,	Berthier	.
E. Bernard,	Trois-Rivières,	Cultivateur.
Michel Caron,	Trois-Rivières,	Négociant.
Théodule Comeau,	Pointe du Lac,	Cultivateur.
Benjamin Desfossés,	Trois-Rivières	
Jos. Siméon Fisette,	Cap Santé	
Thomas Gilmore,	Trois-Rivières	
James Grant,	Montréal	
O. Gélinas,	Yamachiche	
Philippe O. Gélinas,	St. Barnabé	Prêtre.
Télesphore Legendre,	Gentilly	
Cesar Obomsawin,	St. François du Lac	
Hercule Rivard,	Yamachiche	
George Talbot,	St. Grégoire,	Prêtre.
E. Trudel,	Ste. Geneviève de Batiscan	
W. Whiteford,	Trois-Rivières,	Orfèvre.
Ulric Boudreau,	Montréal	
Edward Boudreau,	Montréal	
John Ellis		
Edouard Pacaud,	Trois-Rivières	
J. Shuter Smith,		
André Trudel,	Ste. Geneviève	
Théophile Tétu,	Trois-Pistoles	
William Smith,		
W. H. Bailey,	Nicolet,	Cultivateur.
Pierre Prince,	Stanfold,	Cultivateur.

Horace Bourgeois,	St. Grégoire.	Cultivateur.
Pierre Cressé,	Nicolet,	Négociant.
Adolphe Toupin,	Nicolet,	Négociant.
J. O. Béland,	Québec,	Prêtre.
Charles Grant,	Montréal	
	1847.	
François Moreau,	Nicolet	
Olivier Trudel,	Ste. Geneviève de B.	Négociant.
Joseph Girouard,	Stanford	
Jos Normand,	Québec	
T. Tanswell,	Québec	
Narcisse Têtu,	Trois-Pistoles,	Artiste.
Charles B. Genêt,	Gentilly,	Avocat.
Honoré Lafleur,	Yamaska	
Laurent Tremblay,	Québec	
George Barthe,	Trois-Rivières.	Avocat.
Arcadius Collet,	St. Henri de Lauzon,	Négociant.
Antoine Craig,	Trois-Rivières	
Adolphe Desilets,	Bécancour,	Notaire.
Thomas Gélinas,	Yamachiche,	Cultivateur.
Wilbrod Giroux,	Trois-Rivières,	Négociant.
Philippe Giroux,	Trois-Rivières,	Médecin.
Narcisse E. Ricard,	Ste. Anne,	Prêtre.
Hyacinthe Trahan,	Yamachiche,	Prêtre.
W. Vondenvelden,	Kingsey	
Adolphe Billy,	Gentilly,	Avocat.
Isaac Brunette,	Gentilly	
T. W. Follingsby,	Wickham	
James Knowlson,	Port-Hope	
George Knowlson,	Port-Hope	S. J.
Elzéar Boivin,		
Camille Giroux,	Nicolet	
Moïse G. Proulx,	Nicolet,	Prêtre.
Isaïe Beauchemin,	Nicolet,	Cultivateur.

Elzéar Olivier,	Compton	
Jules Rousseau,	St. Henri de Lauzon	
O. Rousseau,	St. Henri de Lauzon,	Cultivateur.
Félix Marcotte,	Cap Santé	
Louis Bellerose,	Nicolet	
Odilon Lacoursière,	Nicolet	
Dosithée Comeau,	Pointe du Lac,	Prêtre.
Francois X. Comeau,	Pointe du Lac,	Eccl.

1848.

François Desfossés,	Nicolet	
Philippe Duval,	Nicolet	
Ovide Beaubien,	Nicolet,	Prêtre.
Sévère Morin,	Pointe du Lac,	Négociant.
Sévère Rivard,	Yamachiche,	Avocat.
N. d'Arm. Crébassa,	Sorel	
Thomas Kerr.		
William Brown,	Québec	
A. Lemaitre Auger,	Rivière du Loup,	Négociant.
Edouard Bourret,	Rivière du Loup	
James Barnard,	Trois-Rivières,	Arpenteur.
Philippe Brassard,	St. Grégoire,	Médecin.
Hipolyte Aubry,	Gentilly	
Romuald Fortier,	St. Henri de Lauzon	Notaire.
Désiré Laffèche,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
D. Montambault,	Deschambault,	Avocat.
Onésime Mongrain,	St. Stanislas	
R. Provencher,	Nicolet	
Jos. E. Panneton,	Trois-Rivières,	Prêtre.
Narcisse Trahan,	Nicolet,	Négociant.
Edouard Vézina,	Trois-Rivières,	Avocat.
Jos. Coleman,	Niagara	
M. O'Doherty,	Sorel,	Négociant.
D. E. McFerland,	Niagara	
Cyrille Prince,	St. Grégoire	

Benjamin St. Louis,	Yamachiche,	Cultivateur.
E. Burt Woolly,	Vermont	
Dominique Mondelet,	Trois-Rivières	
Edouard O. René,	Ste. Monique	
L. E. Marchand,	Nicolet	
1849.		
P. Emilios Brassard,	Nicolet,	Cultivateur.
Robert C. D. Hanson,	St. Grégoire	
Pierre T. Gouin,	Trois-Rivières,	Prêtre.
Elie Dauth,	Ste. Anne,	Prêtre.
Jos. St. Amand,	Deschambault	
Elzéar Pothier,	Trois-Rivières	
Auguste Réal Anger,	Québec,	Avocat.
Henry A. Chillas,	Nicolet	
Henry Burges,	Nicolet	
Achille Pitt,	St. François du Lac	
M. Coulombe,	St. Simon (en bas)	Instituteur.
Irénée Douville,	Ste. Anne,	Prêtre.
Brown Wallis,	Port-Hope, H. C.	
Charles Scott,	Québec	
Pierre Desilets,	St. Grégoire,	Notaire.
Alexis Quertin,	Nicolet,	Cultivateur.
Charles Trudel,	Nicolet	
Cyprien Rousseau,	Nicolet	
Sévère St. Cyr,	Nicolet	
Moïse St. Cyr,	Nicolet,	Notaire et Inst.
Louis Parmentier,	Nicolet	
Henry Drennen,		
H. Beauchemin,	Bécancour,	Négociant.
1850.		
Hilaire Béliveau,	St. Grégoire,	Négociant.
C. Flavien Baillargeon,	Québec,	Prêtre.
Jacques Normand,	Québec	
J. B. Normand,	Cap de la Magdeleine	

Benjamin Reeves,	Montréal	
Etienne Roy,	Québec,	Négociant.
Pierre Lambert,	St. Nicolas,	Négociant.
Alexandre Bouthillet,	St. Henri	
Elzéar Rousseau,	Québec	
Zéphirin Brunelle,	Batiscan	
Jos. Dugré,	Trois-Rivières	
Cléophas Gouin,	La Baie,	Prêtre.
George Gibson,	Québec	.
Oscar Kent,	Boston	
Henri Lor,	Trois-Rivières	
H. A. N. Rousseau,	Champlain	
Philippe Demers,	St. Pierre les Becquets	
Paul Baril,	Gentilly	
Léonard Bernard,	Trois-Rivières	
Philippe Bourgeois,	St. Grégoire,	Négociant.
Michaël Doyle,		
Thomas Doran,	Québec	
Pierre Bellemare,	Yamachiche,	Prêtre.
J. B. Gérin Lajoie,	Yamachiche,	Cultivateur.
J. B. Boudreau,	St. Grégoire,	Médecin.
Jos. Blais,	Yamachiche,	Prêtre.
Hilaire Biron,	Pointe du Lac,	Instituteur.
Antoine Garceau,	Pointe du Lac,	Cultivateur.
Nazaire Denoncour,	Pointe du Lac,	Avocat.
Pierre Marchand,	Batiscan,	Médecin.
Louis Marchand,	Batiscan	
H. Garceau,	Pointe du Lac,	Cultivateur.
L. O. Beauchemin,	Nicolet	
Louis E. Courchène,	La Baie,	Cultivateur.
Louis Pothier,	Nicolet,	Prêtre.
J. B. Milette,	Yamachiche	
Désiré Gélinas,	Yamachiche,	Prêtre.
Stanislas Raiche,	Nicolet	

Zéphyrin Beaudry,	Trois-Rivières,	Négociant.
T. Lottinville,	Banlieue des Tr.-R.	Prêtre.
J. B. Gèneveux,	St. David	
Henry Trent,	Wendover,	Cultivateur.
C. Bellerose,		
Aimé Beaubien,	Nicolet,	Avocat.
George Noël,	Nicolet	Cultivateur.
Godefroy Rousseau,	Nicolet	
Calixte Belcourt,	Nicolet	
Pierre A. Boudreau,	Nicolet,	Avocat.
Cléophas Roy,	Nicolet,	Médecin.
Pierre Lapointe,	St. Denis	
Thomas Martel,	Nicolet,	Prêtre.
Aimé Trudel,	Nicolet	

1851.

Charles Richard,	Cap St. Ignace,	Prêtre.
Edward Brown,		
A. Audet,	Baie des Chaleurs,	Prêtre.
Bernard Brady,	Durham	
F. X. Lambert,	Rivière du Loup,	Négociant.
Edouard Bellisle,	Trois-Rivières	
Pierre Bériau,	Montréal,	Notaire.
Nestor Larue,	St. Vallier.	Prêtre.
L. Rochon,	Terrebonne,	Instituteur.
Benjamin Lambert,	St. Nicolas	
William Edge,	Tracadie,	Agent, C.F.G.T
Augustin Bernier,	St. André,	Prêtre.
Jos. Poirier,	St. Joseph de la Beauce	
M. Desilets,	Bécancour,	Avocat.
Arthur Gilmore,	Trois-Rivières	
Edmond Héroux,	St. Isidore Chateauguay,	Médecin.
Omer Lefebvre,	Ste. Anne	
Thomas Maurault,	Isle Verte,	Prêtre.
E. J. Meagher,	Baie des Chaleurs	

Antoine Robillard,	St. François du Lac	
Charles Verge,	Baie des Chaleurs	Médecin.
Talbot White,	Boston	.
E. Beauchemin,	Bécancour	
Ulric Baril,	Gentilly	
A. E. Brassard,	St. Grégoire,	Avocat.
Alfred Camiraud,	Sherbrooke	
Thomas Fréchette,	Rivière du Loup	
Joseph Côté,	Ste. Ursule,	Médecin.
J. Grandmont,	La Baie	
Oct. Gilbert,	Ste. Monique	
Pierre Grenier,	Banlieue des T.-R.	Médecin.
Octave Girard,	Pointe du Lac	
Henry Hughes,	Trois-Rivières	
Ludger Houle,	La Baie	
Ulric Arcand,	Trois-Rivières,	Médecin.
Antoine Lami,	Yamachiche,	Cultivateur.
D. Gérin Lajoie,	Yamachiche	
E. Gérin Lajoie,	Yamachiche,	Cultivateur.
Jos. Lacerte,	La Baie	
G. Lottinville,	Banlieue des T.-R.	
M. Marchand,	Longueuil,	Prêtre.
Damase Milette,	Yamachiche,	Médecin.
Daniel Plamondon,	St. Thomas de Pierreville	
T. Plamondon,	St. Thomas de Pierreville	
Alexandre Poirier,	St. Grégoire	
Ubalde Pitt,	St. François,	Notaire.
Hercule Savoie,	Rivière du Loup,	Médecin.
William Smith,	La Baie,	Médecin.
Alfred Smith,	La Baie,	Prêtre.
J. Tessier,	Ste. Anne,	Prêtre.
Norbert Provencher,	Nicolet,	Avocat.
Cléophas Duguay,	Nicolet	
Ovide Toupin,	Nicolet	

Octave Beauchemin,	Nicolet	
T. Rousseau,	Nicolet	
Louis Prince,	Nicolet	
J. Prince,	Nicolet	
Elpide Charest,	Nicolet	
Onésime Beauchemin,	Nicolet	
Charles McGloskey,		
Oscar Rousseau,	Nicolet	
Alfred D. Chaurette,	Nicolet	
Walter,	Nicolet	
J. Ernest Duval,	Nicolet	
D. Giroux,	Nicolet	
Patrick Quinn,	Irlande,	Prêtre.

1852.

Odilon Houle,	La Baie,	Notaire.
F. Barolette,	Rivière du Loup,	Médecin.
Ferdinand Rousseau,	St. Antoine de Tilly	
D. Carufel,	Maskinongé,	Prêtre.
F. X. Méthot,	St. Antoine de Tilly,	Prêtre.
Lazare Masse,	St. Antoine de Tilly	
Moïse Proulx,	La Baie,	Prêtre.
Flavien Roy,	Québec,	Notaire.
F. X. Baillargeon,	Québec	
Octave Boucher,	Maskinongé	
Evariste Gélinas,	St. Barnabé,	Dépt. de Milice.
Aimé Masson,	Maskinongé,	Prêtre.
Jean Blanchet,	St. François de la B.	Avocat.
Napoléon Doucet,	Maskinongé	
Thomas Dee,	Boston	
James Dennison,	St. Célestin	
Albert Hughes,	Trois-Rivières	
Samuel Hart,	Trois-Rivières	
Reuben Hart,	Trois-Rivières,	Avocat.
Edouard Paradis,	Yamaska	

Amable Paradis,	Yamaska	
Olivier Salois,		Cultivateur.
Honoré Thérien,	St. David,	Médecin.
Louis Arcand,	Trois-Rivières,	Arpenteur.
Honoré Bernier,	Yamachiche	
J. Brisebois,	La Baie	
J. B. Bourgeois,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Eugène Belcourt,	La Baie,	Notaire et Inst.
Léon Bibeau,	St. Thomas de Pierreville	
David Champoux,	Maskinongé	
Zéphirin Champoux,	Bécancour,	Eccl.
Alexis Desaulniers,	Yamachiche,	Prêtre.
Prosper Dusablon,	Ste. Anne,	Cultivateur.
Dominique Ebacher,	St. Prosper	
O. Dumont,	Bécancour,	Avocat.
George Folster,	Isles Orkney (Ecosse)	Négociant.
Evariste Gélinas,	Yamachiche	
George Gélinas,	Maskinongé	
Christophe Hamel,	St. Thomas de Pierreville	
Alphée Lemay,	Lotbinière	
C. Laquerre,-	Ste. Anne,	Instituteur.
Edmond Marcotte,	Ste. Anne,	Eccl.
J. B. Marcotte,	Ste. Anne,	Prêtre.
Hippolyte Marcotte,	Ste. Anne,	Cultivateur.
Jos. Marcotte,	Ste. Anne,	Négociant.
Jules Milot,	Yamachiche,	Cultivateur.
Louis Marchand,	Batiscan,	Cultivateur.
Alexandre Morin,	Pointe du Lac	
Herménégilde Pitt,	St. Frs. du Lac,	Négociant.
Elisée Panneton,	Trois-Rivières,	Avocat.
J. B. Roch Proulx,	Nicolet,	Cultivateur.
E. Richer dit Laflèche,	Yamachiche	
Jos. Raiche,	La Baie	
Alphonse Rivard,	St. Léon	

Daniel Thompson,	Sherbrooke	
F. X. A. Trudel,	St. Prosper,	Avocat.
James Neville,	Québec,	Prêtre.
George Allsop,	Cap Santé	
Pierre Chavanelle,	Nicolet	
E. Dubuc,	Nicolet	
C. Levasseu.,	Nicolet,	Imprimeur.
J. Marchand,	Nicolet	
Ephrem Marchand,	Nicolet	
Louis Ouellette,	Nicolet,	Instituteur.
Thomas Quinn,	Nicolet	Prêtre.
Louis René,	Nicolet	
Alfred Sinclair,	Nicolet	
Arsène Brassard,	Nicolet	
C. Bourgouin,	Nicolet	
Narcisse Beaubien,	Nicolet	
Hugh Harkin,	Nicolet	
H. Parmentier,	Nicolet	
Esdras Parmentier,	Nicolet	
Gédéon Rochette,	Nicolet	

1853.

James Brack,	Drummondville	
Uldoric Brunelle,	Gentilly,	Notaire.
Henri Auger,	Rivière du Loup	
Arthur Gagnon,	Rivière du Loup	
L. E. Bergeron,	Ste. Croix,	Eccl.
Clovis Bélanger,		
L. T. Caron,	Rivière du Loup	
Antoine Caron,	Rivière du Loup.	Notaire.
L. N. Carrier,	St. Henri,	Notaire.
Adelard Carufel,	Maskinongé	Cultivateur.
George Carufel,	Maskinongé	
Denis Charest,	Ste. Anne	
E. Poulin de Courval,	St. Grégoire	

Denis L. Desaulniers,	Rivière du Loup,	Médecin.
Honoré Desruisseaux,	Ste. Croix,	Prêtre.
G. Galarneau,	Cap Santé	
Ernest Gauvreau,	Rivière du Loup,	Notaire.
Pierre Lahaye,	Batiscan,	Médecin.
Denis Murray,	Québec,	Avocat.
François Murray,	Québec	
P. B. Rouleau,	Isle-Verte	
Luc Bouleau,	Isle-Verte,	Prêtre.
H. St. Louis,	Sorel	
James Lindsay Russel,	Ottawa	
Jos. Trudelle,	St. Grégoire	
F. Foisard,	Rivière du Loup	
Léon Arcand,	Trois-Rivières,	Arpenteur.
Charles Brassard,	Nicolet	
G. A. Barolette,	St. Léon,	Prêtre.
C. Beauchêne,	Bécancour,	Notaire,
C. Bourgeois,	St. Grégoire,	Notaire.
Gédéon Beliveau,	St. Grégoire,	Prêtre.
Honoré Bettez,	Banlieue des T.-R.	
A. Buissières,	St. Justin	
Théophile Carufel,	Maskinongé,	Prêtre.
Alphonse Casault,		
J. B. Comeau,	Pointe du Lac,	Prêtre.
F. X. Duplessis,	Pointe du Lac,	Médecin.
G. R. Dufresne,	Trois-Rivières,	Cultivateur.
Rémi Dussault,	Yamachiche	
F. X. Desaulniers,	St. Léon,	Prêtre.
Octave Fortier,	Québec	
Jean Garneau,	St. Gasimir	
G. G. Labarre,	St. Grégoire	
P. Duhaut dit Jacques,	Rivière du Loup	
Isaïe Lemire,	St. François du Lac	
François Lamy,	Yamachiche	

Aldon Melthot,	St. Antoine de Tilly	Cultivateur.
Agénor Moreau,	Bécancour,	Prêtre.
Louis Milot,	Yamachiche	
Réné Poisson,	Gentilly	
Onésime Poisson,	Gentilly	
J. Proulx,	Nicolet	
George Loranger,		
Majorique Rivard,	St. Léon,	Médecin.
Séverin Rheault,	St. Grégoire,	Prêtre.
Hercule Richard,	St. Grégoire,	Prêtre.
E. Rousseau,	Nicolet,	Médecin.
George Sauvageau,	Grondines,	Prêtre.
Elzéar Traversy,	St. Thomas de Pierreville	
J. Vigneau,	St. Grégoire	
Calixte Lor,	Nicolet	
Auguste Réné,	Nicolet	
J. Jutras dit Lavallé,	Nicolet	
Hercule Giroux,	Nicolet,	Négociant.
Honoré Doucet,	St Grégoire	
Norbert Thérien,	Nicolet	
Narsisse Lozeau,	La Baie	
Evariste Pinard,	Nicolet	
Stanislas Lacerte,	La Baie	
J. B. Brassard,	Nicolet	

1854

L. Malhiot,		
Luc Beauchêne,	Gentilly,	Médecin.
J. Bériau,	Farnham, B. C.	
Archange Bergeron,	Lotbinière	
Alexandre Bernier,	Cap St. Ignace	
Edouard Beliveau,	St. Grégoire,	Prêtre,
J. Achille Blondin,	La Baie,	Notaire.
J. Brunelle,		
Sévère Bourassa,	St. Barnabé	

O. Biron,	Ste. Croix	
S. Bureau,	Trois-Rivières	
Arthur Buie,		
A. Brassard,	St. Grégoire,	Cultivateur.
Hilaire Billy,	Gentilly	
Louis Côté,	Trois-Pistoles,	Prêtre.
James Carey,	Blackstone, Mass.	
Alexis Coutû,	Ste. Elizabeth,	Prêtre.
François St. Cyr,	Baie des Chaleurs	
Emond Defoy,	Beauport	
A. Gill,	St. Thomas de Pierreville	
Eugène Gill,	St. Thomas de Pierreville	
N. Lacerte,	Yamachiche,	Médecin.
Octave Lupien,	Bécancour	
A. Legris,	Rivière du Loup,	Prêtre.
G. Lacerte,	Yamachiche	
John Leonard.	Wickham, B. C.	Avocat.
O. Mayrand,		
G. Mercier,		
F. Préfontaine,	Longueuil,	Prêtre.
Pantaléon Perrault,	Ste. Monique	
Edmond St. Cyr,	St. Stanislas,	Médecin.
J. Verville,	Gentilly	
Robert Walsh,	Kilkenny, Irlande,	Prêtre.
Ludger Richard,	Stanford,	Négociant.
J. T. Allard,	Baie des Chaleurs	
Jean Baril,	Gentilly,	Médecin.
J. D. Boisvert,	Drummondville,	Négociant.
Ernest Boisvert,	Drummondville	
Eugène Boisvert,	St. Thomas de Pierreville	
Onésime Boisvert.	St. Thomas de Pierreville	
Edmond Buisson,	Trois- Rivières,	Prêtre.
Jean Bourque,	Bécancour,	Eccl.
Onésime Carrier,	St. Henri	

Arthur Carufel,	Maskinongé,	Prêtre.
Ovide Carufel,	Maskinongé,	Prêtre.
Alfred Désilets,	St. Grégoire,	Avocat.
Arthur R. Dufresne,	Banlieue des T.-R.	
H. R. Dufresne,	Banlieue des T.-R.,	Libraire.
J. R. Dufresne,	Trois-Rivières	
Louis Dussault,	Yamachiche	
Michael Denison,	St. Célestin	
B. Dumoulin,	Trois-Rivières	
E. Desjardins,	Terrebonne,	Médecin.
Paul Gélinas,	Yamachiche	
Ludger Houle,	Bécancour,	Avocat.
Sévère Lottinville,	Banlieue des T.-R.,	Avocat.
Charles Lemire,	La Baie,	Prêtre.
Majorique Lamy,	Yamachiche	
Joseph Lajoie,	Trois-Rivières	
Louis Lafèche,	Ste. Anne	
Joseph Langlois,	St. Casimir	
Thomas Lesage,	St. Léon	
J. L. Duhème,	St. Léon	
Henri Larue,	Trois-Rivières	
Onésime Lambert,	St. Léon	
Pierre Marchand,	Batiscan,	Prêtre.
F. Marchand,	Gentilly	
Joseph Morin,	Maskinongé	
P. Morin,	Maskinongé	
John McLeod,	Drummondville	
Frs. X. Panneton,	Banlieue des T.-R.	
Ovide Pepin,	Gentilly	
A. Pélisson,	Québec,	Prêtre.
Pierre Laberge,	Ste. Monique,	Eccl.
Théodose Rivard,	St. Léon,	Notaire.
Louis Richard,	St. Grégoire,	Prêtre.
J. O. Rémillard,	St. Cyprien,	Prêtre.

Elzéar Soulard,	St. Roch des Aulnets,	Prêtre.
Henri St. George,	Cap Santé	
François St. Pierre,	Banlieue des T.-R.,	Avocat.
Alfred Dubuc,	Nicolet	
W. Desaulniers,	Trois-Rivières	
Ovide Noé Hamelin,	Nicolet	
J. B. Prince,	Nicolet	
Alfred Prendergast,	Québec,	Avocat.
Narcisse Panneton,	Trois-Rivières	

1855.

Joseph Pepin,	Yamaska,	Notaire
Gédéon Béliveau,	St. Célestin,	Notaire.
A. Aubry Francœur,	Trois-Rivières	
A. Aubry Francœur,	Trois-Rivières	
Martial R. Bilodeau,	St. François, Riv. Sud,	Prêtre.
Achille Beauchemin,	Bécancour,	Négociant.
Placide Bourque,	Maskinongé	
Michel Cardin,	Yamaska	
F. X. Caron,	Rivière du Loup,	Cultivateur.
Venant Charest,	Ste. Anne	Eccl.
Achilde Defoy,	Beauport	
L. C. H. de Lagorgen-		
dière,	Cap Santé	
Léopold Falardeau,	Québec,	Notaire.
Octave Foucher,	Deschambault,	Eccl.
Apollinare Grenier,	Beauport,	Médecin.
A. Gélinas,	Yamachiche	
Gaspard Gélinas,	Yamachiche	
N. Duhault dit Jacques,	Rivière du Loup	
Théodore Lambert,	Bécancour	
Elie Milette,	Yamachiche	
F. O'Brien,	Québec,	Avocat.
A. Cotret dit René,	Montréal	
O. Richard,	Sommerset	

E. Richard,	Stanford	
Philémon Brassard,	St. Grégoire,	Eccl.
William Bald,	Trois-Rivières	
L. E. Caron,	Rivière du Loup,	Négociant
Louis Dargis,	Trois-Rivières	
Narcisse Guillemette,	St. Sévère	
E. Hamelin,	St. Casimir	
Octave Lépine,	Québec,	Prêtre
Pierre Lefèbvre,	St. Prosper	
Louis Lafleur,	Yamaska,	Négociant.
P. Landry,	Maskinongé,	Notaire.
George Lambert,	St. Nicolas	
J. Lindsay Charland,	Kingston	
A. Turcotte,	Trois-Rivières	
François Vanasse,	St. David,	Prêtre.
Polycarpe Dasylva,	Québec	
Olivier Trudel,	Ste. Généviève de Bat.,	Cultivateur.
Charles Brunelle,		
Elisée Beaulac,	Nicolet	
Isaac Bergeron,	Illinois	
Léonard Bergeron,	Illinois	
Joseph Guévin,	Nicolet	
Louis Martin,	Nicolet	
Elzéar Prince,	Nicolet	
Honoré Poulette,	Nicolet	
O. St. Cyr,	Nicolet	
Richard Seymour,	Nicolet	
Napoléon Lacoursière,	Nicolet	
Jean B. Ayotte,	Nicolet	
Alexis Delphos,	St. Hyacinthe,	Diacre.
	1856.	
C. P. Charpentier,	Durham, B. C.	
N. Ouellette,	La Baie,	Prêtre.
Henri Alexander,	Nicolet,	Eccl.

A. Proulx,	Nicolet	
O. Boucher,	Lotbinière,	Prêtre.
J. Bouchard,	Les Eboulements,	Avocat.
Albert Bellemare,	Yamachiche,	Cultivateur.
Antoine Bergeron,	Ste. Croix	
Ubaldo Bureau,	Trois-Rivières	
E. Béliveau,	St. Grégoire	
U. Dubord,	Champlain	
Napoléon Desfossés,	Ste. Monique	
O. Caron,	Rivière du Loup,	Avocat.
Ernest R. Lafontaine,	St. Hugues,	Avocat.
Angus Gilmor,	Trois-Rivières	
Conrad Gill,	Pierreville,	Médecin.
Onésime Gélinas,	St. Barnabé	
F. X. Leclaire,	Terrebonne,	Prêtre.
Eusèbe Larivière,	Trois-Rivières	
Richard Quinn,	Québec	
Louis Trahan,	St. Sévère,	Cultivateur.
Adélaro Buisson,	Bécancour,	Eccl.
Thomas Cailla,	La Baie	
Félix Connolly,	Wickham, B. C.	
Ephrem R. Dufresne,	Banlieue des T.-R.	Notaire.
Wilfred R. Dufresne,	Yamachiche	
Roch Fortier,	St. David,	Négociant.
Albéric Fortier,	St. David	
D. Fréchette,	Yamachiche	
F. Guay,	Pointe Lévi,	Prêtre.
Anselme Gill,	Pierreville,	Cultivateur.
Charles Gill,	Pierreville	
Léonidas Laliberté,	Ste. Croix	
Arsène Lafond,	La Baie,	Cultivateur.
Rémi Morin,	St. François du Lac	
Anthime Paré,	Lotbinière	
Zéphirin Roussil,	Terrebonne,	Avocat.

W. Rhéaume,	St. David,	Cultivateur.
Joseph Jutras,	Sommerset	
F. Verville,	St. François du Lac,	Eccl.
Joseph Labarre,	Trois-Rivières	
H. Barret,	Nicolet	
E. Beaulac,	Nicolet	
E. Courtois,	Nicolet	
P. Duval,	Nicolet	
R. Dunlop,	Nicolet	
A. Descôteaux,	Nicolet	
H. Geoffroy,	Nicolet	
Pierre Gervais,	Batiscan	
O. Goudreau,	Nicolet	
Edmond Gervais,	Batiscan	
Edmond Leblond,	Nicolet	
Zacharie Lor,	Nicolet	
H. Marchand,	Nicolet	
O. Parmentier,	Nicolet	
Louis Raiche,	Nicolet	
T. Rochette,	Nicolet	

1857.

Eugène Crépeau,	Wotton, B. C.	
Joseph Bergeron,	St. Grégoire	
Thomas Burn,	Trois-Rivières	
Guillaume Brunelle,	Batiscan	
Bruno Duval,	Banlieue des Trois-Rivières	
George Duval,	Banlieue des Trois-Rivières	
Emile Duval,	Banlieue des Trois-Rivières	
David Goron,	Sommerset	
Léger Hubert,	Trois-Rivières,	Notaire.
Elzéar Gérin Lajoie,	Yamachiche,	Homme de lettres
Charles L'Ecuyer,	Grondines	
Louis G. Labarre,	Gentilly	
W. Mayrand,	Deschambault	

Martin Honam,	Bécancour	
Edmond Saucier,	Rivière du Loup	
Samuel Arcand,	Champlain,	Cultivateur.
Calixte Barbeau,	La Baie	
Alfred Beauchemin,	Bécancour	
Gédéon Brunelle,	Batiscan,	Eccl.
Octave Brunelle,	Batiscan	
N. Cormier,	Sommerset	
A. Desjardins,	Terrebonne,	Avocat.
Narcisse Dupont,	St. Sévère	
O. Cailla,	La Baie	
A. Camirand,	St. Grégoire	
Moïse Gouin,	La Baie	Cultivateur.
Philippe Girard,	St. Prosper	
G. Henri Hénault,	St. Cuthbert	
A. Lemire,	La Baie	
A. Landry,	Bécancour	
H. Marchildon,	Batiscan	
Ephrem Marchand,	Batiscan	
Isaïe Nolet,	Pointe Levi	
Guillaume Niquet,	St. Thomas de Pierreville	
Louis Paquin,	St. Justin	
W. Smith,	La Baie	
Alexis Thibault,	Longueuil,	Médecin.
George Vaillancourt,	Yamachiche	Eccl.
Adolphe Ricard,	Yamachiche	
Joseph Beaulac,	Nicolet	
Joseph Beaubien,	Nicolet	
Isaïe St. Cyr,	Nicolet	
	1858.	
Louis Blondin,	La Baie	
E. C. P. de Lagorgen-		
dière,	Cap Santé	
Séraphin Crébassa,	Sorel	

Edouard Badeaux,	Trois-Rivières	
W. Adams,	Adamsville	
M. Bellemare,	Yamachiche	
W. Burn,	Trois-Rivières	
Noël Bouchard,	Batiscan	
W. Coulombe,	St. Maurice	
Nestor Duguay,	La Baie	
F. Dasyva,	Trois-Rivières	
C. Gravelle,	Yamachiche	
Raphaël Guay,	Pointe Lévi	
Sévère Gauvreau,	Rivière du Loup	
Denis Deveau,	Trois-Rivières	
Antoine Hébert,	St. Grégoire,	Négociant. :
Hermilde Bureau,	Trois-Rivières	
Edmond Hart,	Rivière du Loup	
Moses Hart,	Rivière du Loup,	Notaire.
Joseph Langlois,	St. Hugues	
Abraham Laforce,	La Baie	
Daniel McDougall,	Rivière Rouge (St. Boniface)	
Magloire McLeod,	Trois-Rivières,	Homme de lettres
Ernest Noël,	Ste. Croix	
Alfred Pépin,	Champlain	
Jacques Pelletier,	Ste. Anne	
J. A. Richard,	Nicolet	
T. Symmes,	Trois-Rivières	
H. Symmes,	Trois-Rivières	
Eugène Tétu,	Rivière Ouelle	
F. X. Trudel,	Ste. Geneviève de Batiscan	
Narcisse Saucier,	Trois-Rivières	
A. Brassard,	St. Grégoire	
J. Brunelle,	Batiscan	
François Bellemare,	St. Barnabé	
Moïse Brunelle,	Batiscan	
Alfred Bellemare,	Yamachiche	

C. Bellemare,	Yamachiche	Eccl.
James Craik,	Trois Rivières	
N. Cormier,	Sommerset	
T. Guévin dit Clément,	Nicolet	
Norbert Duguay,	La Baie	
Barthélemi Duval,	Ste. Monique	
Adolphe Dupuis,	Maskinongé	
Evariste Desaulniers,	Yamachiche	
W. Ferron,	Yamachiche	
Gaspard Gélinas,	Yamachiche	
Emérie Gervais,	Trois-Rivières	
Adolphe Garneau,	St. Antoine de Tilly	
Denis Gérin Lajoie,	Yamachiche,	Eccl.
Eugène Lemire,	La Baie	
Edouard Lafèche,	Ste. Anne,	Eccl.
Charles G. Labarre,	Trois-Rivières	
Henri G. Labarre,	Trois-Rivières	
T. R. Lanouette,	Ste. Anne	
T. Monpas,	St. Pierre les Becquets	
Hercule Milot,	Yamachiche	
Antoine Milot,	Yamachiche	
Aimé Manseau,	La Baie	
David Mayrand,	Bécancour	
Octave Normand,	Lotbinière	
S. Poisson,	Gentilly	
F. X. Piché,	Pointe du Lac	
Philippe Pinard,	Nicolet	
E. Rivard,	Yamachiche	
Lucien Tremblay,	Baie St. Paul	
Stanislas Thibodeau,	St. Célestin	
T. Tourigny,	Bécancour	
Augustin Bélanger,	Ste. Ursule	
E. Duval,	Nicolet	
Télesphore Geoffroy,	Nicolet	

Onésime Geoffroy,	Nicolet	
Etienne Gaudet,	Nicolet	
George Houle,	Nicolet	
Elie Raiche,	Nicolet,	Eccl.
Arthur Rousseau,	Nicolet	
1859.		
Henri Duberger,	Chicoutimi	
Ls. Honoré Frechette,	Pointe Lévi,	Avocat.
Joseph Bureau,	Trois-Rivières	
Olivier Comtois,	Montréal	
Pierre Dupuis,	St. Guillaume,	Cultivateur.
Arthur Derouin,	Bécancour	
Alphonse Gauvreau,	Rivière du Loup,	Eccl.
Hormidas Gauvreau,	Rivière du Loup	
Adolphe Hamelin,	Grondines	
Wilfrid Lefebvre,	Ste. Anne	
Joseph Legendre,	Gentilly	
Ferdinand Legendre,	Warwick,	Négociant.
Adolphe Lor,	Yamachiche	
Adolphe Lajoie,	Yamachiche	
Louis Lesieur,	Philadelphie	
Joseph Péloquin,	St. Judes	
E. Henri Quantin,	New-York	
Frs.-Xavier Turcotte,	Trois-Rivières	
Adolphe Tobie Tessier,	Ste. Anne,	Instituteur
Tancrède Trudel,	Ste. Geneviève de Batiscan	
Fabien Boisvert,	Bécancour,	Arpenteur.
Philippe Brown,	Kingsey	
Pierre Bellemare,	St. Barnabé	
Ludger Brunelle,	Gentilly	
Nestor Riv. Dufresne,	Banlieue de Trois-Rivières	
Philippe Desilets,	St. Grégoire	
Thomas Desaulniers,	Trois-Rivières	
Ludger Genest Labarre,	Gentilly	

Louis Garceau,	Trois-Rivières	
G. Chavigny de la		
Chevrotière,	Deschambault.	Eccl.
Amable Lebrun,	Maskinongé,	Eccl.
Louis Lemire,	La Baie	
Edmond Lemay,	St. Sévère	
Irénée Lambert,	Rivière du Loup	
Alfred Morrissette,	Québec,	Médecin.
Alexis Laliberté,	Ste. Croix	
Octave Moussette,	Bécancour	
Pierre Mayrand,	Gentilly	
Wilbrod Moussette,	Gentilly	
Eugène Nobert,	Ste. Geneviève	
Honoré Pepin,	Gentilly	Bccl.
Honoré Poisson,	Gentilly	
Maurice Perreault.	Belleville	
Evariste Pelletier,	Yamachiche	
Oscar Pacaud,	St. Maurice	
Jos. Hilaire Thibodeau,	St. Grégoire,	Eccl.
Hermann Duguay,	Nicolet	
Trefflé Daneau,	Nicolet	.
Sévère Daneau,	Nicolet	
Damase Désilets,	Nicolet	
Joseph Duguay,	Nicolet	
David Bellerose,	Nicolet	
Emilien Florent,	Nicolet	
Joseph Fortier,	Nicolet	
Richard Duval,	Nicolet	
Jean Baptiste Hamelin,	Nicolet	
Edmond Houle,	Nicolet	
Phidime Levasseur,	Nicolet	
Orphir Levasseur,	Nicolet	
Ls. Rivard Lacoursière,	Nicolet	
Evariste Richard,	Nicolet	

Noël Florent,	Nicolet	
Onésime Abel,	Lotbinière	
Uldoric Bellemare,	Yamachiche,	Avocat.
Joseph Benoit,	La Baie	
Pierre Bergeron,	Yamaska	
Napoléon Boucher,	St. François du Lac	
John Buckle,	Québec	
B. Laurent Chabot,	Notre-Dame de Lévis,	Eccl.
Frs.-Xavier Couillard,	Pointe Lévis	
A. Poulin de Courval,	St. Grégoire	
Marc Fontaine,	St. Hugues	
Ludger Gaudet,	St. Christophe	
Laurent Grenier,	Rivière du Loup	
Moyse Grondin,	St. Thomas de Pierreville	
Vertumere Péloquin,	St. Judes	
John Tuite,	Blackstone, Mass.	
Jacques Bourbonnière,	St. Hyacinthe	
Zéphirin Baril,	Gentilly,	Instituteur.
Louis Barabé,	St. Jean Deschaillons,	Eccl.
Pierre Béland,	Rivière du Loup,	Négociant.
Isidore Béland,	Rivière du Loup,	Eccl.
Maxime Bellemare,	Yamachiche	
Joseph Beauchène,	Bécancour	
Alexandre Beauchène,	Bécancour	
Cyprien Boisvert,	Gentilly	
François Billy,	Gentilly	
Elzéar Bellemare,	Yamachiche	
Edouard Carufel,	Maskinongé	
Victor Carufel,	Maskinongé	
Charles Carufel,	Maskinongé	
Thomas Caron,	St. Roch des Aulnets	
Jean Bte., Commeault,	St. David	
Charles Gingras,	Maskinongé	
Amable Gagnon,	St. Justin	

James Tuite,	Blackstone	
O. Gauthier dit Gen-		
tesse,	St. Célestin	
Athanase Gaudet,	Gentilly	
George Jutras,	Sommerset	
David Lachance,	Maskinongé	
Alfred Lebrun,	Maskinongé	
Guillaume Mayrand,	Rivière du Loup	
Philippe Perreault,	Ste. Monique	
Alphonse Paris,	St. Pierre les Becquets	
Zéphirin Tourigny,	Gentilly,	Eccl.
Elisée L'abbé,	St. Christophe	
Joseph Beaumier,	Nicolet	
Antoine Beaubien,	Nicolet	
George Chamberlin,	Montréal	
James Chillas,	Nicolet	
Onésime Desfossés,	Nicolet	
Alphonse R. Dufresne,	Nicolet	
Achille Florent,	Nicolet	
Charles Grant,	Nicolet	
Hector Pinard,	Nicolet	
Eugène Provencher,	Nicolet	Cultivateur.
Napoléon St. Cyr,	Nicolet	
Adolphe Rivard,	Nicolet	
Armand Rousseau,	Nicolet	
Walter Alexander,	Nicolet	
	1861.	
Ovide Barii,	St. Christophe	
Henry Smith,	Irlande,	Prêtre.
Charles O'Connor,	Sherbrooke	
Fabien Marcoux,	Beauport	
Alphonse Deblois,	St. François du Lac	
Philippe Beaudet,	Lotbinière	
Charles Legris,	Rivière du Loup	

Placide Beaudet,	St. Jean Deschaillons	
Antoine Couture,	St. Jean Desehaillons	
Francis Hughes,	Trois-Rivières	
Victor Migneault,	St. David	
Hubert Hébert,	St. Grégoire	
Luc Rheault,	St. Grégoire	
Ernest Pacaud,	St. Norbert d'Arthabaska	
Alphonse Pacaud,	St. Norbert d'Arthabaska	
Ulric Gill,	St. Thomas	
Fabien Vanasse,	St. Guillaume	
Louis Paquin,	Maskinongé	
Joseph Hélie,	La Baie	
Hylas Duguay,	La Baie	
Alphonse Bellemare,	Montréal	
Félix Desfossés,	St. François	
Eugène Gouin,	La Baie	
Alfred Brunelle,	Gentilly	
Charles Paquin,	St. Justin	
Louis Beauchemin,	Bécancour	
Antoine Coulombe,	St. Maurice	
Moyse Charbonneau,	Yamachiche	
Louis Beaupré,	Yamaska	
Albert Billey,	Gentilly	
Arthur Desilets,	St. Grégoire	
Amédée Larivière,	St. Norbert d'Arthabaska	
Ernest Malhiot,	Gentilly	
Benjamin Bourgeois,	St. Grégoire	
Théophile Bourque,	St. Grégoire	
Napoléon Brassard,	St. Grégoire	
Peter Lamb,	Milbury, Mass.,	Eccl.
Aristide Pinard,	Nicolet	
Alexandre Lacoursière,	Nicolet	
Moïse Martin,	Nicolet	
Célestin Duperron,	Nicolet	

Evariste Tremblay,	Nicolet
Hector Côté,	Nicolet
Damase Prince,	St. Grégoire
Codfroy Rousseau,	Nicolet
Amédée Turcotte,	Nicolet
Pierre Olivier,	Nicolet
Héloïde Duplessis,	St. Barnabé
Arthur Mayrand,	Rivière du Loup
Charles Laroche,	St. Hugues
Gaspard Girardin,	Nicolet
Olivier Fisette,	Nicolet
Hector Houde,	St. Célestin
Calixte Beaubien,	Nicolet

1862.

Anthony Atcheson,	Angleterre	
Pierre Champagne,	St. Guillaume,	Eccl.
Adolphe Garneau,	Ste. Anne	
Benjamin Vigneau,	St. Grégoire	
Victor Laurin,	Ancienne Lorette	
Gédéon Desilets,	St. Grégoire	
Edouard Pichette,	Rivière du Loup	
Edmond Emond,	Berthier	
Narcisse Tessier,	Ste. Anne	
Charles Caron,	Lennoxville	
Louis Dionne,	St. Christophe	
Adolphe Martin,	Maskinongé	
Octave Hamel,	St. Norbert d'Arthabaska	
Guil. Upt. Pelletier,	St. Guillaume d'Upton	
Edward Ling,	Kingsey	
Napoléon Laurin,	Ancienne Lorette	
François Boucher,	St. François	
Léandre Proulx,	Nicolet	
Fortunat Bélisle,	La Baie	
Denis Raiche,	Ste. Monique	

Edouard Proulx,	Nicolet
Evariste Rochette,	Nicolet
Evariste Tremblay,	Nicolet
Amédée Turcotte,	Nicolet
Geoffroy Quessy dit Leblond,	Nicolet
William Jannary,	Nicolet
Luc Côté,	Nicolet
Ls. Aimé Marchand,	Longueuil
Edouard Rouleau,	Isle Verte
Ovide Rousseau,	Nicolet
Edmund Sweeny,	Ste. Monique
Onésime Mazurette,	Nicolet

1863.

Camille Lambert,	St. Nicolas
Eugène Lesieur,	La Baie
Pierre A. Valois,	Montréal
Jean Bélanger,	Québec
Augustin Duval,	St. François de la Beauce
Télesphore Carrier,	Notre-Dame de Levis
Antoine Bourret,	Rivière du Loup
Edouard Lesage,	Rivière du Loup
Adolphe Dolbec,	Ste. Anne la Perade
Arthur Paquin,	St. Didace
Augustus Dame,	Rivière du Loup
Octave Mousseau,	Berthier
Alfred Champagne,	Berthier
Henri Lanouette,	Ste. Anne la Pérade
Ernest David,	St. Zéphirin
Pierre Giroux,	Berthier
Octave Coutu,	St. François
Honoré Julien,	St. François
Jean Trottier,	St. Christophe
Hercule Trottier,	St. Christophe

Elzéar Vincent,	Malbaie	
Théophile Landry,	Maskinongé,	Négociant.
Achille Bourque,	St. Grégoire	
Arthur Lacerte,	Yamachiche	
Alexandre Desaulniers,	Yamachiche	
Nérée Beauchemin,	Yamachiche	
Elie Blais,	Yamachiche	
Ferdinand Lami,	Yamachiche	
Guillaume Traversy,	Pierreville	
George Allard,	Pierreville	
François Dumas,	Isle Verte	
Frédéric Houde,	Shawinigan	
Joseph Landry,	Maskinongé	
Jacob Fortier,	St. David	
Esdras Lami,	Yamachiche	
Charles Gélinas,	Yamachiche	
Edouard Ferron,	Yamachiche	
Arsène Manseau,	Nicolet	
Alfred Manseau,	La Baie	
Gédéon Manseau,	La Baie	
Eugène Marchand,	Batiscan	
Dosithée Côté,	La Baie	
Léon Bourassa,	La Baie	
Octave Spénard,	St. Christophe	
Amédée Tousignan,	St. Pierre les Becquets	
Edouard Desfossés,	St. François du Lac	
Joseph Côté,	Grondines	
Joseph Rivard,	Grondines	
Pierre Morin,	St. Justin	
Ferdinand Bernier,	St. Paulin	
Joseph Landry,	Maskinongé	
Charles St. Louis,	Sorel	
Arthur St. Louis,	Sorel	
Augustin Bernier,	St. Paulin	

Evariste Richard,	Nicolet
Robert Alexander,	Nicolet
Antoine Rousseau,	Nicolet
Eugène Duguay,	Nicolet
Arthur Beauchemin,	Nicolet
Joseph Desfossés,	Ste. Monique
William Yale,	Rivière du Loup
Pierre Larivière,	St. Norbert d'Arthabaska
Honoré Leblond,	Ste. Anne la Pérade
Ernest Grant,	Nicolet
Thomas Rivard,	Rivard
Ferdinand Girardin,	Nicolet
Octave Lafond,	Nicolet
François Hall,	Durham, B. C.
Wells Hodge,	Sherbrooke
Eugène Ludger René,	Nicolet

1864.

Pierre Meunier,	Yamachiche
Hercule Bellemare,	Yamachiche
Alphonse deLaunière,	St. Gervais
Wilfrid Guillemette,	St. Grégoire
Adolphe Pouliotte,	St. Christophe
François Desaulniers,	Yamachiche
Alfred Loranger,	Rivière du Loup
Léopold Poirier,	St. Grégoire
Eugène Rouleau,	St. Grégoire
George Fréchette,	St. Nicolas
Philip Finlay,	Nicolet
Arthur Lassiseraye,	Pointe du Lac
Louis Commeau,	Pointe du Lac
Melchiade Mercure,	St. Zéphirin,
George Côté,	St. François du Lac
Théophile Lavigne,	Gentilly
Emilien Noël,	Nicolet

Moïse McDonald,	Ste. Eulalie
Marcel Gill,	Pierreville
Michel Loranger,	Ste. Anne la Pérade
Gustave Mousseau,	Montréal
Hercule Ladouceur,	St. Justin
Joseph Ladouceur,	St. Justin
Olivier Fleury,	Maskinongé
Moïse Blais,	Yamachiche
Pierre Brassard,	Somerset
Evariste Perrault,	Ste. Monique
Gustave Doucet,	Maskinongé
Bernard Côté,	St. François
George Côté,	Nicolet
Philippe Richard,	Stanford
Alphonse Duval,	Nicolet
Ferdinand Trudel,	Ste. Geneviève
Amédée Ladébauche,	Sorel
Edmond Barry,	Les Escoumains
David Barry,	Les Escoumains
Onésime Dupuis,	St. Guillaume
Joseph Lampron,	Nicolet
Alfred Caron,	Nicolet
Pierre Provencher,	Nicolet
Oscar Beaubien,	Nicolet
Philippe Manseau,	La Baie
Etienne Proulx,	Nicolet
Conrad Lemire,	Nicolet
Eugène Lemire,	Nicolet
Edouard Roy,	St. François de la Beauce
David Porter,	Nouveau-Brunswick
Achille Valois,	Montréal
James Balfour,	Kingsey
	1865
Zoël Lambert,	St. Apollinaire

Frédéric Tétreau,	St. Grégoire
Onésime Landry,	St. Grégoire
Arsène Piché,	St. Pierre les Becquets
Edmond Belcourt,	La Baie
E. Belcourt,	La Baie
Antoine Desaulniers,	St. Léon
Ernest Duguay,	La Baie
T. Lemire,	La Baie
J. Maureault,	Pierreville
Antoine Cartier,	St. David
Lindor Ethier,	St. Guillaume
Médéric Roy,	St. Norbert d'Arthabaska
Célestin Proulx,	Deschambault
E. Laforce,	La Baie
Achille Côté,	Grondines
Eugène Biron,	St. Zéphirin
Horace Lottinville,	St. Zéphirin
T. Lonval,	Ste. Monique
E. Ferron,	Yamachiche
Oscar Milot,	Ste. Monique
A. Mailhot,	Gentilly
D. Desaulniers,	Yamachiche
M. Tousignan,	S. Pierre les Becquets
Jean Bourgeois,	St. Grégoire
J. B. Grenier,	Rivière du Loup
E. Manseau,	La Baie
J. McDonald,	Nicolet
F. Landry,	Maskinongé
F. Chamberlain,	Montréal
C. Fontaine,	St. Césaire
J. Marchand,	Nicolet
R. Croteau,	Ste. Marie de la Beauce
Edouard McDonald,	Nicolet
L. Dénéchaud,	Nicolet

Edmond Gélinas,	Ste. Clotilde
Moïse Descoteaux,	Nicolet
	1866
J. Cullen,	Cté Meath, Irlande
Thomas McLaughlin,	Woonsocket, R. I.
Philémon Laberge,	Ste. Martine
Hercule McDonald,	Roxton Falls
Enoch Loranger,	Ste. Anne.
Arthur Pichette,	Rivière du Loup (en haut)
Henri Grondin,	Laprairie
Orphir Poirier,	St. Grégoire
Isaïe Bergeron,	St. Grégoire
Napoléon Paquin,	Maskinongé
E. Desrosiers,	Yamaska
Alexandre Fortier,	St. David
Louis Landry,	Bécancour
A. Landry,	Bécancour
E. Carufel,	Maskinongé
Napoléon Belair,	St. Christophe
Olivier Beauchêne,	St. Christophe
Joseph Forcier,	St. François du Lac
N. Pinze,	St. Christophe
Z. Lahaye,	St. Zéphirin
R. Poisson,	St. Christophe
G. A. Lesieur,	St. Zéphirin
Joseph Pinard,	Nicolet
A. Bourgeois,	St. Grégoire
N. Proulx,	St. Zéphirin
J. Rascony,	St. Thomas de Pierreville
Louis Macordy,	Maskinongé
Pierre Fortier,	St. Norbert
Edmond Ratel,	Maskinongé
P. Gaillardet,	Maskinongé
P. Raiche,	Nicolet

E. Roberge,	Ste. Monique
J. Beauchemin,	Nicolet
T. Provencher,	Nicolet
A. Cheveland,	Richmond
C. Charpentier,	Richmond
G. Nagle,	St. Hyacinthe
N. G. McPherson,	Richmond
Richard W. Williams,	Nicolet
A. Griffin,	Montréal
Walter Gouin,	Richmond
L. Courval,	St. Grégoire
J. B. Daviau,	Sorel
Ernest Gagnon,	St. Christophe

N. B.—Ceux des anciens élèves qui pourraient fournir plus de détails sur la liste qui précède, sont instamment priés de les transmettre au Séminaire, où ils seront reçus avec reconnaissance.

L'ECHO DU 21 MAI.

Le retard involontaire apporté à la publication de cette brochure nous permet d'y inscrire un événement de nature à intéresser la partie du public à laquelle surtout nous nous adressons. Le 20 janvier dernier, a eu lieu l'installation de l'orgue offert au Séminaire de Nicolet le 24 Mai. Par une heureuse coïncidence, en même temps que ce monument des anciens souvenirs, arrivait au Séminaire un autre sujet de joie : le cinquième de ses élèves honorés de l'épiscopat, Mgr. Laflèche, Evêque élu d'Anthédon. On se rappelle de quelles acclamations fut salué, le 24 Mai, M. le Grand-Vicaire Laflèche. Quelque chose de semblable avait lieu le 20 Janvier : il semblait heureux que l'orgue, harmonieux prolongement de la grande fête, put saluer de ses premières mélodies les commencements d'un épiscopat tant désiré. Cette double fête, ainsi que la présence de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, et de M. le Grand-Vicaire Olivier Caron, l'un des hommes qui ont le plus contribué à l'honneur de cette maison, ont été pour le Séminaire de Nicolet, le sujet d'une bien douce réjouissance.

Si le Séminaire a lieu de se glorifier des manifestations dont il a été l'objet, ses anciens élèves peuvent aussi être fiers du don qu'ils ont offert. Par son prix élevé, il atteste en eux bien éloquemment la générosité du souvenir. Par la beauté de ses sons, leur orgue fait honneur à son facteur (M. Mitchell), à ceux dont il est la personnification, à la maison qui l'a reçu. Sa puissance remplit parfaitement l'étendue de la chapelle du Séminaire, et l'exquise douceur de ses jeux, au jugement de tous ceux qui l'entendent, est proprement un charme. Si c'est là, comme on l'a dit, " la voix de tout un passé," ce passé a quelque chose de singulièrement beau, et les élèves actuels de Nicolet, ont, dans les chants de leur orgue, un merveilleux enseignement d'honneur.

Mgr. Laflèche a bien voulu relever encore de sa parole éloquente la joie de ce beau jour. Dans l'impossibilité de repro-

duire en entier son long et beau discours, nous en citerons le commencement et la fin, qui donnent une idée du reste :

Laudate Dominum in sono tubæ, laudate eum in chordis et organo. Ps. 150. Louez le Seigneur au son de la trompette, louez le avec le luth et avec l'orgue.

Monseigneur, mes chers confrères et mes chers enfants,

La fête qui nous réunit en ce jour devra laisser dans nos cœurs de vives et de douces impressions. C'est d'abord une fête honorable pour cette Institution, puisque son objet symbolise l'estime, l'affection que ses enfants lui ont toujours conservée. Je puis ajouter que c'est une fête unique en son genre. J'ai consulté les annales de notre pays; je leur ai demandé si nos pères avaient été les témoins d'une solennité semblable; j'ai demandé aux plus anciennes institutions du Canada qui ont vu passer un grand nombre de générations, et qui, elles aussi, se sont noblement acquittées de la grande et noble mission que la divine Providence leur avait assignée, si jamais aussi nombreux enfants reconnaissants s'étaient vus réunis pour une pareille fête. Et je n'entends qu'une voix me répondre que jamais témoignage semblable d'affection filiale n'a été donné. Traversant les mers, consultant des pays bien plus anciens que le nôtre, j'ai demandé à l'histoire si, dans son voyage à travers les siècles, il lui avait jamais été donné de contempler ce qu'elle voit en ce jour, et l'histoire a gardé le silence. Donc nous pouvons dire avec assez de certitude que le fait qui nous réunit en ce jour, est jusqu'ici unique en son genre. Mais de quoi s'agit-il donc? De l'installation et de l'inauguration de cet orgue magnifique dont vous venez d'entendre les premières mélodies. Et à qui devons-nous cette fête? Je le dirai: c'est à l'esprit de famille, à l'esprit de charité chrétienne, à l'affection filiale et fraternelle dont les élèves de cette maison ont toujours fait preuve. Le fait éclatant dont vous avez été les heureux témoins le 24 Mai

dernier, n'est que la manifestation spontanée de ces beaux sentiments. Honneur donc aux promoteurs de cette grande fête, honneur à tous ceux qui y ont pris part. Elle dira jusque dans les âges les plus reculés, la bonne intelligence, l'esprit d'union, le sincère attachement, le généreux dévouement des élèves de cette maison.

La dédicace que nous faisons aujourd'hui de ce monument est destinée à perpétuer le beau jour, la grande démonstration qui a vu réunis auteur de cette maison chérie, tant d'enfants dévoués, heureux d'avoir pu accourir lui payer le tribut de leur reconnaissance, heureux de pouvoir lui présenter leurs vœux ardents pour la continuation de ses œuvres saintes et glorieuses, heureux enfin du bonheur et de la prospérité de celle qu'ils sont venus fêter. Et si ces murs tressaillirent alors du bonheur de ceux qu'ils renfermaient, si ce temple n'était pas assez vaste pour contenir la grande harmonie jaillissant de tant de cœurs ici réunis pour y saluer ensemble le Dieu de leur jeunesse, pour y respirer plus pur le parfum des souvenirs d'autrefois, comment ces murs pourraient-ils ne pas tressaillir encore aux accents de cette autre fête dont l'objet est de perpétuer la mémoire de la première ? Je suis donc heureux aujourd'hui d'unir ma voix aux vôtres, d'unir aussi ma voix à celle de ce magnifique instrument qui chante à sa manière, et qui chantera longtemps pour ceux de nos frères d'études absents.

Ici l'orateur entra dans de profondes considérations sur la nature de la musique. Nous omettons cette partie de son discours pour ne rapporter que ce qui a trait directement à l'objet de la fête. Après avoir tenu son auditoire sous le charme de sa parole pendant plus d'une heure, Sa Grandeur termina ainsi :

Venons-en à l'objet de cette fête. C'est un orgue, l'instru-

ment le plus harmonieux, l'instrument qui réunit en lui l'harmonie de tous les autres. Qu'est-ce que l'harmonie ? C'est la convenance des rapports des sons. L'harmonie parfaite, c'est la perfection de ces rapports. Au ciel, il y a harmonie parfaite parcequ'il y a perfection dans les rapports de ces milliers de voix qui chantent la gloire du Très-Haut. Cet instrument donc sera le plus parfait qui réunira le plus grand nombre de sons différents dans une harmonie parfaite. Or l'orgue est certainement, de tous les instruments, celui qui touche de plus près à cette perfection, parcequ'il réunit les sons d'un très-grand nombre d'instruments, et qu'il confond tous ces sons dans une belle et puissante harmonie. Voyez ces centaines de tuyaux ; chacun a sa place et doit au besoin rendre le son qu'il est convenu de rendre ; s'il est changé de place, s'il abandonne le rang qui lui a été assigné, c'est alors un tuyau faux ; il faut le remettre dans l'ordre ou le mettre de côté, car seul il suffit pour détruire l'accord, l'harmonie de tous les autres.

Cet orgue sera donc une voix éloquente qui vous prêchera le bon ordre et l'accord. Et c'est pour cette raison que j'admire le choix judicieux qui a été fait d'un tel instrument, afin non-seulement de rappeler l'union fraternelle qui a fait de vos devanciers comme une grande famille de frères ; mais aussi afin de stimuler et d'exciter en vous et en ceux qui viendront après vous, le désir de voir fortifier ces liens d'affection mutuelle, cette même union fraternelle qui exerceront sur vous les salutaires effets que l'on a remarqués dans vos aînés.

Dans une institution du genre de celle-ci, chaque élève a une mission à remplir, chaque élève a sa place : tant qu'il travaille à remplir cette mission, tant qu'il conserve la place qui lui a été assignée, le bon ordre, l'accord, l'harmonie règnent au milieu de vous ; il n'y a point de dissonances, point de fausse note, rien qui choque. Tout, au contraire, charme et réjouit. Mais si un élève, fatigué du rôle qu'il doit remplir, non

content de la position qu'il occupe, se laisse fausser par le mépris de l'ordre et de la discipline, alors l'accord est détruit, et la belle harmonie que l'on vient d'admirer a disparu. C'est un tuyau faux que l'on doit essayer de ramener à l'ordre, ou qu'il faut mettre de côté. Conservez donc et cultivez cette harmonie que cet instrument est destiné à figurer.

Ce n'est pas tout. Cet orgue doit être dans votre chapelle un monument élevé à une noble vertu, la reconnaissance. La reconnaissance est naturelle au cœur de l'homme et celui qui ne sait jamais reconnaître un bienfait reçu, ne mérite pas d'avoir une place au milieu d'êtres raisonnables. La reconnaissance se mesure sur le bienfait. Un grand bienfait demande donc une grande reconnaissance.

Or qui pourra dire les grands bienfaits de cette maison pour ceux qu'elle a formés aux sciences religieuses et profanes ? Qui pourra jamais apprécier les immenses services qu'elle a rendus à ceux qui sont venus se réfugier sous son toit protecteur, ami de la vertu et des lettres ? Ah ! nous les avons éprouvés et nous avons été heureux de les éprouver à un si haut degré, ces sentiments de reconnaissance, lorsque nous sommes accourus en foule pour remercier tous ensemble celle à qui nous devons d'être ce que nous sommes. Vous avez vous-mêmes, jeunes élèves, pris part à notre joie, en cette mémorable circonstance. Vous avez vu et compris alors combien il fait bon d'être reconnaissant. Non, ne soyons jamais des ingrats ! N'oubliez pas les services que vous rendent ceux qui se dévouent pour vous faire progresser dans les sciences religieuses et profanes. Peut-être qu'un jour vous réunira dans cette même chapelle pour pleurer la mort de quelque uns de ces généreux amis, de ces dévoués Directeurs. Oh ! alors ce monument élevé à la reconnaissance pleurera avec vous ; il pleurera pour les absents ; il poussera de profonds gémissements, et vous comprendrez la signification de ces longs soupirs ; il soulagera vos cœurs dans ces moments

de tristesse et de deuil. Mais viendront les grandes solennités. Oh ! alors vous entendrez ses joyeux accords et sa douce harmonie ; il rivalisera avec vos cent voix pour chanter la gloire du Saint des Saints. Si parfois il tempère la force de sa voix, ce ne sera que pour entendre mieux les accents de vos prières. Toujours, il vous donnera l'exemple de l'accord, de l'harmonie. Et comme ces anges dont parle l'Apocalypse, qui chantent la gloire du Seigneur avec des harpes d'or, vous célébrerez les louanges de votre Dieu et vous publierez ses grandeurs aux sons de l'orgue, *in sono tubae et organo*.

Lorsque nous considérons le passé de cette maison, nous ne pouvons que nourrir de grandes espérances pour son avenir. L'Eglise et l'Etat peuvent dire s'ils ont été bien servis par le Séminaire de Nicolet. L'Eglise nous montre des princes qu'elle est venu prendre ici, d'ardents défenseurs de ses droits, de zélés propagateurs de sa doctrine, des enfants dévoués et soumis. Dans l'Etat, depuis les plus hautes et les plus honorables fonctions de la magistrature jusqu'à l'emploi le plus humble, nous voyons de nos frères remplir le rôle que la Divine Providence leur a départi. Oui, je suis heureux de le dire, le Séminaire de Nicolet a abondamment rempli les vues de ses généreux fondateurs. C'est un arbre qui a grandi prodigieusement, et qui a étendu ses branches au loin. Il a porté des fruits en abondance, et au temps de la moisson, l'Eglise et l'Etat sont venus cueillir à cet arbre. Vous avez vu un grand nombre de ces fruits venir se rattacher, pour un moment, à l'arbre qui les avait jadis portés. Est-ce que ce spectacle n'avait pas quelque chose de sublime ? N'avez-vous pas été frappés du grand nombre et de la beauté de ces fruits ? Ah ! c'est alors, c'est en ce moment solennel que tous ces enfants du Séminaire de Nicolet ont fait entendre aux oreilles de l'Eglise, de la Patrie et de l'Etat, cet harmonieux concert que l'instrument qu'ils installent aujourd'hui dans cette chapelle devra répéter souvent, bien fortement, et bien mélodieuse-

ment. Mes chers enfants, ceux qui vous ont précédés dans cette maison vous ont donné l'exemple, ils vous ont frayé le chemin. Vous n'avez qu'à lever les yeux pour y trouver de nobles exemples à suivre.

Vous avez l'honneur d'avoir ici, aujourd'hui, au milieu de vous, l'ainé de cette grande famille dont vous faites partie. Il a bien voulu, le noble et digne évêque des Trois-Rivières, malgré son grand âge et ses infirmités, être témoin de cette inauguration de votre orgue, et comme le couronnement de la grande fête du 24 Mai, la fête de la reconnaissance. Or, rappelez-vous que noblesse oblige. Vous seriez indignes de semblables ayeux, si vous ne marchiez sur leurs traces. Cet orgue vous redira les travaux, le zèle pour le bien, la persévérance pour les choses entreprises, de ceux qui vous ont offert ce monument de leur amour ardent pour cette maison. Il vous rappellera leur généreux dévouement pour cette institution ; et tout en chantant l'union fraternelle de ceux qu'il est chargé de représenter ici, il vous montrera vos devanciers au poste de l'honneur, il vous encouragera à tendre vers le même but.

En terminant, vous me permettrez de dire un mot pour ce qui me regarde personnellement. Je ne suis qu'un faible instrument dans les mains de la Divine Providence. Mon plus grand désir, c'est de faire avant tout la volonté de Dieu, et de ne point mettre d'obstacles aux vues qu'il a sur moi. Je vous ai dit hier soir, en répondant aux adresses si bienveillantes que vous avez bien voulu me présenter, que j'avais pour principe de regarder la voix de mes supérieurs comme la voix de Dieu. J'ai donc consulté mes supérieurs, et si je dois définitivement devenir votre Evêque, j'espère, Mgr., mes chers confrères et mes chers enfants, trouver dans cet orgue la figure de ce que je désire voir se réaliser. J'ai la douce conviction, Mgr., que cet orgue symbolisera les bons rapports qui ont toujours existé entre votre Grandeur et mon humble personne, et les bons rapports qui continueront d'exister entre votre Grandeur

et votre futur coadjuteur. J'espère de plus, mes chers confrères, que cet instrument, avec sa douce harmonie, qui nous a déjà tous charmés, ne sera que la figure de l'harmonie, de la parfaite intelligence qui se maintiendra entre vous et moi, aussi vive qu'elle l'a toujours été, mais surtout qu'elle l'était lorsqu'il m'était donné d'unir mes faibles efforts aux vôtres, pour l'avancement et le progrès de cette maison que je ne cesserai de bénir que lorsque je cesserai de vivre.

Enfin, vous, jeunes élèves de Nicolet, si je deviens votre premier pasteur, cet orgue figurera la soumission, l'obéissance dont vous serez toujours fiers de faire preuve. Oui, j'espère trouver en vous des enfants dévoués, de vaillants soldats pour m'aider à combattre les ennemis de l'Eglise, de braves et religieux citoyens qui feront honneur à la maison qui travaille actuellement à vous former, honneur à l'Etat à qui vous donnerez vos services, honneur à l'Eglise qui vous dirigera et vous conduira à la Patrie des célestes mélodies.
